



# UNE PROSPECTIVE TERRITORIALE POUR LA RÉGION OCCITANIE « LES CHEMINS 2050 »

## TOME 1 : PROCESSUS DES 3 SCÉNARIOS



**Rapport adopté par le Bureau du CESER Occitanie  
Pyrénées-Méditerranée le 4 octobre 2021**



**Ce document a été élaboré sous l'autorité de la Section Prospective**

***Le Bureau***

**Président**

Claude DUPUY

**Vice-Présidente**

Claudie HOUSSARD

**Secrétaires**

AYGOBERE Patrick

LUGAN Jean-Claude

\*\*\*\*\*

***Les membres***

Dominique ANTONI	Jean-Paul LABORIE
Ludovic ARBERET	Muriel LARGUIER
Marie-Josée AUGÉ-CAUMON	Annie LLOVERAS
Malika BAADOUD	Jean-Guy MAJOUREL
Michel BAYLAC	Beatriz MALLEVILLE
Hugues BEILIN	Michelle MARIN
Jean-Marie BEZ	Jacqueline MATHA
Jean-François BLANCHET	Philippe MAYDAT
Adeline CANAC	Sylvie MICHEL
Michel COLOM	Jean-Jacques MINANA
Francis DECOUCUT	Alain RADIGALES
Annick DE PASQUALIN	Michel RAFFI
Jehan DE WOILLEMONT	Dominique RAMONDOU
Philippe DOMY	HENRI SALLANABE
André DUCOURNAU	Gérard VALLES
Alain FAUCONNIER	Sabine VENIEL LE NAVENNEC
Gilbert FOUILHE	Nathalie VEYRE
Jacques GARCIA	Sylvain VIDAL
Sophie GARCIA-RAMOS	Emmanuel VIGNERON
Hélios GONZALO	



# TABLE DES MATIÈRES

<b>MÉTHODOLOGIE.....</b>	<b>1</b>
L'Esprit de la Prospective face aux futurs .....	1
Le projet actuel de la prospective territoriale.....	1
Définitions .....	2
La démarche méthodologique retenue dans les chemins de 2050.....	2
Scénarios construits à l'issue de la phase de méthodologie .....	6
<b>OCCITANIE 2050 : 3 SCÉNARIOS.....</b>	<b>7</b>
<b>I. LES PROCESSUS MAJEURS DU SCÉNARIO « TENDANCIEL ».....</b>	<b>9</b>
Métropolisation d'où aménagement du territoire ? faible ou nul .....	9
Dérèglement climatique .....	12
Technico-économiques: IA, Robotique, méga banques de données, accroissement des capacités de communication .....	15
Ralentissement de la croissance démographique liée aux soldes migratoires et naturels ....	23
Systèmes politico-institutionnels hypertrophiés et confus .....	27
Inégalités sociales encore fortes, Difficultés de faire société .....	30
Progrès général des pratiques culturelles, mais encore inégalités sociales accentuées dans l'accès à certaines activités culturelles, avec des progrès supérieurs en Occitanie, par rapport aux autres régions.....	38
Progrès général des pratiques sportives et des équipements.....	41
Formation – Recherche : fort potentiel sur les métropoles et grandes villes, et inégalités d'accès à l'enseignement supérieur .....	43
Hiérarchie des lycées dans les classes préparatoires aux grandes écoles et hiérarchie aussi des universités.....	43
Lenteur et hésitations dans le domaine des réformes pédagogiques .....	43
Faiblesse d'une gouvernance du monde. Forte concurrence économique entre les États grandes puissances, faiblesse d'une politique mondiale environnementale, persistance, voire multiplication, des zones de conflits et élargissement du champ de la guerre.....	46
<b>II. LES PROCESSUS MAJEURS DU SCÉNARIO « SOMBRE » .....</b>	<b>49</b>
Concentrations urbaines, aménagement du territoire faible / ou nul.....	49
Changement climatique et environnemental.....	52
Technico-économiques : IA, Robotique, méga banques de données accroissement des capacités de communication.....	54
Démographie: Ralentissement de la croissance démographique liée aux soldes migratoires et naturels.....	57
Systèmes politico -institutionnels hypertrophiés et confus .....	59
Inégalités sociales accrues, grandes difficultés pour faire société.....	61
Progrès général des pratiques culturelles .....	66
Progrès général des pratiques sportives, des équipements très ralentis, des inégalités sociales accentuées dans l'accès à certaines pratiques sportives .....	69
Enseignement recherche : le potentiel est concentré sur les métropoles et grandes villes, mais il demeure très faible dans les zones excentrées .....	71
Faiblesse d'une gouvernance du monde, forte concurrence économique entre les États, faiblesse d'une politique mondiale environnementale. Persistance, voire multiplication des zones de conflits. Multiplication des guerres pour l'eau et les terres cultivables et les terres rares.....	74

<b>III. LES PROCESSUS MAJEURS DU SCÉNARIO « NOUVELLES CONVERGENCES ».....</b>	<b>79</b>
Le choix de la novation.....	79
Quadrilatère du scénario Nouvelles Convergences .....	80
Urbanisation et métropolisation contrôlée et aménagement volontariste des territoires ....	81
Meilleure maîtrise du changement climatique et de ses multiples effets et préoccupation majeure du respect des écosystèmes.....	84
Système technico-économique : IA, Robotique, « mégabancs » de données, accroissement des capacités de communication ... ..	88
Évolution démographique contrôlée .....	94
Systèmes politico-institutionnels : revus et clarifiés.....	96
L'enjeu majeur du sociétal est de contribuer après des années d'effondrement des solidarités, des cassures, d'individualismes ... à refaire société sur la base de valeurs communes .....	100
Culture: généralisation des pratiques culturelles avec des progrès supérieures en Occitanie/ par rapport aux autres régions.....	106
Enseignement et recherche ouverts sur les enjeux en territoire : des établissements d'enseignement mieux répartis en territoire et des activités de recherche impliquées dans les territoires.....	111
Internationale: gouvernance européenne et mondiale .....	116
 <b>GLOSSAIRE.....</b>	 <b>121</b>

## MÉTHODOLOGIE

Où allons-nous ? Dans quelle direction devons-nous nous efforcer d'aller ? Telle est la question que posaient, en substance, début 2015, les présidents respectifs des Régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées aux CESER de ces mêmes régions. Aujourd'hui dans un cadre régional unique, l'Occitanie, on peut formuler les mêmes questions en intégrant bien sûr les nouveaux processus qui ont émergé depuis 2015 ou qui pourraient émerger d'ici 2050.

### L'Esprit de la Prospective face aux futurs

De tout temps, les hommes et les sociétés ont cherché à réduire les incertitudes sur leur avenir afin d'engager les bonnes décisions dans le présent, et cela par des moyens très variables : lectures de signes dans la nature, consultation des oracles etc.. Plus tard, avec l'esprit cartésien et le développement des sciences, les méthodes pour réduire ces incertitudes sur l'évolution des phénomènes et des sociétés se voulurent plus rationnelles.

À la suite de la seconde guerre mondiale, la période dite des 30 glorieuses a consacré la foi dans la régularité et la pérennité du progrès, mais le doute sur les modèles d'évolution «sans surprises» va commencer à s'installer en Occident avec en particulier deux événements majeurs : la première crise pétrolière en 1974 et l'écroulement soudain du « mur de Berlin ».

Ainsi la réflexion prospective contemporaine, sans nier l'existence de mouvements relativement réguliers ou cycliques, considère que l'avenir des sociétés humaines est largement indéterminé et ouvert. Si l'Avenir est en partie ce que l'on dénomme le fruit du hasard, il est aussi celui de la nécessité et de la volonté des hommes. Ainsi, ont été réintroduites les notions d'incertitude, de marges de jeux, de potentiels etc...

Face à leur futur les sociétés se trouvent devant un dilemme que l'on pourrait formuler de cette manière :

- Soit gérer cette imprévisibilité et naviguer à vue ;
- Soit traiter les « ensembles sociétaux » comme des systèmes complexes composés de processus relativement réguliers ou cycliques, de phénomènes de type aléatoire, voire de de type chaotique. (*Un système compliqué est en principe programmable, un système complexe ne peut l'être que partiellement*).

En outre il faut avoir à l'esprit l'idée que les causes des processus peuvent être modifiées par les décisions et les actions politiques.

### Le projet actuel de la prospective territoriale

Dans ce contexte l'ambition de la prospective n'est pas de prétendre configurer la totalité des futurs possibles, mais d'explorer, en fonction des connaissances du passé et du présent (d'où l'importance de la rétrospective, particulièrement de la maîtrise de la connaissance historique) quels sont les processus, les acteurs qui ont construit et qui construisent un territoire) et au-delà le maximum de chemins envisageables vers l'avenir.

La prospective se veut globale, c'est-à-dire interdisciplinaire, multidisciplinaire et transdisciplinaire. Les études prospectives favorisent le travail en commun des spécialistes de diverses disciplines, sans

imposer l'hégémonie de l'une d'elles sur les autres. Il n'y a pas de prospectivistes professionnels. C'est obligatoirement un exercice collectif, donc d'intelligence collective.

Elle se veut systémique, c'est-à-dire capable de construire des modèles en situation d'articuler les divers champs disciplinaires. Ainsi les territoires animés par des collectivités ou des sociétés sont considérés comme des systèmes complexes, animés à la fois par des processus plus ou moins continus, endogènes ou exogènes qui génèrent des acteurs, des décisions, des stratégies, des événements qui interagissent entre eux et qui viennent en retour les modifier.

### **Définitions**

Plusieurs définitions de la prospective sont possibles. Nous proposons la définition suivante :

*« La prospective pourrait être définie comme une méta-discipline qui s'appuie sur des éléments théoriques et méthodologiques de diverses disciplines appartenant au champ des sciences sociales : histoire, économie, sociologie, science politique, mais aussi aux spécialités traitant de l'évolution technologique, ceci afin d'identifier les dynamiques, les tendances fortes ou en émergence dans un système donné (territorial, sectoriel etc.) et les changements, les bifurcations, voire les ruptures qui pourraient se produire dans les années futures par rapport à ces mouvements tendanciels. C'est en ce sens qu'elle est exploratoire, en imaginant des futurs possibles sous la forme de scénarios.*

*Afin d'atteindre ces objectifs à la fois complexes et ambitieux, la prospective doit s'appuyer sur des concepts, des méthodologies, les plus rigoureux possibles ».*

On peut donc distinguer deux types de prospective : l'une exploratoire et l'autre normative ou stratégique.

Dans le cas de la prospective exploratoire, le jeu est totalement ouvert et les prospectivistes disposent d'une entière liberté dans la construction des scénarios.

Inversement dans le cas d'un exercice normatif, les décideurs expriment un choix plus ou moins arrêté sur le chemin vers le futur qu'ils désirent suivre. Dans ce dernier cas, le rôle des prospectivistes sera de les aider à définir cet état futur souhaité parmi les divers futurs possibles et les politiques à mettre en œuvre afin de s'en approcher au mieux. Ainsi prospective exploratoire et prospective normative peuvent être complémentaires.

La prospective serait un exercice purement spéculatif si elle ne concourait pas à la prise de décisions, autrement dit si elle ne contribuait pas à éclairer les décideurs sur les enjeux des futures décennies par la construction d'un modèle systémique du territoire qui permette des simulations. La prospective territoriale peut être à l'origine d'une nouvelle culture du temps politique, c'est-à-dire d'un effort d'organisation d'un cadre de réflexion et d'action collectif et ainsi constituer un outil précieux de la gouvernance territoriale.

### **La démarche méthodologique retenue dans les chemins de 2050**

Afin d'atteindre ces objectifs, il est nécessaire au plan théorique et méthodologique de procéder à des opérations successives selon un ordre logique :

- La définition du territoire et ses caractéristiques : constats et états des lieux, identification des « processus » en jeu, c'est-à-dire de l'évolution dans le temps d'un fait ou d'une situation observée et des problèmes que l'on souhaite traiter plus particulièrement (projet prospectif),

- Les éléments conceptuels les plus clairs et les plus opérationnels possibles. Ils sont les outils d'investigation du réel,
- L'identification des processus clés tendanciels ou en émergence afin de construire un scénario tendanciel,
- Le recueil des données et l'élaboration des hypothèses sur cet ensemble de processus.
- La construction des futurs possibles, donc des scénarios, à partir de simulations sur les processus du scénario tendanciel,
- La réinsertion des scénarios régionaux dans des scénarios de contextes, nationaux, européens, mondiaux,
- L'exposé des stratégies à mettre en œuvre afin de favoriser tel ou tel scénario que l'on peut qualifier de Stratégique. Identification des acteurs susceptibles d'influer par leurs décisions sur les processus stratégiques et identification des leviers de pilotage à leur disposition.

Comment ensuite construire le modèle systémique pour le territoire ? Un territoire étant un système complexe, c'est-à-dire comportant des champs d'incertitudes, l'on peut raisonner et nous avons raisonné à des fins de clarté, par champ de processus majeurs avant de réfléchir aux interactions entre ces champs :

1. Un champ de processus liés à aménagement du territoire, urbanisation, communication,
2. Un champ de processus climatiques et environnementaux,
3. Un champ de processus économiques et techniques,
4. Un champ de processus population-démographiques,
5. Un champ de processus politico-institutionnels,
6. Un champ de processus sociétaux,
7. Un champ de processus culturels,
8. Un champ de processus sportifs,
9. Un champ de processus « Enseignement –Formation-recherche »,
10. Un champ de processus situation internationale, gouvernance mondiale. Relations de l'Occitanie avec l'extérieur.

Ensuite nous avons relié ces processus dans une configuration dite tendancielle en réfléchissant à leurs interactions, partant de l'état du système en un temps  $T_0$ , pour ensuite par simulations construire des scénarios au temps  $T_0 + n$  (2050).

La tâche menée dans le cadre de la nouvelle Région a été circonscrite, du fait d'un calendrier de travail limité à moins de deux ans, à trois scénarios: le scénario « Tendanciel », le scénario « Sombre », le scénario « Nouvelles Convergences ».

*(La Section Prospective du CESER Midi-Pyrénées s'était déjà livrée à une analyse prospective du territoire midi-pyrénéen de 2009 à 2012. Ces trois années d'analyse avaient débouché, le 1<sup>er</sup> octobre 2012, sur l'adoption du rapport « Les chemins vers 2040 », qui présentait 5 scénarios.)*

Quels sont les différents types de scénarios dans une démarche prospectiviste ?

Dans un scénario cinématographique la fin est déterminée à l'avance.

À l'inverse dans un scénario prospectiviste la fin est inconnue. Nous entendons par fin l'état du système à un horizon donné, 2050 par exemple.

Un scénario peut se définir comme la description de l'état présent d'un système, d'un état futur possible de ce système et de l'ensemble des processus permettant de passer de cette situation présente à cette situation future.

Parmi les scénarios exploratoires, on peut alors différencier :

- *Les scénarios tendanciels* qui s'appuient sur les processus dominants en cours dans les périodes présentes, voire passées (démarche rétrospective).
- *Les scénarios d'anticipation* par rapport aux évolutions possibles des environnements économiques, politiques, culturels, sociaux...

Ces scénarios sont des scénarios réactifs par rapport à des processus exogènes sur lesquels par définition ce système n'a que peu d'influence.

*Les scénarios offensifs ou de rupture* par rapport aux tendances des environnements. Le système ne cherche pas seulement à être réactif, mais plus proactif ; en d'autres termes à ne plus subir les processus extérieurs, mais dans toute la mesure du possible à les influencer à son avantage, voire à les modifier. Cette démarche peut aller jusqu'à la construction de scénarios utopiques.

#### Les diverses techniques

La construction de matrices structurelles apparaît comme une technique rigoureuse et en tout cas stimulante pour le groupe de prospectivistes en charge de cette construction, en termes notamment de communication, d'élargissement des représentations des phénomènes ou des processus entre des spécialistes ou des socioprofessionnels appartenant à des disciplines ou des champs de préoccupations différents. La méthode est la méthode MIC MAC mise au point par Michel Godet dans le cadre du CNAM. Son objectif est, à travers l'évaluation des interactions entre les variables, de repérer les variables stratégiques, c'est-à-dire des variables qui pèsent sur le système. Cette méthode qui a pour qualité reconnue la rigueur, présente néanmoins des défauts, notamment une certaine lourdeur. Nous l'avons tentée dans cette opération prospective en Midi-Pyrénées pour le scénario tendanciel, en remplaçant les variables par des processus; mais nous n'avons pu la conduire jusqu'au bout ; tant elle était chronophage par rapport au temps dont nous disposions.

Le concept de processus que nous avons privilégié dans notre démarche manifeste des vertus de synthèse et surtout s'inscrit d'entrée de jeu dans une dynamique, alors que la variable s'inscrit davantage dans une perspective plus descriptive de l'état du système, autrement dit plus statique.

Nous proposons une définition du processus qui nous paraît adaptée à un champ territorial.  
*« Un processus serait une suite continue et ordonnée de faits, d'opérations présentant une certaine cohérence, une unité, et se reproduisant avec une certaine régularité, autrement dit un complexe d'actions multiples et en interrelations que l'on perçoit par l'action résultante réelle ou projetée dans le futur ».*

Les processus trouvent leurs racines dans l'état du système et dans le temps. Le problème lié à cette notion est fonction de leur nature, car chaque processus se développe ou régresse à des vitesses différentes, donc sur des temporalités différentes. Ce problème des temps différentiels des

processus est paradoxalement un défi intellectuel pour toute démarche prospective, alors que le temps est le fondement principal de la prospective. D'autre part, bien des processus, vu leur complexité ne peuvent être quantifiés.

Du point de vue du futur ce sont bien sûr les processus en émergence (repérés par des signaux forts ou faibles) qui sont les plus dignes d'intérêt, dans la mesure où ils peuvent préfigurer le futur et non les processus en régression.

Il est fondamental de distinguer les processus endogènes au système territorial, c'est-à-dire ceux dont on pense qu'ils sont, en part significative, générés au sein du système lui-même et les processus exogènes dont on pense qu'ils sont générés à l'extérieur du système. En outre, il est utile d'effectuer une distinction entre les processus intentionnels qui sont les résultantes de projets, de stratégies, d'actions volontaires et conscientes de la part d'acteurs, de décideurs en vue de maintenir ou de changer l'état du système considéré et les processus non intentionnels : naturels, sociaux, économiques, politiques, culturels qui ne sont ni volontaires, ni recherchés, mais vont peser de manière plus ou moins accentuée sur l'état présent du système territorial et son avenir. Plusieurs questions peuvent alors être posées : quel degré d'influence ou de maîtrise des acteurs du système sur ces types de processus non intentionnels ? Quel est leur degré d'irréversibilité ?

Enfin il est nécessaire dans une préoccupation plus stratégique de distinguer les processus antagoniques et les processus congruents.

Aujourd'hui, il faut le reconnaître, l'analyse des acteurs, de leurs positionnement par rapport aux processus, de leurs stratégies reste souvent trop limitées dans les opérations de prospective. Les raisons en sont la complexité qui exigerait, afin d'en rendre compte, des moyens et du temps, ce dont disposent trop rarement les prospectivistes.

#### Les « schémas » de synthèse (ou « mappings »)

Les schémas de synthèse représentent une technique complémentaire, soit des matrices structurelles fondées sur l'identification de variables, soit du raisonnement par processus. C'est d'abord un positionnement de processus regroupés par champ thématique, ensuite une représentation de leurs relations dans un espace. C'est une spatialisation des processus. Comme une carte, il est une abstraction de premier degré, alors qu'une matrice est une abstraction au second degré. C'est pour cette raison qu'un schéma de synthèse s'interprète plus facilement qu'une matrice structurelle.

Ce graphisme permet mieux que les matrices structurelles, de visualiser la configuration d'un scénario et de ses composantes et en comparaison des divers scénarios de visualiser les modifications morphologiques et structurelles du système attachés à chacun d'eux. Il s'agit du positionnement des processus, de leurs poids dans le système et de leurs délais d'évolution dans le temps. Néanmoins ce type de représentation, présente le risque de dessiner des flèches entre des cases marquées d'un mot, au mieux d'un processus, sans que l'on établisse si ces flèches indiquent des relations de causes à effets entre ces processus, des rapports de dépendance entre concepts, d'analogies entre des idées etc. Cet effort systémographique aboutirait alors plus précisément à un véritable « mapping » (cartographie).

Dans une étape ultérieure, Il sera donc souhaitable afin de perfectionner cette méthode, d'établir une codification systémographique par l'utilisation de symboles différents pour les éléments constitutifs du schéma : concepts, événements, processus, variables, et les types de relations entre ces éléments : relations causales de type linéaire, circulaire, rétroactive, voire probabilistes etc.

Dans la démarche sur les chemins de 2050, nous avons retenu la méthode de raisonnement par processus, complétée par la construction de «schémas». En effet étant donné les moyens logistiques limités de la section prospective, la méthode matricielle paraissait peu réaliste pour être menée à bien.

Les champs de processus sont distingués à des fins analytiques et méthodologiques ou si l'on préfère à des fins de clarté. Ces champs ne sont en aucune façon dans un ordre hiérarchique, pas plus que dans un ordre chronologique ou de priorité: ils sont à « valeur égale ».

Cette phase analytique par champ, doit ensuite être dépassée en tentant d'identifier notamment les interactions entre les divers types de processus : économiques et politiques, environnementaux et économiques, culturels et bio-sociaux etc ». Dans la réalité les divers processus sont mêlés dans une totalité complexe qui ne prend d'ailleurs sens que comme une entité : le territoire de la région Occitanie ; ces processus endogènes étant plus ou moins sous l'influence de processus dits exogènes (France, Europe, Monde).

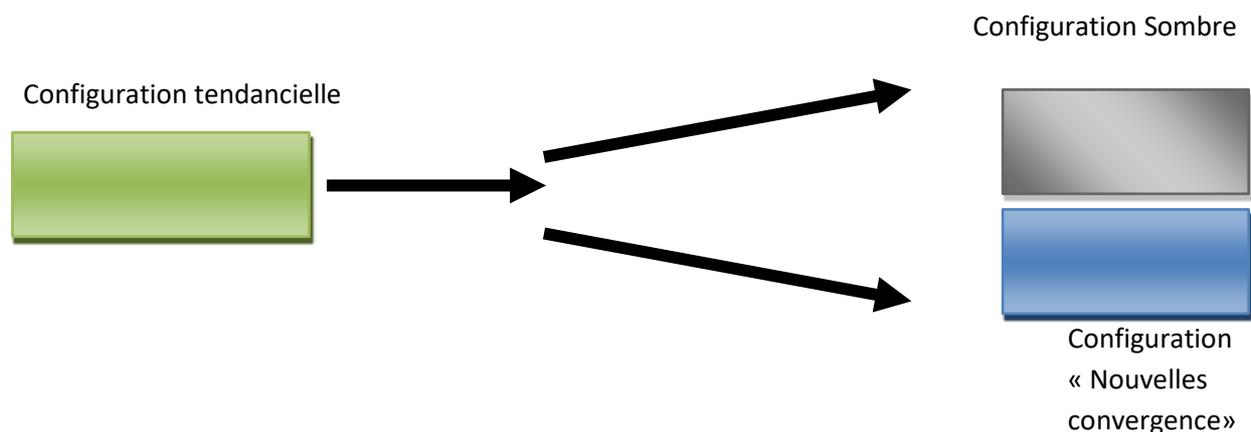
Ces deux phases disjonctive et conjonctive étant menées, il fallait imaginer des scénarios typés, c'est-à-dire des scénarios dans lesquels les processus étaient congruents, en d'autres termes allaient dans le même sens. Cela signifie qu'aucun de ces scénarios n'ont de chance de se réaliser avec ce degré de congruence. Il s'agit de configurations qui ont pour objectif de montrer diverses directions vers le futur, dont l'une étant peut être plus séduisante pour les décideurs. Néanmoins la réalité de 2050 ne sera selon toute probabilité qu'une configuration hybride, mais plus ou moins proche de l'un ou l'autre des scénarios proposés.

### **Scénarios construits à l'issue de la phase de méthodologie**

Nous avons retenu 3 configurations du Futur.

L'idée étant de partir d'un scénario tendanciel et d'imaginer 2 scénarios très typés dénommés chacun à la fois par une formule le caractérisant et une couleur.

Un Scénario « sombre » (gris foncé) : par rapport aux processus dominants dans la configuration tendancielle. La région OCCITANIE stagne, voire même régresse dans tous les domaines. Enfin un Scénario « Nouvelles convergences » (jaune, *dans le schéma c'est bleu...?*) : il s'agit d'une configuration de synthèse entre les évolutions économiques et techniques et les préoccupations «environnementaliste», dans un but d'aide à la décision stratégique de l'Autorité politique.



## OCCITANIE 2050 : 3 SCÉNARIOS

La Prospective est une recherche permanente. Elle s'inscrit dans un mouvement continu avec un regard vers une échéance lointaine, en l'occurrence 2050. C'est en cela qu'elle se démarque d'autres démarches dont l'objet est de répondre à une demande immédiate ou de court terme, à des décisions qui n'attendent pas ou peu. Porteuse d'une vision à long terme, s'appuyant sur des données et observations des signaux faibles et des signaux forts, et des analyses, la Prospective, outre l'exploration des futurs possibles, peut revêtir donc une dimension stratégique qui permet de fournir, en particulier aux élus qui ne disposent pas du temps nécessaire, des éléments qui éclairent leurs décisions et donc leurs actions et conséquences à plus long terme.

En novembre 2017, la Section Prospective du CESER a présenté son rapport « Occitanie 2040 ». C'était il y a moins de quatre ans. Cela paraît cependant très lointain en raison de la cascade d'événements survenus depuis : « Gilets jaunes », mouvements sociaux, crise sanitaire... pour n'évoquer que les plus marquants.

Ce mouvement perpétuel auquel nous sommes soumis peut transformer des signaux faibles en signaux forts, fait émerger de nouveaux processus et provoque une multitude d'interactions.

Face au caractère exponentiel des faits et des savoirs et à la rapidité des mutations, la Section Prospective a fait des choix adaptés au temps et aux moyens dont elle dispose. C'est pour cela qu'a été retenu le principe d'articuler le travail autour de trois scénarios :

- « **Tendanciel** » qui **prolonge les données actuelles** ;
- « **Sombre** » qui **amplifie les difficultés et se heurte à l'absence ou l'insuffisance de perspectives positives** ;
- « **Nouvelles convergences** » qui **élabore une vision plus optimiste et plus positive et qui, dans notre choix, détient une vocation stratégique.**

La crise sanitaire et ses conséquences ont impacté le travail de la Section. Au plan pratique, puisque les réunions en visioconférences depuis plus d'un an ont créé une distanciation qui a pu par moment s'avérer préjudiciable à la qualité des échanges. Au niveau de la réflexion et de la discussion, le climat résultant de la crise a pesé par moment sur les débats, exacerbant certains processus et interrogeant donc sur leur durabilité.

La prise en compte d'une perspective à long terme a cependant dominé constamment le travail de la Section, ce qui a, en principe, limité les dérives interprétatives qui auraient pu fausser la démarche

prospective par la surestimation de certains phénomènes dont l'importance pouvait tenir davantage de l'émotion que de la raison.

La Section Prospective qui attend avec impatience de retravailler en présentiel a maintenu sa trajectoire en respectant l'esprit de ses scénarios et en conservant le recul nécessaire à l'appréciation d'une situation qui, en 2050 objectif fixé, sera bien différente de celle que nous connaissons aujourd'hui. Seront alors aux commandes et en pleine action des générations qui grandissent actuellement dans un climat très particulier qui multiplie les interrogations, les incertitudes et les craintes. D'où la nécessité de prudence face à l'amplification des faits et à l'exagération, deux tendances ennemies de la réflexion prospective qui, par principe, est dominée par la sagesse, ce qui n'exclut pas l'audace.

## I. LES PROCESSUS MAJEURS DU SCÉNARIO « TENDANCIEL »

Ce scénario est construit sur la prolongation des tendances constatées dans un passé récent, sur les plans économique, social, environnemental, influencés par les politiques mises en œuvre au plan général et au niveau régional.

### Métropolisation d'où aménagement du territoire ? faible ou nul

CHAMP 1 : AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - TENDANCIEL	
PROCESSUS	
<u>Processus exogènes</u>	<u>Processus endogènes</u>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'inefficacité de l'action régulatrice des organisations internationales nuit à la stabilité des territoires</li> <li>• Très endettée la France ne peut investir en faveur des régions</li> <li>• Les politiques d'aménagement du territoire n'ont plus de réalité. Ce qui peut conduire à des incohérences</li> <li>• En raison de l'extension des zones de précarité et d'insécurité, les processus de solidarité et de renouvellement urbains ont échoué</li> <li>• Les métropoles ont perdu leur dynamisme et leur attractivité ;</li> <li>• Les villes moyennes et les petites villes se replient sur elles-mêmes ne maintenant au mieux des relations suivies qu'avec leurs bassins de vie ;</li> <li>• Du fait : du manque de moyens, du chômage, des phénomènes de repli, la mobilité a diminué</li> <li>• La diminution de la mobilité, en particulier au niveau des trajets domicile/travail, a provoqué une « désaturation » de certains réseaux de transport ;</li> <li>• La pollution, entraînant une régression de la biodiversité, s'est accrue la faiblesse des politiques publiques et le manque de moyens ;</li> <li>• L'affaiblissement des classes moyennes et populaires provoque la création de nouvelles zones de pauvreté notamment dans les banlieues et les secteurs périurbains</li> <li>• La « matière grise » émigre vers les zones les</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La forte croissance démographique, en Occitanie, est très inégalement répartie sur le territoire ;</li> <li>• Les métropoles de Toulouse, de Montpellier ainsi que les zones du littoral méditerranéen continuent à principalement capter la progression démographique ;</li> <li>• Sous forme d'une étoile autour de Toulouse et d'une conurbation littorale côté Montpellier, les villes moyennes côté ouest (Albi, Montauban, Carcassonne...) et côté est (Lunel, Frontignan, Sète...) cherchent à s'intégrer à des dynamiques métropolitaines</li> <li>• Les bassins d'emploi interrégionaux (Tarbes/Pau, Brive/Nord du Lot, Grand-Avignon...) ou frontaliers (Bourg-Madame/Puigcerda) se développent</li> <li>• Au cœur du Gard, le secteur de Nîmes/Alès poursuit sa croissance, génératrice d'effets économiques non négligeables ;</li> <li>• Dans les plus grandes zones urbaines, l'insuffisance de la construction de logements, sociaux ou non, devient de plus en plus problématique ;</li> <li>• Le péri-urbain continue à s'accroître consommant du foncier avec la construction de logements collectifs et le développement du pavillonnaire ;</li> <li>• Les villes grandes, moyennes ou petites voyaient à leurs entrées proliférer, en plus des lotissements, les centres commerciaux, zones d'activités et entrepôts logistiques, sans aucune recherche architecturale. En outre, ces extensions se sont établies prioritairement sur les terres agricoles ainsi que sur les espaces naturels et forestiers.</li> </ul>

<p>moins défavorisées, ou bien vers l'étranger, ce qui réduit au sein des métropoles les capacités d'innovation, techniques comme culturelles</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La valeur du foncier baisse fortement, conséquence de la crise économique et sociale qui se prolonge</li> </ul>	<p>L'Occitanie apparaît comme l'une des régions les plus consommatrices de ces espaces sur les 10 dernières années (2009-2018).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Zéro artificialisation nette (ZAN) inscrit dans la loi Climat et résilience de 2021 avec l'objectif de réduire de moitié la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers au niveau national, d'ici 2031, et repris dans le Pacte vert régional, devrait sensiblement freiner ces processus d'artificialisation des terres</li> <li>• Les éléments qui structuraient les villages et les bourgs : l'usine, les commerces, le bistrot, l'école, les services publics, les services de santé... se sont éloignés ou ont disparu. De nouvelles procédures sont initiées par l'État et par la Région pour revitaliser les centres bourgs.</li> </ul>
--	---

<b>CHAMP 1 : INFRASTRUCTURES - TENDANCIEL</b>	
<b>PROCESSUS</b>	
<b><u>Processus exogènes</u></b>	<b><u>Processus endogènes</u></b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au retrait souvent notable de l'Etat se substitue en partie l'investissement des collectivités locales avec de plus en plus de difficultés financières liées à la crise économique qui se prolonge, voire s'aggrave ;</li> <li>• Les partenariats public/privé ou les sociétés locales de projet tentent de répondre dans certains cas aux grands besoins d'infrastructures ;</li> <li>• Des entreprises privées, parfois sous forme de coopératives, pourraient s'engager pour la revitalisation de lignes ferroviaires fret ou voyageurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La ligne à grande vitesse Bordeaux/Toulouse est actée pour une mise en service avant 2030 ;</li> <li>1.3-</li> <li>• La réalisation de la LGV Montpellier/Perpignan est approuvée ;</li> <li>• Le Plan Rail régional est relancé, incluant la remise en service de petites lignes récemment suspendues (Montréjeau/Luchon, Alès/Bessèges, Rodez/Séverac...) et la remise en état de lignes abandonnées depuis beaucoup plus longtemps (Quillan/Perpignan, Auch/Agen, Tarbes/Mont de Marsan...) ;</li> <li>• La Région accroît son engagement et sa responsabilité en direction des petites lignes qui devraient expérimenter la traction à hydrogène, énergie respectueuse de l'environnement ;</li> <li>• Les transports urbains poursuivent leur développement avec des projets peut être plus échelonnés dans le temps (extension du métro à Toulouse, du tram à Montpellier), vu les difficultés financières ;</li> <li>• Les mobilités dites douces se développent en milieu urbain, mais avec des contraintes de cohabitation avec les autres modes non résolues, sujet délicat à Toulouse notamment ;</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les pratiques de covoiturage et d'auto-partage se renforcent, mais restent minoritaires ;</li><li>• En Occitanie, les liaisons inter et intra-régionales ne répondent pas encore aux besoins faute de moyens ;</li><li>• Les plates-formes logistiques multimodales s'étendent, et sont concentrées en certains lieux d'Occitanie ;</li><li>• Les efforts de valorisation des ports occitans se poursuivent, mais ne portent pas encore pleinement leurs fruits ;</li><li>• Accentuation des problèmes de mobilité dans les zones excentrées ;</li><li>• On observe une détérioration des voiries urbaines et du réseau routier secondaire, d'ouvrages d'art, les réseaux d'adduction d'eau potable, notamment en milieu rural, <del>faute</del> en raison de difficultés financières croissantes de certaines collectivités territoriales ;</li><li>• Les réseaux de communications immatérielles voient leur extension pénalisée par la dimension importante et le relief du territoire régional.</li></ul>
--	---

**Dérèglement climatique**

**CHAMP 2 : ENVIRONNEMENT, CLIMAT - TENDANCIEL**

**PROCESSUS**

**Processus exogènes**

- Sécheresse, incendies concentrations des précipitations, inondations ;
- Diminution des réserves en eau et accroissement des coûts de traitement ;
- Pollution, érosion et recul du trait de côte méditerranéen ;
- Les économies de montagne contraintes de revoir leur modèle économique (régression des périodes de neige) ;
- Modification des essences forestières et des paysages et de la biodiversité. Recherches de nouvelles essences moins sensibles au feu ;
- Modification lente des comportements alimentaires ;
- Progrès dans les techniques de production et d'économies d'énergie (bâtiments) ;
- Nouvelles pathologies humaines, animales et végétales sur l'ensemble des territoires et pathologies « caniculaires » ; émergence de nouvelles pathologies exotiques (remontée des vecteurs du paludisme, de la Dengue, du Chikungunya et du Zika sur le pourtour méditerranéen); des déséquilibres dans les interactions entre l'homme et son environnement sont à l'origine de certaines pathologies (sida, Ebola, grippe aviaire ...). L'intensification des échanges conjuguée au changement climatique facilite l'émergence de pandémies.
- Les pandémies, conjuguées aux alertes des scientifiques sur le climat renforcent la sensibilité à un environnement durable et soutenable ;
- Les territoires de montagne deviennent plus attractifs l'été, elles inventent progressivement un autre tourisme d'hiver ;
- Le modèle énergétique peine à se transformer du fait et ne supprime pas encore l'utilisation de

**Processus endogènes**

- La partie méditerranéenne de l'Occitanie est particulièrement affectée par ces phénomènes (incendies, inondations ...) qui peuvent ravager les paysages et faire disparaître certaines cultures mais aussi la côte soumise à une intense érosion. Celle-ci contraint les pouvoirs publics à repenser l'urbanisme et à revoir certains schémas de communication (fer, routes...);
- La question des réserves en eau est posée. Le manque de retenues capables de gérer les trop pleins hivernaux est patent. De grands projets d'aménagements hydrauliques ont été lancés, du type réseau « Aquadomia » ... Mais cela ne peut être la seule réponse aux besoins en eau de populations toujours plus nombreuses (l'Occitanie, terre d'immigration, extérieure et intérieure) et aux besoins d'une agriculture grosse consommatrice, y compris dans sa partie la plus méridionale ;
- La forte expansion démographique des aires métropolitaines provoque des dégradations environnementales et une pollution croissante ;
- La déprise agricole entraîne la fermeture des milieux et la forêt gagne du terrain ; la part des territoires protégés continue à progresser (zones humides) ;
- La densification de l'habitat est un objectif reconnu mais difficile à atteindre ;
- La politique de régulation des transactions foncières par les collectivités territoriales, notamment la Région et les métropoles est amorcée ;
- Le développement de l'urbain et du tourisme induit la diminution des espaces agricoles et naturels, l'extension des espaces artificialisés et l'imperméabilisation des sols. donc l'accroissement des risques d'inondations, d'incendies... 75% des communes de l'ex Languedoc-Roussillon et 73% des communes de l'ex Midi-Pyrénées sont classées à risques ;

<p>l'énergie carbonée. La guerre en Europe centrale et orientale a accentué ce phénomène.</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• La majeure partie du territoire régional est susceptible de subir les effets négatifs du changement climatique : augmentation des risques d'incendies : 2/3 des communes de l'ex LR et près de 1/3 en ex MP sont soumises aux risques de feux de forêts, et à leurs conséquences comme la perte de fonctionnalités des forêts (stockage de C, qualité de l'eau, précipitations et régulation des écoulements dans les nappes, protection contre les crues et l'érosion des sols ...). Le Plan Arbre et Carbone vivant développé par le Conseil régional est de nature à prévenir ces conséquences.</li><li>• Le cordon littoral est menacé par la fréquentation, la pollution, une très forte diminution des apports d'alluvions des fleuves côtiers et l'élévation du niveau de la mer (probablement d'une dizaine de centimètres à l'horizon 2040) et des tempêtes plus fréquentes et plus intenses ;</li><li>• La dégradation des eaux de mer et des lagunes liée à la pollution et au changement climatique a des effets néfastes sur la vie aquatique. L'augmentation des aires marines dites « protégées » reste insuffisante faute de niveaux de protection forts, pour enrayer ces conséquences ;</li><li>• 1/3 du littoral est menacé par l'érosion (recul du trait de côte, conséquence pour partie des actions humaines liées aux enrochements des plages. 552 hectares gagnés par la mer depuis 50 ans (du Petit Rhône au Cap d'Agde et du Cap Leucate à Argelès) ;</li><li>• Le traitement des eaux, indispensable alors que la ressource est limitée, voit son coût augmenter. Si l'eau demeure un bien commun, l'accès pour tous les usagers à une eau de qualité risque de devenir plus difficile, notamment pour les plus défavorisés (en fonction des revenus, des lieux de résidence...);</li><li>• Les successions dans les exploitations sont de plus en plus difficiles et l'artificialisation des sols se poursuit, les terres agricoles étant grignotées par l'espace urbain ;</li><li>• La politique des « bassines d'eau » à des fins agricoles fait polémique ;</li><li>• Dans les zones péri-urbaines, la consommation moyenne d'espace par habitant tend à diminuer en raison des coûts et des réglementations ;</li><li>• La part des énergies renouvelables (eau, soleil,</li></ul>
---	--

	<p>vent) augmente. On note aussi le développement de territoires à énergie positive à l'initiative des parcs naturels régionaux. Le Conseil régional s'est engagé dans une stratégie REPOS (Région à énergies positives) d'ici 2050 en accompagnant les territoires et les particuliers dans une transition énergétique vers les renouvelables. Les parcs naturels régionaux en sont des territoires d'expérimentations ;</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Grâce à ces énergies, à son réseau historique de barrages hydrauliques et à sa centrale nucléaire, la région produit un volume d'énergie équivalent à celui qu'elle consomme.</li></ul>
--	---

**Technico-économiques: IA, Robotique, méga banques de données, accroissement des capacités de communication**

**CHAMP 3 : SYSTEME TECHNICO-ECONOMIQUE - TENDANCIEL**

**PROCESSUS**

**Processus exogènes**

- Le déficit de la balance commerciale et de la balance des paiements de la France s'aggrave ;
- Tendance au renforcement d'écosystèmes productifs territoriaux dans certaines métropoles ;
- Une montée de l'économie collaborative en lien avec l'évolution des modes de vie, phénomène innovant perceptible en période de crise, peut devenir structurelle, et donc durable ;
- Diminution relative des capacités productives industrielles et agricoles de la France et de l'Europe par rapport à l'économie mondiale ;
- Distorsion entre les besoins d'emplois pour les entreprises et les formations et désiderata notamment des jeunes ;
- En parallèle des formations initiales de second cycle, se développent des unités d'enseignement d'autoentrepreneurs centrées sur la création de start-up innovantes ;
- Reconcentration des exploitations agricoles mais aussi création de petites exploitations maraichères viables près des villes ;
- Emergence ou transformation de TPE-PME aux productions locales très spécialisées haut de gamme et avec des savoir-faire spécifiques ;
- Certaines entreprises pratiquent encore des délocalisations sur des zones aux salaires plus faibles et des externalisations (vers des auto-entrepreneurs et des sous-traitants spécialisés dans l'entretien, l'ingénierie, les systèmes d'informations) ;
- Le travail clandestin conserve un impact important et préjudiciable dans certaines parties de la Région ;
- Les emplois non délocalisables comprennent un nombre important d'emplois précaires (ex : dans

**Processus endogènes**

- Les ports maritimes gérés par la Région réalisent des efforts d'équipement par ailleurs ralentis par les crises, mais sont encore éloignés d'une capacité à concurrencer les grands ports voisins, Barcelone et Marseille-Fos ;
- En l'absence d'une gouvernance de la Région sur l'ensemble des ports régionaux, la concurrence entre les ports se poursuit et les fragilise ;
- Tendance à une réduction du déficit commercial de la région par les échanges internationaux, essentiellement grâce à l'aéronautique ;
- Accroissement du PIB de la région Occitanie qui se classe en 19<sup>ème</sup> position des régions européennes dans ce domaine ;
- L'Ouest de la région renforce plutôt une économie principalement productive, alors que l'économie présentielle continue à dominer sur la zone littorale (bâtiment et services) ;
- Comme le prévoyait le Schéma Régional Climat Air Energie, l'objectif de 35 % d'énergies produites en Région a été atteint avec des énergies renouvelables afin de contribuer au mixe énergétique ;
- Le Conseil régional d'Occitanie se distingue d'autres régions, par le recours important à la création d'agences sous statuts de l'économie mixte, couvrant de nombreux domaines, développement économique, aménagement, tourisme, biodiversité, culture, lui permettant d'amplifier son action sur les territoires en faisant converger intérêt général et rentabilité plus ou moins forte ;
- Fort développement de la part illégale de l'économie informelle dans le bâtiment et le tourisme.

<p>le Tourisme, les services, la construction et certains secteurs agricoles) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les effets du réchauffement climatique commencent à exercer leur influence sur l'ensemble de l'économie (agro-alimentaire, résidentielle et touristique) dans l'hexagone ;</li> <li>• Les stations de sport d'hiver des zones de moyenne montagne subissent déjà les conséquences d'un moindre enneigement ;</li> <li>• La lenteur de l'harmonisation des conditions d'employabilité en Europe (au plan social et fiscal) reste un frein à la création d'emplois ;</li> <li>• L'action publique dans de nombreux domaines d'intervention, développement économique, aménagement, tourisme, culture, environnement, est amplifiée par le recours à la création d'agences ; la mobilisation des statuts de l'économie mixte permet une réduction des contraintes réglementaires, un accroissement de moyens budgétaires et de compétences techniques ;</li> <li>• Les conditions de création de filières industrielles innovantes s'améliorent ;</li> <li>• Orientation vers des compromis entre nucléaire et énergies de substitution en matière de politique énergétique. Le nucléaire domaine où la France était leader mondial a fortement reculé. Au point de la rendre importatrice d'électricité issue de la production polluante gazière et charbonnière, en raison d'un choix de politique écologique hésitante depuis 20 ans et durablement non pertinent. Le gap pour recouvrer l'indépendance énergétique de la France en est d'autant plus considérable... ;</li> <li>• Suite à la crise énergétique majeure en Europe (manque de ressources), une meilleure gestion des consommations d'énergie dans les territoires, les entreprises, les habitations est recherchée, ce qui pourra avoir un impact favorable sur le changement climatique ;</li> <li>• En raison de la difficulté d'approvisionnement en métaux rares, relance de la politique minière ;</li> <li>• Effort de rationalisation de la gestion des infrastructures : construction, maintenance et gestion des flux des autoroutes, rails, ports maritimes et aéroports ;</li> <li>• Le télétravail peut favoriser une revitalisation dans certains territoires ;</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>IA, Robotique, méga banques de données, accroissement des capacités de communication</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans un contexte de concurrence internationale accrue (Asie, ressources maritimes), d'évolution des besoins liés au vieillissement de la population (accès aux services) et de lutte contre le changement climatique (normes environnementales, usage des sols ...), la révolution numérique - dont l'IA - en Occitanie comme ailleurs, joue un rôle majeur dans la transformation des processus de production, de transport, d'habitation, de santé et de consommation ;</li> <li>• Les efforts de couplage formation- recherche (projet ANITI) ne permettent pas de résoudre l'adéquation entre les emplois créés par l'IA et la robotique et les emplois supprimés ;</li> <li>• La crise sanitaire est venue amplifiée le besoin de prédiction déjà mis en avant dans le cadre des événements climatiques. Elle accentue la nécessité de travailler rapidement les informations dans leur globalité, selon les dimensions spatiales (santé globale) et temporelles (besoin de réactivité), avec un souci grandissant de sécurisation des données ;</li> <li>• Le numérique ne favorise pas à la hauteur des espérances de nouvelles formes de liens comme le développement de l'économie du partage ou collaborative et circulaire ;</li> <li>• La révolution numérique (incluant l'IA), malgré la gravité de la crise économique qui est d'ailleurs peut être plus une profonde mutation, permet l'essor de nouvelles activités et de nouveaux modes de vies (écomobilité, sécurité sanitaire globale, e-commerce ...), créant de nouveaux liens entre acteurs éloignés au sein des territoires ;</li> <li>• À la croisée des efforts européen et national, la coordination régionale des communautés de recherche-formation en physique, mathématiques, biologie, pharmacie et ingénierie avec des partenaires industriels implantés en territoire constitue une amorce de processus qui devrait permettre à la région de reprendre position dans la compétition nationale et internationale dans ces domaines, sans omettre le champ prometteur des technologies quantiques.</li> </ul>
---	---

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les métropoles concentrent de plus en plus les populations d'actifs de haut niveau (ingénieurs, techniciens, cadres, professions intellectuelles et supérieures) ;</li> <li>• Les logiques financières continuent à primer sur les logiques industrielles, sociales et sociétales.</li> </ul>	<p><b><u>Industrie</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans le contexte de crise et comparée à d'autres territoires, la zone toulousaine, grâce à ses secteurs d'excellence, dont l'aéronautique et le spatial, ainsi qu'à son potentiel de recherche, d'innovation scientifique et technique (nombreux laboratoires privés et publics), génère et développe de nouveaux produits, mais n'en tire pas encore toutes les retombées notamment dans les applications industrielles. Dans certains de ces domaines, on constate quelques effets de synergie entre Toulouse et Montpellier ;</li> </ul>
<p align="center"><b>IA, Robotique, méga banques de données, accroissement des capacités de communication</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le secteur du numérique accentue son développement, en particulier dans les applications logicielles (label French Tech), mais aussi dans les champs de l'IA (projet ANITI couplant recherche, formation et développement industriel) ;</li> <li>• Selon un processus général dans le monde, les emplois dits de « Matière grise » se concentrent principalement, dans les métropoles ;</li> <li>• Cette dynamique, essentiellement métropolitaine, peut quelques fois se prolonger dans certains bassins d'emploi par la sous-traitance et parfois par l'essaimage des formations universitaires, qui permettent l'émergence de pôles d'enseignement supérieur, de recherche et développement dans des territoires, avec une mise en place progressive de plates formes techniques<sup>1</sup> notamment dans certains sites universitaires délocalisés ;</li> <li>• Disparition quasi complète de secteurs industriels anciens : mines, sidérurgie, chimie de base, cuir, textile dans l'ensemble de la nouvelle région. Le textile subsiste ou se reconvertit grâce à de nouvelles techniques et marchés de niche dans le Gard, l'Ariège, le Tarn ainsi que le cuir dans le sud Aveyron ;</li> <li>• Apparition de nouveaux secteurs industriels fondés sur des techniques innovantes issues de la recherche de base (robotique, numérique, 3D, nanotechnologie, IA, physique quantique) ;</li> <li>• La révolution numérique, l'IA, la robotique favorisent l'émergence ou la transformation de TPE-PME aux productions très spécialisées haut de gamme et avec des savoir-faire spécifiques ;</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans un contexte de concurrence internationale accrue (Asie, ressources maritimes), d'évolution des besoins liés au vieillissement de la population (accès aux services) et de lutte contre le changement climatique (normes environnementales, usage des sols ...), la révolution numérique -dont l'IA- joue un rôle croissant dans la transformation des processus de production, de transport, d'habitation, de santé et de consommation ;</li> <li>• La révolution numérique, l'IA, entraînent une transformation générale des processus de production et favorisent le développement de nouveaux secteurs d'activité tels que les N.B.I.C. (nanotechnologie, biotechnologie, informatique, sciences cognitives, « data centers »). La révolution numérique, l'IA, la robotique favorisent l'émergence ou la transformation de TPE-PME aux productions très spécialisées haut de gamme et avec des savoir-faire spécifiques ;</li> <li>• La structure des emplois est modifiée par le numérique et la robotique particulièrement dans le tertiaire (en termes de requalifications nécessaires des salariés, de la disparition de certains métiers et de la création de nouveaux emplois) ;</li> <li>• L'emploi dans les services est de plus en plus concurrencé par la robotisation et la numérisation sauf dans les services à la personne ;</li> <li>• Problèmes de l'adéquation entre les emplois créés par l'IA et la robotique et les emplois supprimés ;</li> <li>• La Robotique favorise un ralentissement de la migration des emplois vers les pays à bas coût de main d'œuvre ;</li> <li>• La crise sanitaire est venue amplifiée le besoin de</li> </ul>	

<p>prédiction déjà mis en avant dans le cadre des évènements climatiques. Elle accentue la nécessité de travailler rapidement les informations dans leur globalité, selon les dimensions spatiales (santé globale) et temporelles (besoin de réactivité), avec un souci grandissant de sécurisation des données ;</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Développement de l'automatisation et de l'informatisation favorise les innovations techniques et organisationnelles dans les exploitations agricoles, (circuits courts, agriculture biologique...);</li><li>• Le numérique ne favorise pas à la hauteur des espérances de nouvelles formes de liens comme le développement de l'économie du partage ou collaborative et circulaire ;</li><li>• La révolution numérique permet l'essor de nouvelles activités et de nouveaux modes de vies (écomobilité, sécurité sanitaire globale, e-commerce ...), créant de nouveaux liens entre acteurs éloignés au sein des territoires et dans le même temps nuit aux relations humaines plus directes dans les entreprises et dans la vie sociale</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Grâce au numérique et à la robotique, des tendances à la relocalisation d'activités ou entreprises qui s'étaient exilées dans des pays aux faibles coûts de main d'œuvre (5 techniques du futur : impression 3D, objets connectés, réalités augmentées, robotique, Big Data) ;</li><li>• Les synergies de filières dans le secteur Santé (biothérapies, nano-prothèses, nano-robots, télémédecine, objets connectés, IA, etc.) sont de plus en plus favorables à l'ensemble de l'économie régionale ;</li><li>• Un potentiel en cours de valorisation dans le secteur des techniques informatique et communication, dans les transports et la logistique ;</li><li>• La filière régionale de l'énergie affirme son fort potentiel, articulé autour du nucléaire (Marcoule, Golfech et Narbonne) et des énergies renouvelables (hydro-électrique, biomasse, solaire, éolien).</li><li>• Relance de la politique minière en France en raison de la difficulté d'approvisionnement en métaux rares, à laquelle la Région Occitanie porte intérêt pour favoriser son développement industriel dans le strict respect de la protection de l'environnement.</li><li>• Dans l'ex-région Languedoc-Roussillon, faible internationalisation des systèmes productifs malgré des progrès importants : 305 685 établissements actifs (2012) pour 4 183 entreprises exportatrices (2013) ;</li><li>• Une spécialisation excessive induit la fuite de certaines composantes du capital technique (chimie, pharmacie, agroalimentaire) et humain.</li></ul> <p><b><u>Tertiaire</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Développement de la « Silver économie » sur l'ensemble de la région Occitanie ;</li><li>• 4 emplois sur 5 sont créés dans le tertiaire notamment sur le littoral méditerranéen ;</li><li>• La création d'entreprises (micro entreprises, artisanat) surtout dans le tertiaire est supérieure à la moyenne nationale, notamment à Montpellier ;</li><li>• La dynamique métropolitaine « Med Vallée » adosse le développement économique, la croissance des entreprises et plus largement la création de valeur économique, à la synergie des</li></ul>
--	---

	<p>trois grandes filières santé, agri-agro et environnement, qui font le succès de l'Université thématique de recherche de Montpellier.</p> <p><b><u>Tourisme</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le tourisme maintient voire poursuit son développement malgré la pandémie Covid. La nouvelle région est la 1<sup>re</sup> destination touristique de France (hors Ile-de-France) ;</li><li>• Maintien voire progression du tourisme sous ses multiples formes : balnéaire, fluvial, sports d'hiver, thermale, naturisme, culturel, tourisme d'affaires, industriel, gastronomie, pèlerinages, tourisme vert et patrimonial dans l'arrière-région, tourisme de vacances mer sur la façade maritime ;</li><li>• Risque grandissant de régression des sports d'hiver suite au changement climatique, notamment dans les stations de basse altitude (par contre allongement des périodes de fréquentation touristique).</li></ul> <p><b><u>Agriculture</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Contrairement à la viticulture, en agriculture et en agroalimentaire, les groupes coopératifs sont devenus de plus en plus puissants appuyés sur la PAC (Politique Agricole Commune), ce qui est à l'origine d'une spécialisation des productions agricoles avec diminution du nombre des petits exploitants ;</li><li>• Développement de l'automatisation et de l'informatisation dans les pratiques agricoles ;</li><li>• Développement de productions régionales hors PAC sous labels de qualité (AOC, AOP, IGP) ;</li><li>• Diminution du nombre d'exploitations agricoles et diminution globale de la Surface Agricole Utile. On note une augmentation forte de la surface des vergers d'oliviers qui a doublé en dix ans dans la zone méditerranéenne ;</li><li>• Diminution de la production du maïs au bénéfice de céréales moins « gourmandes » en eau, durant les périodes de pénurie d'eau ;</li><li>• Augmentation du stress hydrique sur l'ensemble des cultures ;</li><li>• Développement qualitatif de l'élevage et diminution du nombre d'élevages ;</li><li>• Développement du secteur agroalimentaire (vins, plats cuisinés, fromageries, produits diététiques,</li></ul>
--	--

	<p>conserveries, produits de la mer...).</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Maintien de la diversité des productions agricoles (viticulture, blé, riziculture, fruits, légumes), élevage (ovin, bovin, caprin, porcin, avicole)</li><li>• Production de très haute qualité de la viticulture sur des terroirs adaptés, avec une forte évolution dans l'organisation de la production, de pratiques, de mode de commercialisation ; la coopération a été un des moteurs de ce développement. Plus localement, la céréaliculture méditerranéenne ou la production de semences ont trouvé leur place dans les paysages ;</li><li>• Accroissement de l'agriculture périurbaine (maraichage 1/3 des exploitations) et développement des circuits courts et de proximité, mais en concurrence avec le développement urbain ;</li><li>• Diminution de la production de vin de table, de fruits et de légumes ; augmentation agrobio (1<sup>ère</sup> région de France en nombre d'exploitations), accroissement des productions AOC selon les secteurs géographiques ;</li><li>• La filière Bois, jusqu'ici insuffisamment organisée, s'oriente vers une meilleure structuration de l'exploitation <sup>2</sup> ;</li><li>• La dynamique de l'installation et de transmission des exploitants est soutenue mais ne permet pas encore le renouvellement ;</li><li>• Un début de correction de la tendance de l'abandon de terres agricoles s'observe dans certains territoires ;</li><li>• La recherche dans les domaines de l'agriculture, de la science et de la technique du vivant, de l'environnement et de l'eau reste de haut niveau et très dynamique (attractivité des sites universitaires dont Muse, développement des pôles de compétitivité) ;</li><li>• Le développement de l'automatisation et de l'informatisation dans le cadre de projets participatifs (laboratoire vivant OCCITANUM) favorise les innovations techniques et organisationnelles dans les exploitations agricoles en faveur de la transition agroécologique ;</li><li>• La nouvelle région devient la première région</li></ul>
--	--

	<p>viticole de France en volume et en surface. La viticulture régionale poursuit sa profonde mutation : la qualité de la production viticole sous le double effet de la compétitivité croissante des vins étrangers et de la moindre consommation quotidienne de vin de table ;</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le changement climatique impacte de plus en plus l'économie, particulièrement dans les domaines du bâtiment, du tourisme, de la production agricole ou énergétique, etc ;</li><li>• En agriculture et plus particulièrement pour la vigne et les grandes cultures subissant de plus en plus d'aléas climatiques, les agriculteurs sont sensibilisés et accompagnés pour renouveler les cépages et variétés adaptées, modifier les pratiques, régénérer les sols ... ;</li><li>• L'agriculture ne couvre qu'une petite partie de la consommation régionale ; le développement des circuits courts commence à faire sentir ses effets notamment en facilitant une diversification et un rapprochement production-consommation ;</li><li>• L'élevage « Haute Valeur Naturelle » est en régression forte dans le Bas-Languedoc, malgré son intérêt écologique (participation au maintien de la biodiversité, à la réduction du risque d'incendie et au maintien des ressources en eau), son intérêt économique et son intérêt en matière de santé ;</li><li>• Le lien entre culture et élevage se retisse (gestion des enherbements en viticulture ; participation à la fertilisation pour l'agriculture biologique...).</li></ul> <p><b><u>Pêche</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Diminution du nombre de bateaux (thoniers) de par les quotas européens et la surexploitation des fonds marins ;</li><li>• Avenir très incertain pour la pêche et les élevages marins suite à la pollution marine et au changement climatique.</li></ul> <p><b><u>Économie Sociale et Solidaire</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• D'une manière générale, on assiste à un accroissement de l'économie sociale et solidaire<sup>3</sup> dû à une implantation historique de la coopération agricole et vinicole, au développement de l'économie du soin, des services à la personne et des réponses à la précarité sociale, et à l'émergence de nouvelles pratiques sociales, des pépinières et des clusters ;</li></ul>
--	--

*Une prospective territoriale pour la région Occitanie*  
*« Les chemins 2050 »*

---

	<ul style="list-style-type: none"><li>• Il apparaît de nouvelles formes de liens comme le développement de l'économie du partage ou collaborative et circulaire<sup>4</sup>, notamment lié au développement du secteur numérique.</li></ul>
--	---

**Ralentissement de la croissance démographique liée aux soldes migratoires et naturels**

**CHAMP 4 : DÉMOGRAPHIE - TENDANCIEL**

**PROCESSUS**

Deux grandes tendances démographiques vont imposer de profonds changements dans la démographie à l'horizon 2050 : le recul de la fécondité et le vieillissement de la population. Ce sont des prévisions. Elles sont brièvement rappelées ici avant de porter un regard prospectif sur les évolutions propres à l'Occitanie

La baisse de la fécondité en Afrique où taux de fécondité diminuerait de 2,37 en 2017 à 1,66 en 2100, le vieillissement de la population, spectaculaire (en Chine dont la population passerait de 1,4 milliard à 740 millions en 2100) mais également très fort dans vingt-trois pays qui verraient leur population diminuer de moitié, dont l'Italie qui passerait de 61 à 30,5 millions en 2100 et l'Espagne qui connaîtrait une trajectoire similaire, de 46 à 23 millions.

**Processus exogènes**

- Forte augmentation de la population mondiale jusqu'en 2050, (près de 9 milliards d'habitants) particulièrement sur le continent africain, malgré un ralentissement de la croissance annuelle mondiale ;
- En Europe, forte augmentation de la pression migratoire (entre 50 000 et 150 000 sauf rupture) en provenance d'Afrique et du Moyen-Orient, en raison de la démographie, des changements climatiques et des conflits ;
- Progression démographique de la France qui la conduit à rattraper la population de l'Allemagne vers 2050, grâce à un taux de fécondité élevé (1,98 en 2012) et à l'immigration ;
- Augmentation de la part des plus de 65 ans dans les pays développés et émergents. 11% de plus de 65 ans dans la population mondiale en 2000, projection à 22% en 2050 ;
- Population active en progression : + 1,4 million en 10 ans, soit 28,7 millions en 2015 ;
- En France, le solde migratoire reste positif ;
- Attractivité démographique des façades atlantique, méditerranéenne et du sud-ouest.

**Processus exogènes complémentaires**

- La dynamique démographique enclenchée à partir de 1975 et qualifiée d'étalement urbain se poursuit : les villes ne sont plus des unités urbaines isolées mais sont entourées de halo de croissance constitués par leurs banlieues en croissance

**Processus endogènes**

- La nouvelle région reste l'une des plus attractives de France ;
- Les métropoles toulousaine et montpelliéraine attirent prioritairement des actifs, et le reste de la région une population plus diversifiée, notamment des retraités (20 % des personnes de 65 ans ou plus en Occitanie, contre 18 % pour la France) ;
- Une augmentation de la population dans les aires urbaines (59 % de la population occitane vit dans les 5 % de communes les plus peuplées du territoire au 1<sup>er</sup> janvier 2014) et le long des axes de communication ;
- La moyenne d'âge de la population régionale vieillit : elle passe de 41 à 45 ans mais ce processus est ralenti par une immigration de jeunes (1<sup>ère</sup> région française pour l'attractivité des moins de 20 ans) notamment sur la partie méditerranéenne (il y a accroissement simultané de la part des plus de 60 ans et des jeunes de 14 à 24 ans). La part de ces derniers dans la population totale devrait diminuer ;
- Le solde migratoire reste positif (26 400 personnes) et est supérieur à la moyenne des autres régions françaises en partie du fait de « l'apport » des personnes en fin d'activité ;
- Le solde naturel reste positif surtout dans les aires métropolitaines ;
- Le taux de la population active régionale reste supérieur au taux national mais le solde régional entrées-sorties dans la vie active devient négatif ;
- Une population active de plus en plus féminine (taux

<p>rapide et par des espaces périurbains de plus en plus vastes eux aussi en croissance : 2% des communes rassemblent 30 % de la population. Cette évolution contraint à définir de nouveaux périmètres de délimitation des espaces urbains comme, les aires urbaines de l'INSEE, mais elle impacte également les politiques publiques avec la création des métropoles.</p> <p>De nombreuses communes classées comme rurales sont dans l'orbite d'un pôle urbain ou de plusieurs pôles urbains. Dès lors la progression de l'urbanisation dans ces périphéries urbaines peut être faussement assimilée à un exode urbain ;</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le ralentissement de l'accroissement démographique de la France se poursuit en lien avec la baisse du nombre de naissances, liée à celle de la fécondité, mais aussi, et essentiellement, aux décès résultant de l'allongement de la durée de vie et du vieillissement de la population qui s'accélère. La part des personnes âgées de plus de 65 ans ne cesse de croître, passant de 20,5 % en 2020 à 28,7 % en 2070, avec une augmentation particulièrement élevée pour les personnes de 75 ans ou plus.</li></ul>	<p>d'activité des femmes de 66% en 2008, 69,3 % en 2014) et plus âgée (part des actifs de 55 à 64 ans : 39,3 % en 2008, 49,8 % en 2014) ;</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le littoral a vu sa population doubler entre 1962 et 1999. On observe un phénomène de transformation des résidences secondaires en résidences principales ou résidences étudiantes ;</li><li>• Origine géographique de plus en plus diverse de la population (Ile-de-France, Haut-de-France) et grande variété de nationalités (Europe du Nord) ;</li><li>• Augmentation notable des moins de 25 ans notamment dans les métropoles, mais aussi dans les villes ayant un site universitaire ;</li><li>• La région Occitanie, déjà 10<sup>ème</sup> région européenne en nombre d'habitants, continue de progresser avec un taux de croissance annuel moyen de la population de + 0,6% par an ;</li><li>• En 2050, les projections de l'INSEE placent l'Occitanie à la 3<sup>ème</sup> région de France en population, avec 6,9 millions d'habitants (5<sup>ème</sup> place en 2013) ;</li><li>• Maintien de la croissance démographique (3<sup>ème</sup> région de France derrière Ile-de-France, Auvergne et Rhône-Alpes), + 52 000 habitants par an dont 10 000 habitants pour le solde naturel et 42 000 habitants pour le solde migratoire ;</li><li>• Un solde migratoire qui continue à être positif dans toutes les tranches d'âge à l'exception des 25-28 ans, ce qui explique cet accroissement ;</li><li>• L'âge moyen tend à s'élever et passe de 41 à 45 ans ;</li><li>• L'attraction reste plus marquée auprès des 18-24 ans (+ 0,1 million de moins de 20 ans d'ici 2050) et des 55-65 ans (+ 0,9 million de 65 ans et plus d'ici 2050) ;</li><li>• Accroissement annuel moyen de 20 000 actifs. Le taux d'augmentation démographique varie fortement au profit des zones urbaines et littorales.</li></ul> <p><b><u>Processus endogènes complémentaires</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• L'attractivité de région Occitanie ne faiblit pas. La Région dont la population dépasse le chiffre de 6 millions d'habitants gagne plus de 40 000 habitants par an soit l'équivalent de la population de nombreuses villes dites « moyennes » de l'Occitanie : tous les ans un Albi de plus, un Sète de plus, ... Ce dynamisme se maintient à un niveau élevé malgré un léger tassement (4,2 % entre 2011</li></ul>
---	---

	<p>et 2016) dû au ralentissement du solde migratoire et d'un solde naturel en recul avec une légère diminution du taux de fécondité et une augmentation de la mortalité en rapport avec le vieillissement de la population ;</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Une démographie sous l'emprise de la métropolisation. L'attractivité résidentielle de l'Occitanie qui associe l'attrait des littoraux commun à l'ensemble de la façade maritime du Pays à l'attraction des villes se traduit par un important volume d'entrées et donc par un renouvellement de la population d'une ampleur exceptionnelle mais également par une intense mobilité résidentielle à l'intérieur des aires urbaines ;</li><li>• Trois habitants sur quatre d'Occitanie vivent dans une aire urbaine, 80 % de la population se concentre dans la plaine de Garonne et le couloir littoral. La poursuite de l'actuelle attractivité et de sa traduction spatiale dans une intensification des processus métropolitains se matérialise dans la densification des centres de ville (5 000 habitants au km<sup>2</sup> à Montpellier, 4 000 à Toulouse, 1 000 à Albi et Nîmes), par une artificialisation accrue du littoral et des espaces ruraux et par une exacerbation des coûts fonciers générateurs des disparités spatiales et des poches de pauvreté ;</li><li>• Des espaces ruraux confrontés à la désertification. Face à l'attractivité des métropoles, des villes moyennes situées au contact des auréoles de croissance des grandes villes mais également du dynamisme des façades maritimes et de certains espaces de montagne dont les activités hivernales sont prospères, des campagnes mais aussi des petites villes sont en prise avec la fermeture progressive des équipements élémentaires et des services indispensables à la permanence d'une activité et d'une vie sociale. La fermeture des classes, un premier signe de retrait fort, l'absence de médecin, un abandon insupportable, deviennent les marqueurs actuels de la désertification.</li></ul>
<p><b>Actions sur les processus des autres champs</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Impact différencié sur l'évolution de l'emploi ;</li><li>• Impact d'une croissance généralisée et durable : concentration et congestion urbaine avec de fortes inégalités territoriales ;</li><li>• Déficit des logements sociaux ;</li><li>• Accroissement coût des mobilités ;</li><li>• Surcharge des systèmes de formation ;</li></ul>	

- Nouvelles pratiques de la consommation de certains produits, notamment chez les jeunes ;
- Accroissement des dépenses sociales et sanitaires lié à l'augmentation du nombre de personnes âgées et forte ;
- Réorientation des systèmes sanitaire et social.

**Systèmes politico-institutionnels hypertrophiés et confus**

**CHAMP 5 : POLITICO-INSTITUTIONNEL - TENDANCIEL**

**PROCESSUS**

**Processus exogènes**

**Tendances à la réorganisation du système d'organisation territorial**

- Réorganisation territoriale (regroupement des régions, reconfiguration des intercommunalités, communes nouvelles par fusion) ;
- Persistance d'une inadéquation trop fréquente entre les bassins de vie et les découpages administratifs ;
- Une décentralisation encore inachevée et non clarifiée entraîne des difficultés de décisions dans tous les autres champs ;
- Nouvelles répartitions des missions confiées aux collectivités (redistribution des rôles entre communes, EPCI, départements, métropoles, régions), montée en puissance des métropoles (nouvelles structures aux capacités financières souvent fortes) et par voie de conséquence accroissement des charges des collectivités territoriales ;
- Perte de pouvoir des communes et des départements du fait du renforcement des compétences des Conseils régionaux et des intercommunalités ;
- L'illisibilité des structures et de leurs compétences entraîne par ailleurs un manque de transparence des lieux et des processus de décision et donc un déficit démocratique ressenti par de nombreux habitants de la région ;
- Manque de perception claire des missions de l'État ;
- Accroissement des incertitudes sur leurs ressources financières des collectivités locales et de l'État dans le futur ;
- Affaiblissement des corps intermédiaires traditionnels (partis politiques, syndicats, etc.) ;
- Le renouvellement social et intellectuel d'élites « innovantes » reste très insuffisant ;
- En France, des progrès dans la féminisation des cadres

**Processus endogènes**

- En Occitanie comme ailleurs une décentralisation inachevée et non clarifiée entraîne des difficultés de décisions et des lenteurs pour lancer des politiques efficaces notamment :
  - Sur le plan économique et social,
  - Sur les politiques environnementales,
  - Sur l'aménagement du territoire régional malgré la généralisation des SCOTs et des PLUI et le fait que les SRADET et les SRDEII, etc. deviennent prescriptifs.
- Difficultés financières de bien des collectivités pour réaliser leurs projets et même assumer leurs charges de fonctionnement (très encadrées par les contrats, dits « de Cahors », signés entre l'Etat et les Régions pour maîtriser l'évolution des dépenses de fonctionnement qui ne doivent pas augmenter de plus de 1,125 %/an en Occitanie < à l'inflation, et la Région fait même moins que 1,125 %.) ;
- L'instauration d'un statut et de compétences pour les deux métropoles Toulouse et Montpellier réduit et complique de fait les pouvoirs de la Région sur l'aménagement de son territoire et les politiques mises en œuvre ;
- Un Conseil Régional qui, malgré des difficultés récurrentes et encore privé d'autonomie fiscale, se trouve dans l'obligation de travailler de plus en plus avec les métropoles, les EPCI, notamment dans le domaine du développement économique ;
- Le territoire régional devient totalement couvert par les EPCI ;
- De nombreux élus ne sont pas formés à une culture prospective, c'est-à-dire à une réflexion sur le long terme et restent trop enfermés dans des stratégies de court et de moyen terme (lutttes partisans) ;
- La Région Occitanie apparaît peu endettée comparativement à d'autres Régions et est plutôt bien notée par les agences de notation ; elle ne rencontre pas trop de difficultés pour emprunter ;
- Recherche d'une bonne complémentarité entre les

<p>dans les institutions et au sein des « élites » ;</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• La loi réduit les possibilités du cumul des mandats, avec la coupure stricte d'un mandat national (député, sénateur) et d'un mandat exécutif local notamment maire ;</li><li>• La perte de confiance de la population envers les institutions politiques et leurs dirigeants se traduit par des abstentions de plus en plus fortes lors des élections locales et nationales. Ce phénomène ébranle le système républicain traditionnel et peut entraîner des modes d'expression parallèles (nouvelles procédures de concertation, renforcement du mouvement associatif...);</li><li>• Inflation législative et trop de lois sans décret d'application ;</li><li>• Poids grandissant des financements européens dans les programmes d'investissement locaux ;</li><li>• La lourdeur des procédures administratives et la réglementation (normes) allongent les délais de réalisation des projets trop étroitement dépendants des calendriers électoraux ;</li><li>• Persistance des difficultés à dépasser les intérêts particuliers pour définir un projet collectif. Trop tendance à la « judiciarisation » des conflits personnels);</li><li>• Le manque de formation des élus ne les prépare pas à affronter, dans l'exercice de leur fonction, la complexité technique et administrative de nombreux dossiers ;</li><li>• La complexité technique et administrative des dossiers renforce le pouvoir des technostructures à tous les niveaux et rend difficile l'exposé des projets par les politiques ;</li><li>• La facilité des collectivités :faire appel à des bureaux d'études ;</li><li>• La société civile et les organisations socio-professionnelles sont de plus en plus sollicitées dans les instances territoriales de concertations (Conseils de développement),mais avec quelle efficacité ?</li><li>• Mise en place de nouvelles « institutions » et des aides en vue de réduire les difficultés des territoires ruraux notamment ceux qui connaissent une déprise agricole : PETR, AZR,... ;</li><li>• Les PTER cherchent à renforcer la dynamique</li></ul>	<p>deux métropoles Toulouse et Montpellier ;</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Augmentation de l'attractivité des 8 parcs naturels régionaux qui expérimentent avec succès une politique concertée de développement économique et social, respectueux de l'environnement et du patrimoine.</li></ul>
---	--

territoriale des espaces ruraux. ; mais ils représentent une lourdeur institutionnelle supplémentaire » ;

- Volonté au moins « affichée » d'une réorganisation (concentration, mutualisation) des acteurs et opérateurs publics et privés en milieu rural (Poste, maisons médicales, services d'aide à la personne, services publics locaux.)
- Progression des interférences du phénomène religieux dans la vie des États éloignées des expressions politiques des électeurs.

**Inégalités sociales encore fortes, Difficultés de faire société**

**CHAMP 6 : SOCIÉTAL - TENDANCIEL**

**PROCESSUS**

**Processus exogènes**

**Statistiques**

- Caractéristiques biométriques: les français sont un peu plus grands et nettement plus ronds, avec en 15 ans un accroissement de la taille moyenne de 0,7cm et un gain plus marqué de poids, 3,7kg et du tour de taille, 5,3 cm (*Inserm Obepi*);
- En France, l'espérance de vie à la naissance, plus élevée chez les femmes, a progressé de 5,1 ans chez les hommes et de 3,1 ans chez les femmes;
- Espérance de vie mais encore différente selon les catégories sociales et les territoires, notamment par un accès inégal aux services de la santé;
- Dans les projections 2015-2020, la France est située au septième rang parmi les pays européens et au 11<sup>ème</sup> au niveau mondial pour les hommes, au 3<sup>ème</sup> rang au niveau européen et au 5<sup>ème</sup> dans le monde pour les femmes (*Insee Espérance de vie*);
- Les inégalités d'espérance de vie entre les catégories sociales se maintiennent (à 35 ans un ouvrier a une espérance de vie de six ans de moins qu'un cadre supérieur) (*Insee, Observatoire des inégalités*);
- L'espérance de vie sans incapacité à partir de l'âge de 65 ans est restée stable en France entre 2005 et 2011 (8,6 ans pour les femmes et 8,8 ans pour les hommes), ce qui du fait de l'augmentation de l'espérance de vie accroît la part de la population avec incapacité (*Robine, Eurostat*);
- La mortalité prématurée (décès avant 65 ans) a diminué de 30% au cours des vingt dernières années, mais reste supérieure à la moyenne des pays européens (*Insee, Eurostat*);
- En France, le taux de fécondité par femme se maintient à la même valeur depuis 2005, proche du seuil de renouvellement, et l'un des plus élevés en Europe;
- Évolution de la population des personnes en situations de handicap est parallèle à celle de la population sans handicap;

**Processus endogènes**

**Statistiques**

- Sur les dix dernières années renseignées une baisse des taux de suicide a été observée en Occitanie-Ouest, modérée à partir d'un taux inférieur à la moyenne nationale, plus forte en Occitanie-Est à partir d'un taux légèrement supérieur à cette moyenne, mais l'écart persiste;
- Des écarts interdépartementaux sont forts, dépassant le simple au double entre la Haute-Garonne et l'Hérault d'une part, et l'Aude et le Tarn d'autre part (Observatoire National du Suicide, ministère de la Santé, état des lieux). ?
- Notre région connaît aussi une augmentation des taux d'obésité, même s'ils restent inférieurs à la moyenne nationale (*Inserm Obepi*);
- En Occitanie, les décès consécutifs à l'alcool restent inférieurs à la moyenne nationale;
- La consommation régulière d'alcool à 17 ans dans notre région est désormais au-dessus de la moyenne nationale, ainsi que l'usage régulier du tabac et du cannabis chez les 18-44 ans (OFDT);
- En Occitanie, l'IDH est élevé dans l'ancienne région Midi-Pyrénées, au deuxième rang des régions, il l'est moins dans l'ancienne région Languedoc-Roussillon qui est au 11<sup>ème</sup> rang (Opendata Nord Pas de Calais);
- Avec un taux moyen de chômage de 12%, la nouvelle région Occitanie se place au 2<sup>ème</sup> rang national après la région Hauts-de-France;
- Le taux de précarité économique de la population âgée de 20 ans ou plus reste très élevé (1<sup>er</sup> rang en France).

**Qualité de vie**

- La région n'échappe pas aux mouvements généraux de la société (insécurité, drogues, pollutions, stress, etc.) et à certaines formes d'individualisme, aux problèmes d'intégration et de cohésion sociale;
- L'étendue des espaces ruraux, les structures

- La mortalité prématurée (décès avant 65 ans) a diminué de 30% au cours des vingt dernières années, mais reste supérieure à la moyenne des pays européens (*Insee, Eurostat*).

#### **Biométrie**

- Les français sont un peu plus grands et nettement plus ronds, avec en 15 ans un accroissement de la taille moyenne et un gain plus marqué de poids, et du tour de taille, (*Inserm Obépi*) ;
- En France, l'espérance de vie à la naissance, plus élevée chez les femmes, a progressé de 5,1 ans chez les hommes et de 3,1 ans chez les femmes.

#### **Statistiques plus sociétales**

- Les taux d'obésité chez l'adulte ont plus que doublé entre 1980 et **2020** concernant 17% de la population. Chez les enfants, la croissance de l'obésité est aussi observée, avec une tendance récente à la stabilisation ;
- Les taux d'obésité sont très liés aux niveaux d'éducation : il est trois fois plus fort chez les personnes ayant un niveau de Primaire que pour celles avec un niveau supérieur (3<sup>ème</sup> cycle) ;
- Les taux d'obésité restent inférieurs à la moyenne des pays de l'OCDE (*Inserm Obépi*) ;
- Le gain de l'espérance de vie des personnes en bonne santé diminue ;
- Le gain de l'espérance de vie des personnes handicapées est parallèle à celle de la population sans handicap ;
- Espérance de vie encore différente selon les catégories sociales et les territoires, notamment par un accès inégal aux services de la santé ;
- Dans les projections 2015-2020, la France est située au septième rang parmi les pays européens et au 11<sup>ème</sup> au niveau mondial pour les hommes, au 3<sup>ème</sup> rang au niveau européen et au 5<sup>ème</sup> dans le monde pour les femmes (*Insee Espérance de vie*) ;
- Les inégalités d'espérance de vie entre les catégories sociales se maintiennent (à 35 ans un ouvrier a une espérance de vie de six ans de moins qu'un cadre supérieur) (*Insee, Observatoire des inégalités*) ;
- L'espérance de vie sans incapacité à partir de l'âge de 65 ans est restée stable en France entre 2005 et 2011 (8,6 ans pour les femmes et 8,8 ans pour les

familiales et une culture rurale encore réelle tendent à spécifier certains paramètres : sociabilité, solidarité familiale, modes de consommation, accessibilité, conflits d'intérêts et d'usage concernant l'eau ;

- L'écart continue à se creuser entre certaines zones urbaines et le reste du territoire pour les taux de pauvreté et de précarité ;
- Augmentation du taux des habitants vivant sous le seuil de pauvreté ;
- La population résidante voit son univers familial se modifier par les évolutions sociales et urbaines et la croissance démographique.

#### **Santé**

- Le déficit en professionnels de santé s'accroît en particulier pour certaines spécialités : chirurgiens, anesthésistes, gynécologues, ophtalmologistes ;
- Concentration des spécialistes et des équipements médicaux sur les métropoles, les villes d'une certaine importance et la frange littorale ;
- Les politiques publiques de résolution de ces problèmes se mobilisent notamment au plan régional ;
- Le corps médical vieillit ;
- En région, l'économie de la santé et du bien-être se développe grâce aux stations thermales et climatiques, aux centres de repos et de remise en forme, aux activités liées à la valorisation de la recherche ;
- Les besoins en santé sont croissants à la fois en quantité, en qualité et en complexité et sont majorés par la situation de précarité d'une grande partie de la population.

#### **Logement**

- L'inadéquation dans la répartition géographique entre l'offre de logement social et la demande persiste dans la région ;
- L'écart entre l'offre et la demande de logements sociaux persiste ;
- Le phénomène de cohabitation intergénérationnelle imposé par défaut de ressources s'est accentué en région comme au plan national ;

<p>hommes), ce qui du fait de l'augmentation de l'espérance de vie accroît la part de la population avec incapacité (<i>Robine, Eurostat</i>) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le <u>taux de suicide</u> en France a diminué de 17 % entre 2002 et 2012 pour toutes les classes d'âge, hormis les 45-65 ans. Il reste trois fois plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Et reste parmi les plus élevés des pays européens.</li> <li>• <u>Drogues légales</u> : Sur 15 ans, la consommation d'Alcool (essentiellement du vin) a continué de décroître en France de près de 15%, entraînant une baisse de décès qui lui sont liés de près d'un quart ;</li> <li>• La prévalence du tabagisme, après plusieurs décennies de baisse est remontée entre 2005 et 2010 avant de se stabiliser ;</li> <li>• <u>Produits illicites</u> : En 15 ans en France, hausse nette de l'expérimentation et de l'usage régulier du cannabis chez les 18-44 ans, triplement de l'usage de drogues stimulantes (cocaïne, amphétamines, ecstasy), stabilité de l'usage de l'héroïne (LSD, crack et hallucinogènes) (<i>OFDT</i>) ;</li> <li>• <u>L'état de santé ressenti</u> est globalement stable depuis 40 ans, mais des écarts se sont créés dans cette perception : les indices restent bons pour les CSP élevées et le sont moins pour les autres CSP (<i>Rapport CGET</i>) ;</li> <li>• Poursuite de l'augmentation des <u>âges moyens à la maternité</u> et au premier enfant ainsi que de la proportion des mères à plus de quarante ans (<i>INED</i>) ;</li> <li>• L'âge moyen au <u>mariage</u> est plus tardif : 35 pour les hommes, 33 pour les femmes ;</li> <li>• Le nombre de mariages a diminué de près d'un tiers en 15 ans, malgré les remariages (25%) et les mariages de même sexe (3,5%) ;</li> <li>• Le <u>nombre d'unions légales</u> a augmenté du fait des PACS (7 pour 10 mariages) ;</li> <li>• Le nombre de divorces a continué d'augmenter jusqu'à un pic en 2005 et diminue légèrement depuis (<i>Insee Mariages, Bellamy</i>) ;</li> <li>• La <u>taille des ménages</u> n'a cessé de diminuer depuis 1975 par l'augmentation des ménages d'une personne du fait des familles monoparentales, des célibataires et des veuves âgées, avec des conséquences quantitatives et qualitatives sur les besoins en logement (<i>CGDD-SOeS, CGET</i>).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le phénomène de cohabitation intergénérationnelle choisi favorise les solidarités ;</li> <li>• Inadéquation entre les besoins de logement des salariés des entreprises et les logements existants, phénomène accentué pour les saisonniers ;</li> <li>• Réhabilitation et requalification insuffisantes du parc des logements anciens et sociaux.</li> </ul> <p><b>Emploi</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le taux de chômage reste très élevé, malgré les nombreuses créations d'emploi. Celui-ci est inégal selon les territoires ;</li> <li>• Les tensions sur le marché du travail créent un climat difficile pour rechercher un emploi et favorisent le travail non déclaré dans certains secteurs ;</li> <li>• La saisonnalité de l'emploi touristique et agricole reste l'une des causes majeures de la précarité dans la partie méditerranéenne de la région ;</li> <li>• Cadres, professions intellectuelles et supérieures augmentent au détriment des emplois intermédiaires dans les aires métropolitaines ;</li> <li>• Développement des très petites entreprises liées au « résidentiel » surtout dans la partie méditerranéenne (circuit court, économie de proximité) ;</li> <li>• De nombreux ménages fragiles continuent à dépendre des revenus de substitution ;</li> <li>• Le revenu brut disponible reste l'un des plus faibles des régions françaises devant les Hauts-de-France et la Corse) ;</li> <li>• L'importance relative des emplois socio-culturels permanents dans la vie économique et sociale continue à s'accroître ;</li> <li>• Écarts intergénérationnels accentués avec dépendance financière des jeunes vis-à-vis des parents ;</li> <li>• Persistance problèmes logement pour les classes défavorisées et moyennes ;</li> <li>• Perception anxieuse de l'avenir généralisée ;</li> <li>• Accentuation des écarts de niveau de vie à l'intérieur des zones urbaines et entre les zones urbaines et les zones rurales ;</li> </ul>
--	---

- **L'évolution du sentiment** d'insécurité a évolué depuis 2007 autour de 15% avec un maximum en 2014. Il est moins ressenti à domicile que dans le quartier ou le village ;
- L'évolution des statistiques de criminalité depuis les années 2006-2010 montre des contrastes entre les baisses des cambriolages, des vols sans violence et des atteintes aux voitures et l'augmentation forte (triplement) des débits frauduleux sur carte bancaire ; il y a une stabilité pour les vols avec violence et les violences en général, y compris sexuelles (ONDRP) ;
- Les homicides baissent en France depuis le milieu des années 1980 (Mucchielli) ;
- Les préoccupations des français sur le risque des attentats et du terrorisme concernent plus de 6 français sur 10, alors qu'ils ne préoccupaient que 2 français sur 10 en 2007 (INSEE ONDRP) ;
- La qualité de vie en France, sur les indicateurs de l'Indice du Développement Humain (IDH basé sur le Revenu, l'Education et la Santé), **a continué à progresser** et est à un niveau très élevé, mais il ne figure plus dans les vingt premiers pays ;
- Le lien social reste fort et diversifié dans ses moyens, avec des liens physiques traditionnels pour un quart de la population un recours privilégié au numérique pour un autre quart, 35% utilisant tous les moyens de sociabilité, tandis que 18% font partie d'un groupe de seniors isolés (Hoibian).

#### **Familles et rapports sociaux**

- La persistance d'inégalités encore fortes entraîne des difficultés spécifiques à établir une société plus apaisée et dynamique :
  - Une perte de dynamisme collectif au plan économique, mais aussi dans les autres domaines constitutifs de la société (égotisme) ;
  - Une multiplication des zones de conflits et de tensions ;
  - Une amplification des tendances communautaristes ;
  - Un accroissement des difficultés pour mener une politique d'urbanisation cohérente et intégratrice.
- Affaiblissement de la classe moyenne, au plan économique et sentiment d'isolement culturelle, notamment dans les villes petites et moyennes des

- « Judiciarisation » des rapports professionnels et sociétaux ;
- Développement du métissage culturel ;
- La persistance d'inégalités encore fortes entraîne des difficultés spécifiques à établir une société plus apaisée et dynamique :
  - Une perte de dynamisme collectif au plan économique, mais aussi dans les autres domaines constitutifs de la société ;
  - Une multiplication des zones de conflits et de tensions ;
  - Une amplification des tendances communautaristes ;
  - Un accroissement des difficultés pour mener une politique d'urbanisation cohérente et intégratrice.
- Affaiblissement de la classe moyenne, au plan économique et sentiment d'isolement culturelle, notamment dans les villes petites et moyennes, des territoires périphériques ;
- Renforcement classe dominante dans les métropoles et grandes villes qui participent à la mondialisation et en tire profit (Ecart de revenu se creusent) ;
- Concentration des CSP sup qui ont choisi le métropolisation, la mondialisation sans contraintes nationales, fiscales, culturelles, monétaires. Adhésion aux excès du libéralisme en oubliant les valeurs traditionnelles ;
- Un déficit des pluralités dans les idées et les projets de société développe une pensée unique ;

<p>territoires périphériques ;</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Renforcement de la classe dominante dans les métropoles et grandes villes qui participent à la mondialisation et en tire profit et augmentation simultanée des populations défavorisées ;</li><li>• Persistance de l'État providence par l'accroissement de la dette ;</li><li>• Les difficultés économiques et d'insertion sociale se sont accentuées plus fortement chez les moins de 30 ans : taux de chômage durable, taux de pauvreté ;</li><li>• Modification de la relation au travail ;</li><li>• La solidarité familiale se renforce au bénéfice des adultes de moins de 25 ans, avec un soutien financier régulier pour deux tiers d'entre eux ;</li><li>• Écarts intergénérationnels accentués avec dépendance financière.</li></ul> <p><b>Représentations sociales</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Amicales ou dans les loisirs, et cette opinion s'est renforcée (<i>CGET, enquête conditions de vie et aspiration CREDOC</i>) ;</li><li>• Les perceptions négatives des français sur l'évolution de leur société sont les plus négatives parmi les pays européens, sur le renforcement des inégalités et de la pauvreté, les tensions sociales, le déclassement, la baisse du niveau de vie, l'avenir des jeunes et la cohésion sociale ;</li><li>• Le pessimisme des perceptions sur l'évolution de la société va au-delà des réalités chiffrées, et dans certains cas est en contradiction avec elles (<i>France Stratégie Lignes de faille</i>) ;</li><li>• Perception anxieuse de l'avenir généralisée, notamment chez les jeunes ;</li><li>• Dégradation de l'image de la cohésion sociale par les comportements individualistes, les discriminations et amplification d'un sentiment d'impuissance des actions individuelles;</li><li>• Forte sensibilité face aux inégalités, mais augmentation du sentiment d'impuissance individuelle (Hoibian) ;</li><li>• Le degré de confiance des français reste fort à l'égard de la famille, des personnes connues et des voisins ;</li></ul>	
---	--

- Le degré de confiance dans les institutions politiques s'affaiblit considérablement. De même pour les institutions publiques et représentatives ;
- Les opinions telles qu'il y a trop d'immigrés en France, ou qu'il faut rétablir la peine de mort, ou bien que la démocratie ne fonctionne pas bien progressent, et désormais près de 9 personnes sur 10 pensent que les hommes politiques ne s'occupent pas « de gens comme nous » ;
- Le refus de plus en plus puissant d'une approche « genrée » des questions sociétales, met à mal les certitudes qui prévalaient jusque-là, alimentant chez certains (es) une angoisse existentielle.

#### **Relations sociales et sociétales**

- L'accroissement de la dette supérieur à la production de richesses affaiblit l'action de l'État providence ;
- Accentuation des écarts de niveau et de conditions de vie entre les zones urbaines et les zones excentrées notamment rurales ;
- Le modèle culturel dominant dans ce scénario reste le développement économique, la croissance, l'évolution des techniques, la consommation de biens même si, notamment chez les jeunes, commence à naître la conscience des incompatibilités entre les problèmes d'environnement, de réchauffement climatique et ce modèle culturel encore dominant ; (à déplacer en synthèse)
- Un déficit des pluralités dans les idées et les projets de société développe une pensée unique ;
- Ces nouvelles formes d'interactions plus ouvertes à la pluralité des sources et des points de vue sont aussi plus sujettes aux rumeurs et aux enfermements «tribaux», aux phénomènes de «post-vérité», avec un décalage des processus de validation et de vérification (cf. supra) ;
- Le lien social reste fort et diversifié dans ses moyens, avec des liens physiques traditionnels ;
- Fragilisation de la cohésion sociale dans la société française, notamment par la grande dispersion des lieux de vie (familiale, professionnelle, scolaire, universitaire, etc.), les accidents de la vie (perte d'emploi) ;
- L'individualisation des modes de vie s'accompagne pour certains segments de la population d'une

<p>diminution des liens sociaux et d'un risque d'accroissement de l'isolement ;</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Développement de pratiques communautaristes qui empêchent leurs membres de participer au socle social commun ;</li><li>• Persistance d'un chômage structurel dans certains secteurs ;</li><li>• La dynamique de l'emploi ne suit pas la dynamique démographique ;</li><li>• Ascension sociale en panne :<ul style="list-style-type: none"><li>- Par un système scolaire non approprié</li><li>- Par des relations sociales cloisonnées.</li></ul></li><li>• Tendance à l'instauration d'un système de santé à deux vitesses ;</li><li>• Amélioration lente de l'accessibilité (handicap, personnes âgées,...) en raison des difficultés économiques ;</li><li>• Système de santé inégalitaire et en surcharge ;</li><li>• Extension des déserts médicaux (zones rurales, quartiers sensibles).</li><li>• Poursuite de politiques en faveur de la famille, de la petite enfance et de l'autonomie.</li><li>• Accroissement de la « judiciarisation » des rapports socio-professionnels et sociétaux ;</li><li>• Persistance de l'encombrement grave des instructions des dossiers malgré la mise en place des juges de proximité et de médiateurs ;</li><li>• Augmentation de la précarité d'une partie de la population et de la paupérisation des classes moyennes, compensées partiellement par des initiatives caritatives ;</li><li>• Augmentation de nouvelles pathologies en milieu urbain (pollution, maladies de la misère et de l'isolement, ...) ;</li><li>• Croissance des pathologies, liées au vieillissement ;</li><li>• Du fait de la proportion des personnes vieillissantes, des personnes handicapées on constate la forte insuffisance des services et institutions qui leur sont dédiés ;</li><li>• Manque de moyens humains et inadéquation</li></ul>	
--	--

<p>juridique et sociale pour les maladies psychiatriques en expansion ;</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les fractures économiques, sociales et culturelles entraînant une paupérisation sont sources potentielles de délinquance ;</li><li>• Augmentation des conflits d'usage dans certains territoires ;</li><li>• Besoins accrus de certaines catégories sociales pour des pratiques ludo-sportives ;</li><li>• De nouvelles formes de liens sociaux apparaissent comme le développement de l'économie du partage (recycleries et seconde main) ou économie collaborative ;</li><li>• Le système ambulatoire permet de rester moins longtemps dans les établissements de soins et de recourir aux acteurs de proximité, professionnels et aidants ;</li><li>• Le maintien à domicile des personnes malades et dépendantes entraîne un risque de surcharge physique et psychologique pour les aidants ;</li><li>• L'insuffisance persistante de logements adaptés ou accessibles, ne permet pas de loger et d'héberger les populations les plus défavorisées ;</li><li>• Le développement des logements « intelligents » (cf. domotique) permet d'être plus optimiste sur l'accroissement de l'autonomie et de l'accompagnement de personnes en risque de dépendance ;</li><li>• Début du développement d'une offre en accession sociale à la propriété pour construire des parcours résidentiels.</li><li>• Le modèle culturel dominant <b>reste</b> le développement économique, la croissance, l'évolution des techniques, la consommation de biens ; pour autant <b>notamment</b> chez les jeunes commence à naître la conscience des incompatibilités entre les problèmes d'environnement, de réchauffement climatique et ce modèle culturel et économique.</li></ul>	
--	--

**Progrès général des pratiques culturelles, mais encore inégalités sociales accentuées dans l'accès à certaines activités culturelles, avec des progrès supérieurs en Occitanie, par rapport aux autres régions**

**CHAMP 07 : CULTURE - TENDANCIEL**

**PROCESSUS**

**Processus exogènes**

- Ralentissement de la diversification et démocratisation de la diffusion culturelle et accroissements des écarts sociaux et territoriaux pour certaines activités culturelles ;
- Valorisation d'un patrimoine et des savoirs scientifiques exceptionnels qui pourraient bénéficier à l'économie locale et par conséquent à la balance commerciale ;
- Suite aux diverses crises fort ralentissement du dynamisme des politiques culturelles ;
- Politique de création artistique insuffisante comparée à d'autres régions ;
- Difficulté à changer de modèle culturel de développement en intégrant notamment les problèmes environnementaux ;
- Insuffisance des processus d'intégration culturelle, voire danger de renforcement de communautarismes culturels et religieux ;
- Trop grande dépendance des acteurs culturels à l'égard des collectivités et de l'État ;
- Progression marquée des modalités de partage des connaissances scientifiques avec le développement des sciences participatives(\*) selon une grande diversité de formes, en lien notamment avec les préoccupations sociétales (environnement, santé, alimentation ...)

**Processus endogènes**

- Un nombre d'équipements culturels par habitant qui reste supérieur à celui observé au niveau national ;
- L'arrivée de nouvelles populations (CSP+) conduit à une augmentation de la demande culturelle et à l'apparition de nouvelles pratiques auxquelles les pouvoirs public ou locaux ont du mal à répondre étant donné la réduction de leurs moyens ;
- Valorisation d'un patrimoine exceptionnel sur l'ensemble de l'Occitanie qui bénéficie à l'économie locale et indirectement par conséquent à la balance commerciale ;
- Évolution marquée des modalités de partage des connaissances scientifiques avec le développement des sciences participatives selon une grande diversité de formes, en lien notamment avec les préoccupations sociétales (environnement, santé, alimentation ...);
- Une politique de création artistique insuffisante comparée à d'autres régions (résidences, créations « mondiales ») ;
- Difficulté à changer de modèle culturel de développement en intégrant notamment les problèmes environnementaux, même si des associations développent une approche nouvelle dans ce domaine ;
- Insuffisance des processus d'intégration culturelle, voire danger de renforcement de communautarismes culturels ;
- Pas assez d'artistes de renommée internationale (comme SOULAGES ou David AYALA) pour porter la région à l'international et en faire un atout, ce qui n'est pas sans retentissement sur le tourisme et l'économie ;
- Tous les départements et les villes ne disposent pas d'une scène équipée, d'où des difficultés d'accès au

	<p>théâtre, à la danse... au spectacle vivant ;</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Faute de lieux disponibles, et d'un réel affichage, le travail des compagnies manque de visibilité ;</li><li>• Des structures fragiles avec une masse salariale trop importante par rapport aux recettes propres ;</li><li>• Trop grande dépendance des acteurs culturels à l'égard des collectivités et de l'État ;</li><li>• L'est de l'Occitanie soutient les filières d'excellence, l'ouest s'est plus orienté vers le soutien aux initiatives des territoires (associations). Conséquences : un certain émiettement des propositions culturelles avec pour corollaire un manque de visibilité. Cette différenciation ne se réduit pas ;</li><li>• Le soutien aux initiatives locales, aux associations reste limité ;</li><li>• Les quartiers périphériques des villes et agglomérations sont peu concernés par les offres culturelles qui demeurent l'apanage des classes moyennes-supérieures ;</li><li>• Les classes populaires et singulièrement les populations issues de l'immigration s'enferment dans des pratiques culturelles communautaristes, produisant des sortes de ghettos culturels ;</li><li>• Trop forte concentration des fictions sur le littoral méditerranéen, le reste du territoire est peu ou pas concerné ;</li><li>• Pour la défense et la promotion des langues régionales, des lieux d'expression et de création peu nombreux..., manque de professionnalisme des compagnies encore en activité. La transmission, par l'école, reste un sujet. Les calandretas montrent clairement leurs limites ;</li><li>• L'innovation, notamment par le numérique se heurte à un cloisonnement des activités, à des difficultés de financement, et un système de formation très insuffisant. La fracture numérique (équipements) n'est toujours pas réduite ;</li><li>• L'éducation à la culture reste très largement insuffisante notamment dans le secondaire. Conséquence : les élèves issus des classes populaires ne parviennent pas à combler leur handicap culturel ;</li><li>• Les 8 filières (*) ne bénéficient pas des mêmes</li></ul>
--	---

*Une prospective territoriale pour la région Occitanie*  
*« Les chemins 2050 »*

---

	<p>attentions. Le patrimoine et le spectacle vivant se taillent la part du lion, au détriment de filières porteuses en termes d'emplois et d'ouverture sur de nouveaux territoires culturels (numérique).</p> <p><i>(*) patrimoine, spectacle vivant, architecture, design et services créatifs, arts visuels, numérique audiovisuel et media, édition et livres, métiers d'art. Nomenclature établie par la région Occitanie.</i></p>
--	--

**Progrès général des pratiques sportives et des équipements**

**CHAMP 08 : SPORT - TENDANCIEL**

**PROCESSUS**

**Processus Exogènes**

- La pratique sportive des français de 15 ans et plus subit une légère baisse entre 2018 et 2020 (66% en 2018 contre 65% en 2020). (INJEP) ;
- au cours de la période de confinement la pratique sportive a diminué de 10% (INJEP) ;
- Selon l'âge et la catégorie sociale les pratiques sportives varient. Ceux qui pratiquent le plus sont : les jeunes ; les hauts revenus ; les plus diplômés ;
- Les femmes sont moins licenciées que les hommes (63% contre 69%). Les femmes qui travaillent sont plus sportives que les autres ;
- Les motivations des sportifs : Santé 47% ; Détente 35% ; Plaisir 30% ;
- Clubs et associations sont des lieux qui favorisent l'intégration sociale et le « Vivre Ensemble ». Leurs conditions de fonctionnement ne sont pas facilitées par l'aide de l'État et des collectivités territoriales qui tendent à diminuer ;
- Certains clubs ou associations, compte tenu d'un urbanisme regroupant les mêmes personnes dans un même lieu, peuvent par manque de diversité sociale constituer des bases communautaristes ;
- Le sport se divise en deux catégories :
  - Sport professionnel, spectacle, organisé et géré comme une entreprise.
  - Sport amateur en difficulté par manque de moyens humains et économiques
- La formation des bénévoles concernant la discipline sportive mais aussi la gestion des structures encore insuffisante ne permet pas de répondre aux besoins des clubs et associations. La reconnaissance de ces acteurs n'est pas encore concrétisée (non reconnaissance statutaire) ;
- L'amélioration de la santé par les pratiques sportives se poursuit quel que soit l'âge et le sexe (Ministère de la santé) ;
- Aujourd'hui un enfant sur deux n'a pas d'autre

**Processus Endogènes**

- L'Occitanie est une région située autour de territoires distincts entre méditerranée, Pyrénées et massif central, ce qui favorise une activité physique et sportive diversifiée ;
- Les équipements sportifs nombreux et répartis sur l'ensemble du territoire courent toutefois après la démographie ;
- La pratique sportive en Occitanie est supérieure à celle mesurée au niveau national (14% contre 11%) ;
- Le sport en Occitanie constitue une source importante d'emploi. (27120 personnes exercent un métier dans le domaine du sport ou de l'animation) ce qui classe la région en troisième position en France métropolitaine ;
- La région Occitanie possède un Plan Régional Sport et Santé 2019 - 2024 qui présente six objectifs ;
- Prévenir l'obésité et la sédentarité chez les enfants et les jeunes ;
- Valoriser l'activité physique comme facteur de santé et de bien être en milieu professionnel ;
- Favoriser la pratique d'activité physique comme facteur d'insertion sociale ;
- Améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap ;
- Promouvoir l'activité physique comme thérapie non médicamenteuse ;
- Lutter contre la dépendance et la perte d'autonomie ;
- En Occitanie, le sport professionnel et en particulier le rugby, attire un public nombreux ce qui favorise la connaissance de la région ;
- La région compte un nombre important de licenciés (1 379 152 en 2018) ce qui favorise l'insertion sociale ;

<p>pratique physique et sportive que celle proposée par l'école ;</p> <ul style="list-style-type: none"><li>● L'USEP (Union sportive de l'Enseignement du premier degré ) voit son encadrement et ses effectifs diminuer ;</li><li>● L'UNSS (Union Nationale des Sports Scolaires) compte des effectifs stables ;</li><li>● La recherche et les nouvelles technologies participent au développement du sport en particulier en améliorant la préparation des sportifs, mais aussi en mettant au point de nouveaux matériaux et équipements sportifs. Elles accompagnent la pratique sportive des personnes en situation de handicap ;</li><li>● La recherche se tourne aussi vers l'alimentation des sportifs qui peut être complétée par des suppléments alimentaires ou des complexes nutritionnels vitaminés. La consommation de ces produits est à surveiller ;</li><li>● Le dopage est un véritable fléau tant pour les professionnels que pour les amateurs. La démarche engagée pour y faire face est encore insuffisante ;</li><li>● Les sportifs de haut niveau sont considérés comme des « produits marchands » ce qui piétine les valeurs humanistes ;</li><li>● La violence augmente autour des grands événements sportifs (hooliganisme).</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>● En Occitanie 37 % des licenciés sont des femmes (moins 2 % par rapport au niveau national).</li></ul>
--	---

**Formation – Recherche : fort potentiel sur les métropoles et grandes villes, et inégalités d'accès à l'enseignement supérieur**  
**Hiérarchie des lycées dans les classes préparatoires aux grandes écoles et hiérarchie aussi des universités**  
**Lenteur et hésitations dans le domaine des réformes pédagogiques**

**CHAMP 9 : ENSEIGNEMENT FORMATION RECHERCHE - TENDANCIEL**

**PROCESSUS**

**Processus exogènes**

- Les indicateurs de réussite académique sont en général peu favorables et inégaux selon les départements. Retard marqué et durable en termes d'accès au baccalauréat et aux études supérieures ; taux d'élèves aux acquis fragiles et insuffisants à l'évaluation au CM2 ;
- Dans le 1<sup>er</sup> degré l'approche des disciplines scientifiques est insuffisante ;
- La formation continue des enseignants du 1<sup>er</sup> degré est l'une des plus basses des pays de l'OCDE avec 18 heures dispensées ;
- Formation insuffisante de la pratique sportive dans le 1<sup>er</sup> degré ;
- Baisse du nombre d'élèves suivant un enseignement mathématique en classe de première et de terminale ;
- Les filières professionnelles du 2<sup>nd</sup> degré ne sont pas encore adaptées à la poursuite d'études supérieures dans l'enseignement généraliste ;
- Des problèmes d'inadéquation dans l'orientation vers une qualification professionnelle subsistent par mésusage des filières BTS, IUT et Université et une coupure entre milieux professionnels et académiques
- Les chefs d'établissements et les enseignants sont démunis face aux problèmes d'insécurité et de laïcité ;
- Les réponses aux situations d'insécurité en milieu scolaire sont insuffisamment définies par le législateur ;
- Le principe de laïcité qui fait l'objet de questionnement dans la société est mal abordé ou mal enseigné dans l'Éducation nationale ; Les enseignants sont quelques fois objets d'agression de

**Processus endogènes**

- Les indicateurs de réussite académique sont en général peu favorables et inégaux selon les départements. Retard marqué et durable en termes d'accès au baccalauréat et aux études supérieures ; taux d'élèves aux acquis fragiles et insuffisants à l'évaluation au CM2, plus élevés que dans la moyenne nationale, décrochage scolaire. Le taux des diplômés de l'enseignement supérieur est inférieur à la moyenne européenne et française métropolitaine, à l'exception des bassins d'emploi de Montpellier et Toulouse ;
- Des problèmes d'inadéquation dans l'orientation vers une qualification professionnelle subsistent par mésusage des filières BTS, IUT et Université et une coupure entre milieux professionnels et académiques sauf pour les BTS en apprentissage ;
- Confirmation de la baisse des effectifs des filières d'enseignement scientifique (sciences exactes et techniques) ;
- Rénovation des établissements scolaires ;
- La pédagogie en formation initiale est encore inadaptée pour obtenir la plus grande réussite des élèves ;
- Le taux de « décrocheurs » de 15 à 17 ans (jeunes sortis prématurément du système éducatif sans diplôme de niveau V (ou plus) est plus élevé qu'en moyenne nationale, ainsi que plus globalement, le nombre de jeunes sortis sans qualification ;
- Tendance à la baisse des effectifs dans les IUT ;
- Trop lente réorganisation et coopération entre les universités ;
- Excellence internationale renforcée de quelques laboratoires de recherche ;

<p>la part des élèves ou des parents sous influence communautaire ;</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Limites et impasses du système parcours up pour répondre aux attentes en matière d'orientation ;</li><li>• Confirmation de la baisse des effectifs des filières d'enseignement scientifique (sciences exactes et techniques). La France forme 2 fois moins de scientifiques que l'Allemagne ;</li><li>• Construction et rénovation des établissements d'enseignement scolaires en lien avec les collectivités territoriales décentralisées et le Contrat de Plan État Région (CPER) ;</li><li>• La pédagogie en formation initiale est encore inadaptée pour obtenir la plus grande réussite des élèves ;</li><li>• Tendance à la baisse des effectifs dans les IUT ;</li><li>• Excellence internationale maintenue ou renforcée de quelques laboratoires de recherche ;</li><li>• L'urbanisme dans les grandes villes ne favorise pas la mixité sociale, et donc la mixité scolaire ;</li><li>• Des fractures territoriales notamment dans l'enseignement supérieur, malgré des opérations d'implantation de sites universitaires dans des villes moyennes ;</li><li>• Difficultés des entreprises à trouver des formés correspondant à leurs besoins ;</li><li>• Élitisme académique différencié selon les territoires ruraux ou métropolitains, reposant sur la sélection par l'échec, qui freine l'ascension sociale ;</li><li>• Le système scolaire français est l'un des plus inégalitaires parmi les pays de l'OCDE et les effets de ségrégation sociale et scolaire y sont très importants ;</li><li>• Difficulté à développer la carte des sites universitaires hors métropoles ;</li><li>• Insuffisance des investissements matériels et fonctionnels dans les universités, notamment en fonction de l'accroissement des effectifs (surtout en comparaison des grande Écoles) ;</li><li>• Une forte proportion de jeunes continue leur formation dans l'enseignement supérieur ou en apprentissage. Mais trop souvent sans avoir les prérequis en raison en particulier du faible niveau des</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Des fractures territoriales notamment dans l'enseignement supérieur, malgré des opérations d'implantation de sites universitaires dans des villes moyennes de l'Occitanie ;</li><li>• Difficultés des entreprises à trouver des formés correspondant à leurs besoins ;</li><li>• Difficulté à développer la carte cohérente des sites universitaires hors métropoles ;</li></ul> <p><b>Néanmoins :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le potentiel de formations supérieures et de recherches s'accroît ;</li><li>• Tendance à une augmentation du nombre d'étudiants qui conforte la place de la région dans la hiérarchie universitaire et sa qualité de puissant pôle de recherche ;</li><li>• Reconnaissance de l'excellence internationale de certains laboratoires de recherche et accroissement des fonds privés ;</li><li>• Poursuite des efforts de formation professionnelle continue notamment au 1<sup>er</sup> niveau de qualification.</li></ul>
--	---

<p>baccalauréats</p> <p><b>Néanmoins :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le potentiel de formations supérieures et de recherches s'accroît ;</li><li>• Poursuite des efforts de formation professionnelle continue notamment au 1<sup>er</sup> niveau de qualification ;</li><li>• Développement de la formation tout au long de la vie (CCPE, MOOC, CPF) ;</li><li>• Les branches professionnelles contrôlent l'apprentissage, les régions perdent leur pouvoir de régulation.</li></ul>	
---	--

**Faiblesse d'une gouvernance du monde. Forte concurrence économique entre les États grandes puissances, faiblesse d'une politique mondiale environnementale, persistance, voire multiplication, des zones de conflits et élargissement du champ de la guerre.**

## CHAMP 10 : RELATIONS INTERNATIONALES - TENDANCIEL

### PROCESSUS

#### INTERNATIONAL

- Fortes tensions internationales et interrogations sur la place et l'avenir de l'organisation de l'Europe.

#### Processus exogènes

**Actions sur les processus des autres champs :**  
Recomposition de la géopolitique du monde en cours

- Après une lente reprise à la sortie de la crise mondiale du Covid-19 et une guerre commerciale prolongée entre les USA et la Chine, la demande refoulée et la frustration populaire généralisée à l'égard des économies peu performantes ont conduit les pays de l'OCDE à relancer des politiques économiques axées sur le marché pour stimuler la croissance.
- Ouverture du financement et de l'exploitation des infrastructures de transports aux capitaux privés nationaux et internationaux. Développement des programmes de coopération décentralisée publique et privée (économique, scientifique et culturel) qu'il convient d'affermir.
- Les puissances régionales et les acteurs non étatiques, y compris les entreprises, ont plus d'influence sur les domaines comme le cyberspace, l'espace et d'autres technologies, mais n'ont pas le pouvoir de dominer le système ;

**Grandes incertitudes sur les grands mouvements du Monde :**

- Il s'agit d'un monde sans direction dans lequel les règles internationales ne sont pas respectées, la coopération mondiale est limitée et la technologie n'apporte pas de solutions ;
- L'affaiblissement des règles et le manque de coopération multilatérale rendent le monde plus vulnérable aux pirates informatiques, aux terroristes et aux groupes criminels ;
- Les belligérants se sentent encouragés à poursuivre

#### OUVERTURE INTERNATIONALE

#### Processus endogènes

**Processus spécifiques à la région Occitanie :**  
**La crise des ressources dans les prochaines années risque de freiner fortement les opérations sur les infrastructures et le développement de certaines filières**

- Audience internationale de Toulouse en progression grâce au secteur aérospatial, mais aussi la robotique, l'informatique ;
- Émergence d'un pôle inter-métropolitain Toulouse-Montpellier dans le secteur de la santé, de la pharmacie et de la cosmétique ;
- Au plan européen Toulouse et Montpellier rencontrent des difficultés à monter dans la hiérarchie des Eurocités Européennes. Pas encore d'événements de dimension européenne ou internationale ;
- Progrès des universités de la région dans les relations Internationales, européennes avec Erasmus, mais aussi en Afrique et en Asie par des accords bi-latéraux ;
- Renforcement de pôles d'excellence à vocation Internationale dans le domaine de l'économie, de l'agroalimentaire et de la santé ;
- Trop faible croissance de la Formation Ouverte et à Distance (FOAD), de cours de masse en ligne et ouvert (MOOC) en direction d'autres pays, notamment de l'espace francophone ;
- Continuité des liaisons et des liens terrestres avec d'une part la péninsule ibérique, notamment la Catalogne, et d'autre part l'axe rhodanien (qui ouvre la nouvelle région vers la Suisse et l'Italie et la région

<p>leurs objectifs par la force, en particulier au Moyen-Orient et en Afrique. Mais aussi, contre toute attente, en Europe avec la multiplication des actions agressives de la Russie portant la guerre jusqu'au plus proche de la zone Est des pays de l'UE.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Ce conflit nous fait entrer en zone inconnue, toute tentative de prévision relève plus de la spéculation que de la planification rationnelle et rigoureuse. Cet évènement tragique est une rupture historique du même ordre que les révolutions de 1989 dans le bloc soviétique ou que le 11 septembre 2001.</li><li>• Les répliques de cette secousse sont multidimensionnelles et pas seulement en Europe : sécuritaires, énergétiques, industrielles, financières et alimentaires... Le développement de la crise Ukrainienne étant lui-même rendu très aléatoire par le caractère solitaire et isolé des décisions russes. Les cartes de la mondialisation sont rebattues</li><li>• Les grands problèmes mondiaux, en particulier le changement climatique et les problèmes de santé, s'enveniment lorsque les États ne sont pas incités à poursuivre les efforts de collecte de données et appliquent plutôt un ensemble d'approches disparates ;</li><li>• Des tensions internationales fréquentes ;</li><li>• La Chine va-t-elle continuer sa croissance jusqu'à devenir la première surpuissance ?</li></ul> <p>La Chine a contradictoirement rejeté le modèle de l'OCDE pour renforcer son système fermé dirigé par l'Etat, tout en donnant la priorité à la croissance économique et au commerce. Toutefois, le précédent russe de la guerre d'invasion en Ukraine, constitue une illustration ainsi qu'une expérience réelle d'évaluation des résistances probables aux tentatives d'annexion de Taïwan par la Chine et du Cachemire en partition avec l'Inde et le Pakistan</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• La concurrence géopolitique dans la Mer de Chine méridionale, reste une menace persistante pour les relations économiques.</li><li>• De nombreux conflits internes dans les pays pauvres s'enveniment sans que la communauté internationale n'intervienne vraiment.</li><li>• De fait, les deux grandes puissances ont pris des mesures pour stabiliser les relations économiques, malgré leurs modèles politico-économiques différenciés</li><li>• L'agressivité croissante de la Chine en Asie augmente le risque de conflit armé avec d'autres puissances régionales (Inde, Australie...), en particulier pour les</li></ul>	<p>Sud-PACA vers l'Italie).</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Projet à long terme de traversée centrale des Pyrénées destinée à rééquilibrer au niveau géographique et au niveau modale les liaisons et échanges vers la péninsule ibérique et l'Afrique du Nord.</li><li>• Mais difficultés de financement par l'État, l'Europe et les collectivités locales des grandes infrastructures LGV et autoroutières, de transport.</li><li>• Les ports sur la Méditerranée cherchent à développer davantage leurs relations internationales, notamment avec le Maghreb et d'autres ports méditerranéens ;</li><li>• L'Euro région ne joue encore qu'un rôle faible dans la recherche d'une coopération efficace entre ses composantes (Occitanie, Catalogne, Baléares) ;</li><li>• Ouverture culturelle de l'Occitanie vers le bassin méditerranéen avec notamment le festival International de la danse à Montpellier, cinéma méditerranéen à Montpellier, Cinespaña Toulouse, Jazz in Marciac, festival Pablo Casals à Prades...</li><li>• Mais la Communauté de Travail des Pyrénées ne fonctionne plus.</li></ul>
---	--

<p>ressources critiques ;</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les États-Unis vont-ils régresser ou du moins perdre leur hégémonie ? Le modèle de démocratie libérale occidentale différemment porté par les EU se trouve contesté par d'autres modèles fonctionnant sur d'autres paradigmes (autoritaires, dictatoriaux)</li><li>• Allons-nous vers un risque écologique majeur ou bien les progrès techniques et culturels vont-ils permettre plus ou moins vite de faire face à ce challenge ?</li><li>• Les fondamentalismes sont une vague de l'avenir sans constituer un mouvement significatif à long terme pourvu qu'on s'en donne les moyens.</li><li>• Interrogations sur l'avenir de l'organisation de l'Europe : plus de fédéralisme ou plus de confédéralisme, voire une symbiose des deux selon les compétences ? Mais, à la lumière des effets de la guerre russe en Ukraine, une volonté européenne désormais affichée et revendiquée d'aller dans le sens d'une souveraineté de défense militaire ainsi que d'une souveraineté sanitaire et alimentaire.</li><li>• Possibilité d'une industrie d'armement européenne, mais les armées nationales sont maintenues</li><li>• Problème des accords franco-britanniques, les deux seules armées disposant d'une force nucléaire.</li><li>• Tendance à l'amplification des mouvements migratoires de la rive sud et de la rive orientale de la méditerranée vers la rive nord, suite aux difficultés économiques, sociales, politiques et climatiques grandissantes dans ces pays.</li></ul> <p><b>Néanmoins :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Intensification des programmes de coopération, notamment dans le bassin méditerranéen, malgré l'instabilité de plusieurs pays d'Afrique et du Moyen Orient.</li><li>• Développement maritime à la fois fret et passagers limité ;</li><li>• Développement des transports aériens et terrestres « à bas coûts » qui amplifient les échanges</li></ul> <p>Faible internationalisation des systèmes productifs malgré des progrès importants (305 685 établissements actifs (2012) pour 4 183 entreprises exportatrices (2013).</p>	
--	--

## II. LES PROCESSUS MAJEURS DU SCÉNARIO « SOMBRE »

Ce scénario est fondé sur une conjoncture nationale, voire internationale, très défavorable et instable qui pèse très négativement sur la région Occitanie qui pâtit gravement, malgré encore quelques atouts, de cette situation.

### Concentrations urbaines, aménagement du territoire faible / ou nul

#### CHAMP 1 : AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - SOMBRE

##### PROCESSUS

##### Processus exogènes

- L'inefficacité de l'action régulatrice des organisations internationales nuit à la stabilité des territoires ;
- Très endettée l'État ne peut investir en faveur des régions ;
- Les politiques d'aménagement du territoire n'ont plus de réalité ;
- En raison de l'extension des zones de précarité et d'insécurité, les processus de solidarité et de renouvellement urbains ont échoué ;
- Les métropoles ont perdu leur dynamisme et leur attractivité ;
- Certaines villes moyennes et petites villes régressent et les relations avec leurs bassins de vie sont de moins en moins suivies ;
- Comme en chaque période durable de crise, les populations les plus démunies s'installent dans les métropoles où l'on constate une augmentation notable des ghettos, des bidonvilles, des zones de non droit ;
- Les catégories disposant de revenus faibles ou moyens se dirigent plus volontiers vers les petites agglomérations, voire vers la ruralité, et s'y paupérisent ;
- Du fait du manque de moyens et des phénomènes de repli, la mobilité a diminué ;
- La ruralité est impactée par le défi des successions en agriculture. Les conséquences sont visibles : la déprise des espaces et des paysages, la spéculation foncière obstacle à des modèles agricoles alternatifs, les risques aggravés d'incendie et d'inondation, le

##### Processus endogènes

- Les zones urbaines précédemment fragilisées dans les grandes villes et les villes moyennes voient un renforcement du communautarisme qui accroît la ghettoïsation et éloigne les perspectives de mixité sociale ;
- Les aires urbaines ralentissent leur progression, les afflux de populations défavorisées densifiant les quartiers qui concentraient déjà le plus de problèmes ;
- La revitalisation des centres villes et des bourgs-centres est stoppée, faute de moyens et de politiques publiques volontaristes. Ce phénomène régressif est amplifié par la disparition des services et des commerces de proximité ;
- La désertification du rural s'accroît dans certaines parties du territoire ;
- Forte dégradation de la qualité de l'habitat social ;
- La construction de logements est de plus en plus insuffisante, que ce soit dans le domaine social, dans le secteur privé ou le public

<p>sentiment d'abandon ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La régression de la biodiversité s'accroît considérablement par le manque de moyens et la faiblesse des politiques publiques ;</li> <li>• La diminution de la mobilité, en particulier au niveau des trajets domicile/travail, a provoqué une « désaturation » de certains réseaux de transport ;</li> <li>• L'affaiblissement des classes moyennes et populaires provoque la création de nouvelles zones de pauvreté notamment dans les banlieues et les secteurs périurbains</li> <li>• La « matière grise » émigre vers des zones moins défavorisées, ce qui réduit au sein des métropoles les capacités d'innovation, techniques comme culturelles ;</li> <li>• Le mouvement des « élites scientifiques » vers des pays étrangers s'est considérablement accentuée ;</li> <li>• La valeur du foncier baisse fortement, conséquence de la crise économique et sociale qui se prolonge</li> </ul>	
---	--

<b>CHAMP 1 : INFRASTRUCTURES - SOMBRE</b>	
<b>PROCESSUS</b>	
<p align="center"><b><u>Processus exogènes</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diminution très sensible de l'investissement, tant de la part de l'Europe, que de l'État et des collectivités territoriales ;</li> <li>• Faute de vision et de volonté stratégique, la France a pris un retard important et préjudiciable dans la réalisation des réseaux et infrastructures numériques ;</li> <li>• La concurrence « sauvage » a déstabilisé les services publics de transport et de communication ;</li> <li>• Des systèmes de transport à bas coûts se sont mis en place, offrant des services et des conditions de travail dégradés ;</li> <li>• Les espaces les plus fragiles, en milieu rural comme en zone urbaine, sont les plus touchés par cette régression ;</li> <li>• La lenteur de réalisation et d'entretien des infrastructures est manifeste, atteignant tous les</li> </ul>	<p align="center"><b><u>Processus endogènes</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En raison du manque de financements soutenus de l'Europe, de l'État et des collectivités locales, les transports régionaux se dégradent et ne répondent plus aux besoins pourtant immenses du fait de l'étendue du territoire ;</li> <li>• La réalisation des lignes à grande vitesse (Bordeaux/Toulouse, Montpellier/Perpignan) est en panne ;</li> <li>• Le réseau secondaire ferroviaire est encore plus négligé. De ce fait l'enclavement des zones les plus reculées de la région s'accroît ;</li> <li>• La faiblesse des investissements en faveur des transports collectifs urbains ne permet pas l'extension des réseaux, ni leur maintenance, d'où un accroissement des problèmes de déplacement, en particulier dans les deux métropoles ;</li> <li>• L'ensemble du territoire de l'Occitanie n'est toujours pas couvert par les infrastructures permettant l'accès aux réseaux à haut débit ;</li> </ul>

*Une prospective territoriale pour la région Occitanie*  
*« Les chemins 2050 »*

<p>modes de transport, routier, ferroviaire, aérien ;</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les déplacements en modes doux éprouvent beaucoup de difficultés à prendre le relais ;</li><li>• Atteintes à l'environnement et pollutions accrues sont l'une des conséquences de la dégradation des conditions de déplacement qui engendrent aussi des tensions sociales</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les grands projets, notamment la traversée centrale des Pyrénées, sont abandonnés ;</li><li>• Le réseau autoroutier et de routes express n'a pas progressé, défavorisant des villes moyennes comme Mende</li></ul>
---	--

**Changement climatique et environnemental**

**CHAMP 2 : ENVIRONNEMENT, CLIMAT- SOMBRE**

**PROCESSUS**

**Processus exogènes**

- Augmentation des épisodes de sécheresses avec incendies de plus en plus nombreux et violents ;
- Concentration des précipitations, d'où inondations ravageuses ;
- Diminution importante des réserves d'eau utilisables et mobilisables, et accroissement des coûts de traitement ;
- L'érosion et le recul de la côte méditerranéenne s'accroissent ;
- bouleversement de l'économie de montagne, du fait de la forte diminution des périodes d'enneigement ;
- Modification des essences forestières et des paysages avec des conséquences sur la biodiversité et les équilibres des écosystèmes ;
- Apparition de nouvelles pathologies, notamment dans le sud de la France y compris dans le règne animal ;
- Le point de basculement est atteint à partir du moment où les efforts ne suffisent plus à inverser la tendance continue au réchauffement et à éviter une catastrophe mondiale ;
- Dans ce scénario la température générale du Globe dépasse les 1,5° avec de lourdes conséquences sur l'agriculture : impossibilités de cultures par exemple dans certains pays africains (températures supérieures à 40° sur de longues périodes) avec aussi pour conséquences des phénomènes de migrations qui s'amplifient ; mais aussi une guerre pour l'eau et les terres arables ;
- La poursuite de la consommation débridée des énergies fossiles, la surconsommation de viande qui entraîne l'intensification de l'élevage industriel accélère encore le réchauffement climatique ;
- La grande consommation d'antibiotiques et plus généralement de produits chimiques constitue l'une

**Processus endogènes**

- Les aménagements urbains et ruraux ont mal intégré les risques environnementaux (périurbanisation en zones forestières ou en zones inondables) ;
- Pas de véritable planification de l'usage des sols. Les outils de planification comme les SRADDET, SCOT... ont été contournés ou se sont avérés peu efficaces ;
- Chaque acteur cherche à s'assurer la maîtrise exclusive d'une partie de l'espace ou des ressources comme l'eau ;
- Les conflits d'usage sont nombreux entre citoyens, agriculteurs, environnementalistes et industriels ;
- Les déchets continuent de croître fortement et on cherche à s'en débarrasser en les expédiant dans les pays, voire les territoires les moins favorisés ;
- La consommation d'énergies fossiles reste très importante, la région a échoué à devenir un territoire à énergie positive ;
- La réduction de la consommation de viande reste faible ;
- Les épisodes de sécheresse intenses et d'inondations catastrophiques se multiplient et s'accroissent (Phénomènes cévenols.) Mais paradoxe apparent, les terres s'assèchent, les sols se dégradent, les forêts régressent, les terres arides s'étendent, car les réserves en eau utilisable diminuent, alors que les coûts de traitement explosent. Certaines cultures deviennent très difficiles comme la vigne et le maïs ;
- Pollution générale des lacs de haute montagne par des nanoparticules de plastique ;
- La pollution des nappes phréatiques devient préoccupante. La montée des eaux maritimes accélère fortement l'érosion côtière ;

<p>des premières causes de la pollution de l'air, de la terre et de l'eau ;</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• L'usage de la voiture individuelle (modèles anciens) reste largement majoritaire : congestion des villes, pollutions aggravées... ;</li><li>• On assiste à un bouleversement en profondeur des écosystèmes, la biodiversité poursuit son inexorable régression, accélérée par l'apparition de pathologies nouvelles</li><li>• Les préoccupations et les politiques environnementales sont reléguées au second plan par les collectivités territoriales et l'Etat en raison de problèmes économiques et financiers ;</li><li>• Les inégalités sociales ne permettent pas à la plupart des habitants d'investir dans un habitat intelligent et économe en énergie ;</li><li>• La recherche subit de plein fouet les réductions de financement, d'où un coup d'arrêt sur les travaux concernant la production d'énergie propre et sur les économies d'énergie, dans le bâtiment notamment (isolation, nouveaux matériaux...)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le recul du trait de côte en méditerranée oblige à revoir les infrastructures de transport, les schémas d'urbanisation du littoral et l'économie touristique qui en est un des principaux agents. Mais les collectivités locales ne parviennent pas à financer les investissements nécessaires. C'est la remise en question de l'économie bleue ;</li><li>• Le modèle économique dans les massifs montagneux est lui aussi mis à mal. Manque de neige en moyenne montagne, fonte des derniers glaciers (alors que proportionnellement, la montagne se réchauffe plus vite que le reste du territoire) L'or blanc se limite aux stations de haute altitude, la fabrication de neige artificielle se heurte au manque de ressources en eau et du coup aggrave en aval sa disponibilité et les phénomènes de pollution ;</li><li>• Certaines essences forestières (en montagne notamment) disparaissent, les paysages se modifient, les cultures dites de zones tempérées ont fortement reculé... la vigne par exemple gagne du terrain vers le nord de la région. Certaines plantes parviennent à s'adapter aux nouvelles conditions climatiques, d'autres meurent. La biodiversité régresse ;</li><li>• L'évolution contrastée des espaces ruraux s'accroît (espaces abandonnés, espaces surexploités, jachères). Une agriculture à plusieurs vitesses s'est mise en place : production de masse soumise au commerce international et souvent sous-payée, mais aussi maintien d'une agriculture de qualité, périurbaine et marginale plus destinée aux catégories sociales aisées ;</li><li>• La région est devenue moins attractive du fait de l'augmentation de l'insécurité environnementale et d'une perte de qualité des patrimoines culturel et naturel ;</li><li>• Faute de financements, arrêt dans la recherche et la mise en œuvre de techniques de production et d'économies d'énergie (bâtiments).</li></ul>
---	---

**Technico-économiques : IA, Robotique, méga banques de données accroissement des capacités de communication**

**CHAMP 3 : SYSTEME TECHNICO-ECONOMIQUE - SOMBRE**

**PROCESSUS**

**Processus exogènes**

- Instabilité et désordre mondiaux entravent durablement l'action régulatrice des organisations internationales,
- Les crises économiques et financières s'aggravent et déstabilisent les systèmes productifs et les échanges internationaux ;
- Faute d'adaptation des systèmes de production et d'une politique ad hoc, la part de la production industrielle française diminue encore par rapport à la production européenne et à la production mondiale ;
- La part de la production industrielle de l'U.E. et des E.U. diminue au profit de la Chine, de l'Inde, du sud-est asiatique et même de certains pays d'Afrique et d'Amérique latine ;
- La compensation du recul de la production industrielle traditionnelle n'est pas assurée par les industries innovantes, ni par les services ;
- Le déploiement des GAFAM se poursuit sans contribution fiscale, facilitant ainsi une concurrence « déloyale » ;
- Décrochage de la France sur la production agricole industrielle, faute d'investissements dans le domaine des nouvelles techniques de production liées à la robotique, au numérique, aux nanotechnologies... ;
- La France n'a cessé de reculer dans le classement des pays agricoles au niveau des exportations ;
- Les ressources marines tendent partout à diminuer (perturbation de la circulation océanique) ; leur qualité est par ailleurs nettement affectée par la pollution des océans ;
- De nouveaux espaces ont été ouverts à la production agricole dans les vastes territoires du Nord de l'Eurasie et de l'Amérique ; et l'agriculture a été abandonnée dans une partie des zones semi arides ;
- L'évolution de l'agriculture est très différenciée : forte

**Processus endogènes**

**L'Occitanie n'échappe aux effets généraux de ces crises dans le domaine industriel et agricole**

- Régression des savoir-faire industriels et des capacités de recherche (les chercheurs ayant émigré vers d'autres pays) ;
- Interfaces recherche-industrie en panne ;
- Effondrement des secteurs industriels notamment aéronautique et spatial civils en raison notamment de la concurrence asiatique ;
- En Occitanie dont une grande partie de l'industrie en particulier dans la région toulousaine, était fondée sur l'aéronautique, ce secteur subit une crise majeure avec des perspectives de redressement plus qu'incertaines notamment par ralentissement national et international des déplacements en avion ;
- La concurrence internationale et l'insuffisance des efforts en matière de R&D conduisent à une décroissance forte dans le domaine de l'aéronautique ;
- Malgré les compétences technologiques, l'absence de coordination régionale entre les pôles montpellierain et toulousain ne permet pas le développement des savoirs faire dans le domaine émergent des disciplines quantiques, qui se développent intensivement dans d'autres régions et d'autres pays ;
- Un ralentissement de l'automatisation et de l'informatisation dans les exploitations agricoles nuit à leur évolution organisationnelle et à leur adaptation aux nouvelles exigences des marchés et aux aléas climatiques ;
- Faute de planification et de coordination entre professionnels agricoles, chercheurs et décideurs, les mesures d'adaptation et d'atténuation au changement climatique dans l'agriculture, en particulier en viticulture et grandes cultures, n'ont

<p>intégration industrielle et des productions standardisées ; agriculture sous signes de qualité ; agriculture de proximité ; agriculture de subsistance ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La recherche vise surtout à assurer la production en quantité et les objectifs concernant l'environnement ou la santé sont mis de côté.</li> </ul> <p><b>IA, Robotique, méga banques de données, accroissement des capacités de communication</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les moyens engagés par la France sont insuffisants pour lui permettre de piloter de véritables révolutions du numérique et de la robotique ;</li> <li>• En France aussi, suite à la révolution numérique, l'IA qui avait commencé à entraîner une transformation générale des processus de production et à s'incarner dans le développement de nouveaux secteurs d'activité tels que les N.B.I.C. se ralentit suite à des contractions financières ;</li> <li>• L'introduction du numérique et de la robotique dans les secteurs industriels et tertiaires a supprimé de nombreux emplois, dont beaucoup ne sont pas remplacés par de nouveaux métiers, faute de réflexion prospective sur les métiers d'avenir ;</li> <li>• Incontournable dans les systèmes de productions et de consommation au sens large, la révolution numérique conduit à créer des disparités au sein de la population faute d'un manque de formation des actifs, et entraîne un asservissement des citoyens dans la mise en œuvre des dispositifs ;</li> <li>• L'emploi dans les services est de plus en plus concurrencé par la robotisation et la numérisation sauf pour le moment dans les services à la personne ;</li> <li>• Se posent le problème de l'équation des emplois créés par l'IA et la robotique et des emplois supprimés ;</li> <li>• La robotique qui permet de maintenir une certaine activité industrielle sur le territoire crée moins d'emplois qu'elle n'en supprime, tout en privant l'industrie de pays à bas coût de ces emplois ;</li> <li>• Faible progrès dans la répartition et la gestion économe des consommations d'énergie dans les territoires, les entreprises, les habitations ;</li> <li>• Détérioration des infrastructures (autoroutes, rail, ports maritimes, aéroports et voies navigables) et aussi des matériels, faute de moyens financiers et aussi par manque de matières premières ;</li> </ul>	<p>pas été mises en œuvre, à temps, entraînant un abandon massif de terres, avec des conséquences socio-économiques, une augmentation des risques de grands incendies et ouvrant la voie à de fortes spéculations foncières ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plusieurs causes dans la régression du secteur agricole intensif : prix, effondrement des échanges agroalimentaires à l'échelle mondiale avec des répercussions négatives sur la production agricole régionale, dont la viticulture ;</li> <li>• Les produits obtenus via les technologies du numérique sont utilisés à l'excès selon une approche individualisée, ce qui conduit à une décroissance de la population d'actifs agricoles ;</li> <li>• Le numérique ne favorise pas à la hauteur des espérances de nouvelles formes de liens comme le développement plus solidaire ;</li> <li>• Les bassins d'emplois sous-traitants perdent leurs avantages compétitifs.</li> <li>• Prises de retard dans les nouvelles techniques de production et de gestion (robotique, numérique etc.) faute d'investissements et de main d'œuvre qualifiée, mais aussi dans les nouvelles formes d'organisation et de gouvernance des entreprises (Halocratie).</li> <li>• Certains pays et villes maintiennent des activités touristiques fondées sur le patrimoine, mais le tourisme au niveau régional est devenu moins compétitif par rapport à d'autres pays. Les conséquences, notamment sur la frange méditerranéenne sont désastreuses en termes de PIB et d'emplois ;</li> <li>• L'attractivité touristique se réduit en lien avec les risques climatiques et une perte de qualité du patrimoine ;</li> <li>• La crise accroît fortement l'économie informelle ;</li> <li>• La région reste une grande région viticole mais sa production est de plus en plus victime des aléas climatiques.</li> </ul>
--	--

- Un ralentissement de l'automatisation et de l'informatisation dans les exploitations agricoles nuit à leur évolution organisationnelle et à leur adaptation aux nouvelles exigences des marchés ;
- Une personnalisation des prix s'installe en fonction de la localisation du producteur agricole, de son empreinte environnementale, voire de sa santé, au détriment de toute dimension sociale ;
- En absence de régulation, le marché des applications de notations des aliments débouche sur une perte de la dimension culturelle et sociale, en faveur d'une alimentation personnalisée poussée à l'extrême (nutrigénomique) ;
- Le numérique ne favorise pas à la hauteur des espérances de nouvelles formes de liens comme le développement plus solidaire, c'est même souvent l'inverse ;
- Les produits issus des nouvelles techniques ou obtenus via les techniques du numérique sont utilisés à l'excès selon une approche individualisée, ce qui conduit à une décroissance de la population d'actifs agricoles ;
- La crise économique accroît les pratiques numériques individuelles qui augmentent la consommation d'énergie et de « terres rares » ;
- Les politiques de généralisation de la voiture électrique s'effectuent par consommation de « terres rares » extraites grâce à une main d'œuvre surexploitée dans des pays pauvres ;

La recherche sur les véhicules à hydrogène prend du retard ou du moins est trop lente en France et en Europe alors que des pays comme la Chine sont beaucoup plus avancés

**Démographie: Ralentissement de la croissance démographique liée aux soldes migratoires et naturels**

**CHAMP 4 : POPULATION-DÉMOGRAPHIE - SOMBRE**

**PROCESSUS**

**Processus exogènes**

- L'apport de jeunes issus des flux migratoires ne suffit pas à pallier le vieillissement de la population des pays européens et notamment de la France ;
- La baisse du financement de la sécurité sociale et la désorganisation du système de santé ont comme conséquences une diminution de l'espérance de vie et un raccourcissement du vieillissement sans incapacité ;
- Les mouvements migratoires dus aux changements climatiques, économiques et politiques sont erratiques. Ils ne bénéficient ni aux pays d'accueil, ni aux pays de départ ;
- Les politiques d'accompagnement des migrants se sont fortement restreintes et ceux-ci ont de plus en plus de difficultés à s'intégrer ;
- La croissance démographique inégale de pays africains accroît les disparités et les risques de conflits ;
- Par suite de mouvements politiques et sociaux violents et réprimés dans le bassin méditerranéen, des vagues de migrants se dirigent vers les côtes nord de la Méditerranée et en partie sur les côtes d'Occitanie.

**Processus exogènes complémentaires**

• **Baisse de la fécondité en Afrique**

En Afrique subsaharienne la chute spectaculaire des taux de fécondité serait spectaculaire. Au Niger, par exemple, qui enregistrait 7 naissances par femme en 2017, le taux de fécondité descendrait à 1,8 à la fin du siècle. L'ONU anticipe aussi une baisse importante de la fécondité en Afrique, mais moins rapide et une baisse de la population mondiale dans quatre-vingt ans : 183 des 195 pays étudiés enregistreraient un nombre de naissances par femme inférieur à 2,1 en 2100, en dessous du seuil de remplacement. Au niveau mondial, le taux de fécondité

**Processus endogènes**

- Le pourcentage de la part vieillissante de la population régionale s'accroît en raison de la diminution du taux de fécondité ;
- La région est bien moins attractive pour les actifs, son accroissement démographique est dû à l'afflux de retraités, d'immigrés et de populations paupérisées ;
- L'accroissement démographique des aires métropolitaines est stoppé du fait du ralentissement sévère de l'économie et de la baisse d'attractivité ;
- Certaines zones rurales se désertifient suite à la disparition des agriculteurs et des services entraînant une moindre attractivité pour les néo-ruraux mais d'autres zones rurales bénéficient de l'arrivée de populations urbaines (moindre coût de la vie)

**Processus endogènes complémentaires**

- L'attractivité des métropoles ne faiblit pas et la concentration urbaine qui en résulte aggrave les conséquences infra-urbaines :
  - Saturation des infrastructures de transport aux conséquences catastrophiques sur la santé dans les îlots de chaleur ;
  - Poursuite de la consommation foncière en périphérie et de la hausse des coûts fonciers générateurs de grandes différenciations sociales avec leur cortège de nuisances, d'exclusions et de violences ;
  - Multiplication des déplacements, navettes de

<p>passerait de 2,37 en 2017 à 1,66 en 2100. Seules trois régions verraient leur population augmenter par rapport à 2017 : l'Afrique subsaharienne (de 1 milliard d'habitants aujourd'hui à 3 milliards en 2100), l'Afrique du Nord (978 millions en 2100) et le Moyen-Orient (600 millions).</p> <p>Ailleurs, il faut, selon les chercheurs, s'attendre à un déclin. Vingt-trois pays verraient leur population diminuer de moitié, dont le Japon, la Thaïlande et plusieurs pays européens. La population italienne passerait de 61 à 30,5 millions en 2100. L'Espagne connaîtrait une trajectoire similaire, de 46 à 23 millions, tout comme le Portugal, de 11 à 5 millions. La Chine, elle, passerait de 1,4 milliard d'individus à 732 millions.</p> <p>● <b>L'immigration, un facteur-clé</b></p> <p>Quelques pays, comme le Royaume-Uni ou la France, verraient leur population se maintenir, en raison d'une fécondité proche du seuil de remplacement et d'un solde migratoire positif. La pyramide des âges mondiale sera elle aussi amenée à bouger : en 2100, la planète pourrait compter plus de 2,37 milliards d'individus de plus de 65 ans, pour seulement 1,7 milliard de moins de 20 ans. Ces changements entraîneraient des bouleversements économiques, car de nombreux pays devraient compter sur une population active moins nombreuse, et sur de nouvelles dépenses de santé dues au vieillissement.</p>	<p>travail, relations avec la périphérie des bi-territoriaux ;</p> <p>- Cassures multiples dans l'espace politique dont les réorganisations successives ne prennent pas en compte la réalité des espaces de vie.</p>
<p><b>Actions sur les processus des autres champs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Baisse du taux de natalité et risques sur la fécondité dus notamment à la crainte de l'avenir ;</li><li>• Un double phénomène : populations défavorisées restent concentrées dans les métropoles et les grandes villes et des catégories de populations relativement plus aisées migrent vers les territoires plus ruraux (campagnes, petites villes) afin de disposer de conditions de vie plus agréables au point de vue climatique, disposition d'espaces etc ;</li><li>• Accentuation de la ségrégation sociale et territoriale et processus général d'appauvrissement ;</li><li>• Déficit accentué des logements sociaux surtout dans les zones urbanisées et risque de friche immobilière dans les espaces ruraux ;</li><li>• Inégalités croissantes des offres de formation selon les territoires ;</li><li>• Accroissement des dépenses sociales et sanitaires lié à l'augmentation du nombre de personnes âgées et parallèlement diminution des couches d'actifs et accroissement des emplois précaires.</li></ul>	

**Systèmes politico -institutionnels hypertrophiés et confus**

**CHAMP 5 : POLITICO-INSTITUTIONNEL – SOMBRE**

**PROCESSUS**

**Processus exogènes**

- Une décentralisation inachevée et non clarifiée entraîne des difficultés et des lourdeurs de plus en plus néfastes, des prises de décisions dans tous les autres champs. La conséquence : un énorme déficit démocratique ;
- Des coûts excessifs des technostructures territoriales, appels trop fréquents à des bureaux d'études et affaiblissement de la portée des documents prescriptifs (SRADET...) ;
- En France, accentuation des blocages institutionnels. Le pouvoir politique n'est plus perçu comme en capacité de définir un projet d'intérêt général ;
- En France et en Europe, émergence de pouvoirs autoritaires et sécuritaires ;
- La décentralisation s'est transformée en un ensemble de pouvoirs distribués à des caciques territoriaux agissant dans le cadre de féodalités politiques ;
- En matière d'aménagement du territoire national, désengagement de la France et de l'Europe faute de ressources ;
- Perte de pouvoir des communes et des départements, mais les régions et les EPCI ne progressent pas clairement en matière d'autonomie ;
- Accroissement général des coûts de fonctionnement dans une période où les finances publiques, État et collectivités, sont en graves difficultés ;
- Manque de perception claire des missions de l'État ;
- Difficultés et lenteurs pour lancer des politiques efficaces :
  - Sur le plan économique et social,
  - Sur les politiques environnementales,
  - Sur l'aménagement du territoire national et

**Processus endogènes**

- En Occitanie comme dans les autres régions, une décentralisation inachevée et non clarifiée entraîne des difficultés de décisions dans tous les autres champs ;
- L'illisibilité des structures et de leurs compétences entraîne un manque de transparence des processus de décision et donc un déficit démocratique ressenti fortement en Occitanie ;
- Absence de maîtrise des coûts de fonctionnement de la part des collectivités territoriales et plus particulièrement de la région dans une période où leur endettement s'est accru, où leurs ressources financières ont diminué et où leur autonomie financière est faible, voire nulle ;
- Difficultés et lenteurs pour lancer des politiques efficaces :
  - Sur le plan économique et social,
  - Sur les politiques environnementales,
  - Sur l'aménagement du territoire national et régional.

Les difficultés et le climat de rareté accroissent des rivalités entre des caciques régionaux et locaux.

*Une prospective territoriale pour la région Occitanie  
« Les chemins 2050 »*

---

<p>régional.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Rôle étouffant des médias contrôlés souvent par des puissances financières</li></ul>	
---	--

**Inégalités sociales accrues, grandes difficultés pour faire société**

**CHAMP 6 : SOCIÉTAL - SOMBRE**

**PROCESSUS**

**Processus exogènes**

**Démographie Biométrie**

- Espérance de vie en bonne santé en régression et très sensible selon les catégories sociales, la démographie et les situations climatiques, notamment par un accès très inégal aux services de la santé ;
- Le taux de fécondité par femme a progressivement diminué pour rejoindre la moyenne des pays européens et ne permet plus le renouvellement de la population ;
- L'âge moyen à la maternité, qui avait augmenté dans les décennies précédentes s'est stabilisé, en lien avec la diminution du taux des femmes exerçant une profession et du freinage de leur progression dans l'ascension de l'échelle des métiers et des postes.

**Familles et rapports sociaux**

- L'instabilité accrue des liens entre les deux parents ne permet pas dans de nombreux cas d'assurer la sécurité matérielle, éducative et affective de leurs enfants ;
- Les modes d'échanges dans le voisinage, le quartier, et les associations, se sont restreints et les personnes vulnérables du fait de leur précarité, de leur âge ou d'un handicap, sont fréquemment en position de solitude et de délaissement ;
- Les solidarités qui s'exercent à l'intérieur d'un groupe culturel à caractéristiques particulières du fait d'une origine commune ou du partage d'une même religion ou idéologie se sont maintenues, au prix de crispation des rapports avec les autres groupes et de replis communautaires. Le partage social et citoyen, avec des valeurs communes, ne fait plus partie des fondamentaux ;
- L'accroissement des communications à distance et même du télétravail ne favorise pas les interactions de proximité.  
Le télétravail a contribué à creuser les inégalités professionnelles entre hommes et femmes et au retour de certaines d'entre elles au foyer ;
- Les rapports sociaux tendus sont à l'origine de

**Processus endogènes**

**Qualité de Vie**

- En région comme au plan national, dans l'organisation de vie, l'urbanisme et le logement, il y a une insuffisante prise en compte par les politiques publiques et les entrepreneurs des équilibres entre les aspirations personnelles des citoyens, les nécessités de leur vie familiale, et les contraintes du travail et de mobilité ;
- La rareté et la mauvaise répartition des services de proximité (publics, libéraux et marchands) entraînent une ghettoïsation de certains quartiers de ville, dans leur centre ou à leur périphérie et un isolement dans les territoires de la région à faible densité. De ce fait les contraintes de mobilité sont accrues ;
- La perception des risques naturels est très différente selon le niveau économique et l'éducation, avec des comportements d'acceptation fataliste contrastant avec des obsessions de risques, sans que l'analyse puisse en être approfondie. Il en résulte des tensions fortes sur ce sujet avec de grandes difficultés à concilier économie et écologie ;
- Écarts intergénérationnels de plus en plus accentués avec dépendance financière dans la catégorie des jeunes vis-à-vis des parents et dans la catégorie des personnes âgées ;
- Le niveau de vie des habitants de la population reste globalement l'un des plus faibles des régions françaises et les inégalités de revenus sont accentuées ;
- Les habitants de la région ont vu leur cadre et leur mode de vie se dégrader (alimentation, possibilité de profiter des avantages naturels de la mer, de la montagne, dépérissement de leurs traditions culturelles et sportives...), les relocalisations imposées par le changement climatique n'ont pas été opérées. Leur région leur paraît avoir moins d'agrément et est moins attractive ;
- La région Occitanie malgré certains atouts qui lui

<p>contentieux nécessitant le recours à la justice quand ce n'est pas le recours à la violence ;</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• A l'exception des classes les plus aisées les conditions de vie des adolescents et des jeunes adultes n'ont cessé de se dégrader par rapport aux générations antérieures du fait d'une détérioration de leur insertion socio-professionnelle</li><li>• Écarts intergénérationnels de plus en plus accentués avec dépendance financière dans la catégorie des jeunes vis-à-vis des parents et dans la catégorie des personnes âgées</li></ul> <p><b>Représentations sociales</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• L'idéal de la vie familiale, assurant affection, protection et solidarité reste fort, en décalage fréquent avec la réalité, ce qui donne lieu à une nostalgie passiste ;</li><li>• Les familles éclatées puis recomposées peuvent dans des cas assez nombreux introduire des inquiétudes donc des difficultés comportementales chez les enfants ;</li><li>• Les perceptions des Français sur l'évolution de leur société sont négatives, bien plus que celles des autres européens, avec un sentiment d'impuissance à éviter une dégradation ;</li><li>• Forte progression du sentiment d'insécurité y compris dans les territoires qui sont le moins exposés ;</li></ul> <p><b>Qualité de Vie</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les Indices du Développement Humain (IDH) se sont dégradés en France qui est désormais mal classée dans les comparaisons internationales ;</li><li>• L'explosion des achats à distance modifie les relations traditionnelles commerçants-consommateurs ;</li><li>• La vie quotidienne est de plus en plus dépendante des réseaux immatériels. L'ensemble du territoire est couvert par le haut débit (éducation, acteurs économiques, décideurs politiques) ;</li><li>• Dans l'organisation de vie, l'urbanisme et le logement, il y a une insuffisante prise en compte par les politiques publiques et les entrepreneurs des équilibres entre les aspirations personnelles des citoyens, les nécessités de leur vie familiale, et les contraintes du travail et de mobilité. Il en résulte une altération de la qualité de vie pour de nombreuses catégories des français ;</li></ul>	<p>sont propres est touchée de manière profonde par la crise économique et sociale, d'autant plus que certaines populations en difficultés migrent vers ses territoires, espérant que le coût de la vie y sera inférieur à bien d'autres régions françaises ou européennes ;</p> <p><b>Précarité et pauvreté</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• La proportion des personnes en situation de précarité et de détresse psycho-sociale n'a cessé d'augmenter, dans le même temps où une fraction réduite de la population n'a cessé de s'enrichir. Ces inégalités accrues provoquent des tensions sociales fortes ;</li><li>• Les problèmes d'organisation de l'accueil et de l'insertion sociale des réfugiés ou des migrants économiques accroissent le nombre de personnes en situation de précarité et provoquent une recrudescence d'intolérance, plus marquée dans les segments de la population qui sont en situation ou en risque de pauvreté ;</li><li>• Des quartiers de ville, certaines communes péri-urbaines et certains territoires ruraux concentrent une très forte proportion de personnes en situation de précarité et vulnérables, ce qui rend difficile l'organisation de la vie sociale ;</li><li>• Dans les quartiers précarisés des villes, la spirale désinsertion sociale, délinquance, accès de révoltes et de répression, s'est durablement installée ;</li><li>• Ces situations de précarité et de pauvreté favorisent des fractures sociales qui conduisent au communautarisme dans certains cas et à l'isolement dans d'autres ;</li><li>• Richesses et pouvoir sont concentrés dans les mains d'une petite élite tandis que la plupart des gens souffriront non pas de l'exploitation, mais d'un état bien pire : l'inutilité</li></ul>
--	---

- La rareté et la mauvaise répartition des services de proximité (publics, libéraux et marchands) entraînent une ghettoïsation de certains quartiers de ville, dans leur centre ou à leur périphérie et un isolement dans les territoires à faible densité. De ce fait les contraintes de mobilité sont accrues ;
- La perception des risques naturels est très différente selon le niveau économique et l'éducation, avec des comportements d'acceptation fataliste contrastant avec des obsessions de risques, sans que l'analyse puisse en être approfondie. Il en résulte des tensions fortes sur ce sujet avec de grandes difficultés à concilier économie et écologie.

#### **Précarité et pauvreté**

- La proportion des personnes en situation de précarité et de détresse psycho-sociale n'a cessé d'augmenter, dans le même temps où une fraction réduite de la population n'a cessé de s'enrichir. Ces inégalités accrues provoquent des tensions sociales fortes ;
- Les problèmes d'organisation de l'accueil et de l'insertion sociale des réfugiés ou des migrants économiques accroissent le nombre de personnes en situation de précarité et provoquent une recrudescence d'intolérance, plus marquée dans les segments de la population qui sont en situation ou en risque de pauvreté ;
- Des quartiers de ville, certaines communes péri-urbaines et certains territoires ruraux concentrent une très forte proportion de personnes en situation de précarité et vulnérables, ce qui rend difficile l'organisation de la vie sociale ;
- Dans les quartiers précarisés des villes, la spirale désinsertion sociale, délinquance, accès de révoltes et de répression, s'est durablement installée ;
- Ces situations de précarité et de pauvreté favorisent des fractures sociales qui conduisent au communautarisme dans certains cas et à l'isolement dans d'autres ;
- Richesses et pouvoir concentrés dans les mains d'une minuscule élite tandis que la plupart des gens souffriront non pas de l'exploitation, mais d'un état bien pire : l'inutilité ;

#### **Logement**

Aggravation des problèmes d'accès aux logements sociaux et très sociaux, en particulier dans les centres villes, pour les classes défavorisées et moyennes ;  
Aggravation majeure des problèmes des sans-abris dans les villes

- Le nombre de personnes en situation de grande exclusion sociale (sans logement, travailleurs pauvres, jeunes sans emplois et hors du système scolaire...) augmente très fortement avec des conséquences néfastes (dépression, décès prématurés, retard de développement des enfants, développement de bidonvilles, etc...);
- L'éloignement du lieu de travail et des logements disponibles et l'inadéquation aux besoins des moyens de transport allongent la durée des voyages pendulaires, entraînant de fortes gênes dans la vie quotidienne, personnelle et familiale ;
- L'insuffisante réhabilitation des logements indignes, la négligence de l'entretien du parc de logements et le déficit de constructions, concourent à une dégradation des conditions de vie, à des sur-occupations, à des cohabitations intergénérationnelles par nécessité ;
- L'insuffisance et le mauvais état du parc de logements limitent l'accès à l'hébergement social pour ceux qui le nécessitent ;
- Les mauvaises conditions de logement sont des facteurs d'altération de l'état de santé, en particulier pour les jeunes enfants.
- Le parc privé locatif s'est réduit en raison de la faiblesse des aides à la rénovation énergétique imposée.

#### **Santé, Action Sociale**

- Les modes de vie sont « stressants » du fait des conditions d'insécurité dans la recherche de travail, dans le travail lui-même, dans la peur de le perdre ou de ne jamais en trouver pour ceux qui sont sans emploi ;
- Une fraction notable de la population ne peut accéder à des soins de qualité, à la fois pour des raisons économiques et du fait d'une organisation défectueuse des services publics et privés de santé ;
- L'accroissement des troubles psychiatriques dans la population ne rencontre pas le niveau de prise en charge médicale et juridique adaptées ;
- Le recours aux urgences et aux hospitalisations indûment prolongées est observé. (renchérisant le coût de la santé, en raison de la non généralisation des soins efficaces de proximité, des soins à domicile et du soutien social et psychologique des aidants) ;
- Les soins de haute technicité sont concentrés dans de

<p>grandes métropoles et de plus en plus réservés à certaines populations privilégiées ;</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• L'insuffisante participation des professions médicales à la formation professionnelle continue, malgré une forte incitation des Pouvoirs publics à y recourir pour une meilleure efficacité thérapeutique de l'offre de soins, se conjugue de façon préoccupante avec une résistance, très marquée chez les médecins libéraux, à promouvoir les protocoles de coopération de soins non programmés et le progrès des pratiques médicales avancées relevant désormais des professions soignantes paramédicales ;</li><li>• La prévention et l'éducation de la santé sont négligées, avec un impact négatif sur l'état de santé de la population et le taux de handicap ;</li><li>• Des pathologies anciennes, telles que la tuberculose, réapparaissent du fait de la dégradation des conditions de vie sociale et d'habitat, comme de la négligence des soins ou de la prévention ;</li><li>• Des pathologies nouvelles liées aux modifications environnementales et climatiques sont apparues, et la lutte contre les vecteurs de ces maladies est insuffisante ou peu efficace ;</li><li>• Les conséquences de l'isolement des personnes sont amplifiées quand elles deviennent dépendantes ;</li><li>• De nouveaux traitements médicaux permettent l'amélioration de la santé mais ne sont accessibles qu'aux catégories les plus favorisées du fait des coûts très élevés.</li></ul>	
--	--

**Progrès général des pratiques culturelles**

**CHAMP 07 : CULTURE - SOMBRE**

**PROCESSUS**

**Processus exogènes**

- Effondrement des valeurs qui ont fondé les sociétés occidentales : Grèce (philosophie, sciences), Rome (droit), les églises et leur morale, le rationalisme scientifique, l'égotisme de la société de production/consommation ;
- La société numérique se déploie et les TIC continuent à se diffuser, mais ce développement n'est pas maîtrisé, leurs conséquences environnementales ne sont pas prises en compte (terres rares, recyclages, stockage) ;
- Les savoirs scientifiques et techniques qui ont pourtant été parmi les premiers du monde, n'ont cessé de s'affaiblir (baisse intellectuelle du niveau général et des moyens financiers): bien des chercheurs ont émigré vers des pays de meilleur niveau et plus attractifs financièrement ;
- La région mais aussi la France ont perdu la bataille du numérique. Les femmes restent minoritaires chez les spécialistes qui font globalement défaut (formations techniques déficientes) et grosses lacunes (école) dans l'apprentissage d'une culture numérique pour le plus grand nombre ;
- L'IA (intelligence artificielle) développe l'efficacité « humaine », et réduit nos capacités au libre arbitre (« science sans conscience n'est que ruine de l'âme ») ;
- L'information immédiate (info en continu) occupe tous les écrans. Elle fait du citoyen une machine à consommer l'info et le prive de toute possibilité de consacrer du temps à l'analyse et à la réflexion ;
- L'info en continu et son contenu lors de certains événements développent un climat anxiogène qui nuit à la vie sociale et sociétale dans son ensemble ;
- Les difficultés économiques et financières réduisent fortement la politique de soutien à la création artistique ;
- Abandon de l'exception culturelle à la française. Le manque de soutien de l'État, de subventions publiques ou d'aides diverses par le réseau des

**Processus endogènes**

- Les revenus d'une forte proportion d'habitants de la région se dégradent et freinent de plus en plus la participation à des activités culturelles variées ;
- Les dynamiques culturelles sont de plus en plus inégales dans les divers territoires. Un fort contraste entre les zones riches favorisées et les autres ;
- Les festivals financés par les collectivités et le mécénat sont de moins en moins des instruments d'attractivité des villes et de la région ;
- Les choix budgétaires amènent à la diminution des crédits consacrés à l'enrichissement, au maintien en état et à la restauration du patrimoine. Cette dégradation a des effets négatifs sur l'attractivité des territoires et particulièrement sur le tourisme de qualité ;
- Les langues et cultures régionales (occitan et catalan) souffrent de l'absence de politique volontariste en faveur de leur promotion et de leur valorisation. Elles encourent un risque légal, surtout pour l'occitan qui n'a pas la force d'appui de la région Catalogne Sud ;
- L'enseignement des langues régionales n'est pas facilité par l'Éducation Nationale, et la diminution des crédits des collectivités territoriales pour les écoles associatives (Calandretas et Bressolas) compromet leur survie économique et les réserve aux familles aisées ;
- Les populations récemment installées en Occitanie sont ignorantes ou indifférentes aux particularités culturelles régionales, ce qui altère les liens culturels ;
- Les deux pôles universitaires majeurs, Toulouse et Montpellier, ont un fonctionnement en grande partie « hors-sol », et n'apportent pas leurs concours à la valorisation du patrimoine culturel de la région. Ils s'isolent des autres sites universitaires d'Occitanie livrés à eux-mêmes ;
- Les programmes d'éducation artistique et

<p>Fondations, met en en grande difficulté l'ensemble des acteurs du spectacle vivant, ainsi que les créateurs dans les disciplines les plus diverses (plasticiens, peintres, photographes, cinéastes, écrivains, auteurs, musiciens...);</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• L'insuffisance de médiation culturelle adaptée à ces phénomènes ne permet pas de rendre la culture accessible partout et tout le temps ;</li><li>• La culture est insuffisamment reconnue comme facteur de développement économique durable en France. Le pays continue à perdre son image culturelle forte (cinéma, théâtre, littérature, télévision, jeux vidéo, etc.) et attire moins les étrangers du monde entier ;</li><li>• Les inégalités croissantes d'accès à la culture participent à un délitement de plus en plus grave du sentiment d'appartenance à la communauté nationale ;</li><li>• Faute d'accord sur les principes unitaires de la République la diversité culturelle s'est transformée en support de communautarisme aboutissant à des tensions entre différents segments de la population, en fonction des générations ou des origines régionales, linguistiques, religieuses, et/ou étrangères... ;</li><li>• L'État intervient peu sur des opérations et équipements culturels d'importance nationale et ses choix manquent de cohérence et de clarté dans leurs objectifs ;</li><li>• Absence de création artistique et abandon plus ou moins progressif de la sauvegarde du patrimoine ;</li><li>• Les collectivités territoriales se servent souvent des budgets culturels comme mesures d'ajustement budgétaire, ce qui entraîne une insuffisance des financements et une insécurité et une précarité accrues des professionnels de la culture ;</li><li>• Les ressources telles que le mécénat d'entreprise, les fondations, les legs ou les souscriptions citoyennes en régression significatives ne permettent pas de pallier l'insuffisance des soutiens publics et elles sont en baisse, à la fois parce qu'elles ne suscitent pas un intérêt suffisant de la population et à cause d'une législation fiscale devenue défavorable ;</li><li>• Le patrimoine historique, archéologique, etc...pourtant exceptionnel, est de moins en moins entretenu, encore moins mis en valeur, ce qui nuit à l'économie touristique et par voie de conséquence à la balance commerciale de la France ;</li></ul>	<p>scientifique sont devenus de plus en plus insuffisants et cloisonnés, avec très peu d'îlots de qualité, en particulier certaines écoles des Beaux-Arts ;</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• La raréfaction des représentations (spectacle vivant) hors les murs et dans l'espace public ne permet pas d'aller au contact de tous les publics, dans tous les territoires ;</li><li>• Le développement des formes artistiques émergentes n'est pas accompagné ;</li><li>• L'insuffisance du nombre et de la formation des médiateurs culturels, professionnels ou bénévoles entrave un large accès aux disciplines artistiques, littéraires et scientifiques ;</li><li>• Les dynamiques associatives sont freinées par un ensemble de difficultés s'ajoutant à la diminution des ressources économiques : augmentation des exigences de contrôle bureaucratique avec pour corollaire une professionnalisation des cadres, une diminution de l'implication des bénévoles, aussi bien pour le renouvellement de leurs Conseils d'Administration que pour le travail sur le terrain. Des conflits naissent entre les professionnels salariés et les bénévoles, faute d'accord sur les projets et leur exécution.</li></ul>
--	---

- La langue française est de moins pratiquée comme langue internationale dans les institutions politiques mondiales et européennes, dans les échanges scientifiques et techniques ;
- Le nombre d'élèves choisissant le français comme langue étrangère est en baisse en Europe et dans le monde ;
- La facilitation de l'usage du français dans les instances internationales par la mise en place des techniques de traduction simultanée est de moins en moins fréquente ;
- Un certain nombre de pays francophones en Afrique a choisi de substituer l'anglais au français comme langue officielle, avec pour conséquence une diminution du nombre des francophones ;
- L'utilisation du français déclinant, on assiste soit à un raidissement conservateur, bloquant l'évolution de la langue (notamment dans l'orthographe) avec un risque d'obsolescence accrue, soit à l'usage d'une « novlangue » mêlant indistinctement français et anglais tous deux simplifiés ;
- La qualité de la pratique écrite et orale du français se dégrade, à proportion des problèmes d'éducation dans l'enfance, de l'existence de zones « ghettoïsées », et de l'absence de formation continue pour cette question ;
- Les entreprises accordent de moins en moins d'importance à la question de l'enracinement culturel et aux échanges
- Faute d'engagements publics conséquents dans le tourisme patrimonial en zones rurales, toute l'économie locale qui y était associée dans le commerce, l'emploi, l'aménagement, a périclité en dégradant les conditions de vie des populations.

**Progrès général des pratiques sportives, des équipements très ralentis, des inégalités sociales accentuées dans l'accès à certaines pratiques sportives**

**CHAMP 08 : SPORT - SOMBRE**

**PROCESSUS**

**Processus Exogènes**

- Par manque de reconnaissance de l'utilité sociale des clubs et associations ainsi que des bénévoles qui les encadrent ces structures diminuent ou disparaissent ;
- L'affaiblissement des clubs amateurs et des associations sportives par manque de bénévoles formés et de moyens économiques engendre une perte de liens sociaux et sociétaux ce qui complique l'intégration sociale ;
- Développement des clubs et associations sur des bases communautaires qui peuvent aller vers le communautarisme ;
- Les métropoles et les grandes villes ont pris le pas sur les villes moyennes et petites en ce qui concerne l'appui aux clubs et associations sportives grâce aux moyens dont elles disposent et à ceux qu'elles peuvent obtenir des collectivités territoriales , des entreprises...Cela paupérise et affaiblit le dynamisme des zones rurales ;
- Accentuation des inégalités femme homme pour l'accès à la pratique sportive ;
- Dans certaines disciplines sportives, on rencontre des comportements équivoques (violences physiques, psychologiques) ;
- Dégradation de l'état sanitaire due à la diminution de la pratique sportive ;
- Par manque de moyens les plans, national et régional, « sport-santé » n'ont pas eu l'effet escompté. La sédentarité s'accroît avec les complications sur la santé qu'elle génère ;
- L'ensemble des territoires n'est pas pourvu d'un équipement qui permet la pratique sportive pour

**Processus Endogènes**

- Par manque de moyens attribués par l'État, mais aussi par les collectivités territoriales qui ne disposent pas de ressources propres, les territoires d'Occitanie, diversifiés et éloignés manquent d'équipements sportifs ;
- La diminution de l'activité sportive entraîne dans la région une baisse significative de l'emploi dans un secteur important ;
- Le plan régional de santé ne peut être poursuivi par une collectivité régionale affaiblie qui perd un élément majeur de sa politique sportive.

<p>tous. L'égalité sociale perd cet important élément de régulation, l'insertion sociale se complique ;</p> <ul style="list-style-type: none"><li>● La consommation de produits nutritionnels non recommandés et le dopage ne sont pas stoppés. La santé des sportifs professionnels comme amateurs est mise en danger ;</li><li>● La recherche et les nouvelles technologies se détournent du sport. L'amélioration des méthodes et des moyens est annulée. La pratique sportive des personnes en situation de handicap devient plus difficile ;</li><li>● Le système économique qui gère le sport est hors normes. Les grands clubs, seuls, en tirent profit et les petits clubs peineront à tenir leur place dans la société ;</li><li>● La violence autour des stades se multiplie et favorise le communautarisme et même le nationalisme ;</li><li>● De façon générale l'accès au sport des personnes en situation de handicap est moins considéré ;</li><li>● Les sportifs de haut niveau sont considérés comme des « objets marchandise » dans des règles qui peuvent rappeler d'autres temps... ;</li><li>● Le manque d'associations sportives scolaires diminue l'impact sur la santé et la réussite scolaire des jeunes.</li></ul>	
--	--

**Enseignement recherche : le potentiel est concentré sur les métropoles et grandes villes, mais il demeure très faible dans les zones excentrées**

**CHAMP 9 : ENSEIGNEMENT FORMATION RECHERCHE - SOMBRE**

**PROCESSUS**

**Processus exogènes**

- En France, hiérarchie des lycées dans les classes préparatoires aux grandes écoles et hiérarchie croissante aussi des universités ;
- Lenteur et instabilité dans le domaine des réformes pédagogiques ;
- Les indicateurs de réussite académique sont en général peu favorables et inégaux selon les départements. Retard marqué et durable en termes d'accès au baccalauréat et aux études supérieures ; trop d'élèves aux acquis fragiles et insuffisants à l'évaluation au CM2, décrochage ;
- Le décrochage scolaire et la violence à l'école augmentent, les jeunes sont précocement déscolarisés et s'enferment dans des filières ségréguées ;
- Aggravation de l'inégalité des chances par faute de mixité sociale des élèves ;
- Confirmation de la baisse des effectifs des filières d'enseignement des sciences et techniques à l'inverse des certains autres pays européens ;
- Rénovation physique des établissements scolaires est très ralentie faute de moyens financiers des collectivités territoriales ;
- La pédagogie en formation initiale continue ou en alternance par apprentissage est inadaptée pour obtenir la plus grande réussite des élèves ;
- Le taux de « décrocheurs » de 15 à 17 ans (jeunes sortis prématurément du système éducatif sans diplôme de niveau V (ou plus)) s'accroît ;
- Stagnation financière et pédagogique des établissements primaires et secondaires ;
- Baisse des effectifs qui s'aggrave dans certains IUT ;
- Les réussites académiques différenciées selon les territoires freinent les possibilités d'ascension sociale ;

**Processus endogènes**

- Les indicateurs de réussite académique sont en général peu favorables et inégaux selon les départements ;
- Retard marqué et durable en termes d'accès au baccalauréat et aux études supérieures ; trop d'élèves aux acquis fragiles et insuffisants à l'évaluation au CM2, décrochage ;
- Aggravation de l'inégalité des chances par faute de mixité sociale des élèves ;
- Aggravation des problèmes d'inadéquation entre une formation et une qualification professionnelle, qui subsistent par mésusage des filières BTS, IUT et Université et une coupure entre milieux professionnels et académiques et les emplois ;
- Confirmation de la baisse des effectifs des filières d'enseignement des sciences et techniques à l'inverse des certains autres pays européens ;
- Rénovation physique des établissements scolaires est très ralentie faute de moyens financiers des collectivités territoriales ;
- La pédagogie en formation initiale continue ou en alternance par apprentissage est inadaptée pour obtenir la plus grande réussite des élèves ;
- Le taux de « décrocheurs » de 15 à 17 ans (jeunes sortis prématurément du système éducatif sans diplôme de niveau V (ou plus)) s'accroît et il est encore plus élevée en Occitanie, ainsi que plus globalement, le nombre de jeunes sortis sans qualification ;
- Régression quantitative et qualitative des Pôles université-recherche faute de moyens et de chercheurs de haut niveau ;
- Le taux des diplômés de l'enseignement supérieur est inférieur à la moyenne européenne et française métropolitaine, à l'exception des bassins

<ul style="list-style-type: none"><li>• Multiplication des établissements privés sous contrat ou non, conventionnels ou non, payants ou non, réservés à des minorités aisées ;</li><li>• Régression de l'école publique par multiplication des établissements privés sous contrat ou hors contrats, élitistes, confessionnels, linguistiques et pédagogie alternative ;</li><li>• Régression des universités et des laboratoires dans les classements Internationaux faute de moyens et en raison du départ de chercheurs ;</li><li>• Les universités ont renoncé au développement de l'enseignement en ligne comme aux MOOCS (cours en ligne ouvert aux masses) ;</li><li>• Difficultés à recruter des étudiants dans les disciplines scientifiques et techniques dont les métiers sont mal rémunérés par rapport au secteur privé ;</li><li>• Le niveau de la recherche stagne dans toutes les disciplines ;</li><li>• Persistance grave des inadéquations entre formations et emplois. Les systèmes de formation n'ont pas les moyens de développer des enseignements en lien avec les nouvelles compétences liées aux nouvelles techniques ;</li><li>• Aggravation des sorties sans qualification du système scolaire et universitaire.</li></ul> <p><b>Vers l'école et la formation à la carte : vers une société du « fast food » éducatif.</b></p> <p>La libéralisation du marché de l'éducation et de la formation, associé à un modèle dominant fondé sur l'individualisation et la personnalisation des dispositifs, des ressources et des technologies, aboutit à une société tendant à l'industrialisation des services et des produits d'éducation et de formation selon un scénario analogue à celui du développement des entreprises de « fast food » : nombre restreint de produits, assemblage lors de la vente, standardisation, faible coût. Les hypothèses constitutives de ce scénario sont :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Apprentissage, éducation et formation : « responsabilité individuelle » dans l'orientation et le choix ;</li><li>- Désengagement de l'État, marché concurrentiel et individualisation de l'offre ;</li><li>- Inégalités et disparités accrues entre les acteurs ;</li><li>- Niveaux de sortie de la formation initiale plus</li></ul>	<p>d'emploi <sup>5</sup> de Montpellier et Toulouse ;</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Échec répété des tentatives de rapprochement des universités ;</li><li>• Des fractures territoriales notamment dans l'enseignement supérieur, malgré des opérations déjà anciennes d'implantation de sites universitaires dans des villes moyennes ;</li><li>• La politique de recomposition et de développement de la carte des sites universitaires a été pratiquement abandonnée, faute de volonté et surtout de moyens financiers ;</li><li>• Le potentiel de formations supérieures et de recherches décroît ;</li><li>• Diminution du nombre d'étudiants français et étrangers qui nuit à la place de la Région dans la hiérarchie universitaire et à sa qualité de pôle de recherche ;</li><li>• Chute des efforts de formation professionnelle continue dès le 1<sup>er</sup> niveau de qualification ;</li><li>• Fort ralentissement de la mise en œuvre des formations à distance ; notamment à destination des pays francophones.</li></ul>
--	--

<p>précoces qu'actuellement et baisse corrélative des niveaux de qualification ;</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Deux segments contrastés dans les technologies d'apprentissage : technologies haut de gamme de coût élevé, solutions à bas coût ;</li><li>- Recherches en éducation et formation dispersées et faible capitalisation.</li></ul> <p><b>Déconnexion Recherche/terrain, distance éducation et formation, prééminence des experts techniques.</b></p> <p>Dans ce scénario est favorisé la discontinuité, tant du point de vue des relations entre monde de la recherche et monde de l'éducation et de la formation, que du point de vue de l'organisation de la recherche et de son pilotage.</p> <p>L'évolution des nouvelles technologies n'a pas d'impact majeur dans cette configuration.</p> <p>Deux variantes peuvent être distinguées, selon que les usages des technologies de l'information et de la communication restent en marge, ou pas, des systèmes d'éducation et de formation.</p> <p>Les points saillants du scénario sont :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Faiblesse croissante du niveau des bacs qui se répercute sur le niveau du premier cycle universitaire</li><li>- Absence d'un système d'aides aux jeunes issus des catégories défavorisées</li><li>- Subordination des contenus enseignés vis-à-vis de l'emploi ;</li><li>- Soutien faible ou en baisse à la recherche en éducation ;</li><li>- Inégalités croissantes entre les acteurs, en termes de production, d'accès et d'utilisation des ressources ;</li><li>- Dualité de la production de ressources pédagogiques par des communautés et par le marché de l'édition ;</li><li>- Pilotage de la société sur la base d'expertises techniques ;</li><li>- Faiblesse du couplage recherche-transfert-innovation, le soutien à la recherche fondamentale reste insuffisant et en même temps la recherche en lien avec la pratique et les exigences du terrain est négligée.</li></ul>	
--	--

**Faiblesse d'une gouvernance du monde, forte concurrence économique entre les États, faiblesse d'une politique mondiale environnementale. Persistance, voire multiplication des zones de conflits. Multiplication des guerres pour l'eau et les terres cultivables et les terres rares.**

## CHAMP 10 : RELATIONS INTERNATIONALES - SOMBRE

### PROCESSUS

#### INTERNATIONAL

##### Processus exogènes

- La situation internationale est profondément instable. Suite aux crises répétées, le nombre de points de conflits augmente jusques et y compris aux frontières de l'UE avec l'invasion russe en Ukraine.
- Les tensions internationales rendent difficile l'accès aux matières premières critiques notamment pétrole, gaz, ressources alimentaires et métaux rares...
- Il n'y a plus de gouvernance mondiale susceptible d'intervenir pour résoudre des conflits internationaux ou localisés avec pour conséquence la multiplication de ceux-ci.
- La « civilisation occidentale » est confrontée à l'émergence et au développement d'autres choix de civilisation, l'inscrivant dans un véritable choc des civilisations relativisant sa position hégémonique...
- Les conflits liés aux problèmes environnementaux, religieux et à la mainmise du crime organisé sur les échanges internationaux et sur certaines zones géographiques, se multiplient.
- Malgré quelques atouts encore en termes diplomatiques et militaires, la France, du fait de son affaiblissement économique et politique, voit son influence fortement diminuer en Europe et dans le monde.
- Lenteur pour mettre en œuvre des changements profonds destinés à lutter contre le changement climatique, l'épuisement des ressources et la pauvreté à la suite d'une catastrophe alimentaire mondiale causée par les événements climatiques et la dégradation de l'environnement ;
- Le monde est fragmenté en plusieurs blocs économiques et sécuritaires de taille et de force variables, centrés sur les USA, la Chine, l'Union européenne, la Russie et quelques puissances

#### OUVERTURE INTERNATIONALE

##### Processus endogènes

##### **Processus négatifs amplifiés dans la région Occitanie**

- L'audience internationale de la région régresse, suite notamment aux difficultés des secteurs aérospatial, numérique, pharmaceutique et agricole.
- L'entrée de capitaux étrangers dans les entreprises régionales fragilise le tissu économique de l'Occitanie en raison des risques liés à la maîtrise de la prise de décision.
- Les échanges avec la péninsule ibérique et le bassin méditerranéen sont ralentis ou en panne.
- L'instabilité du pourtour méditerranéen, en raison des conflits, pénalise plus particulièrement les exportations industrielles et agro-alimentaires, ainsi que le tourisme.
- La Catalogne espagnole devenue « quasi indépendante » a complexifié ses relations avec l'Occitanie, avec pour conséquence notamment la disparition de l'Euro-région.
- Avec la disparition de la politique européenne de soutien à l'agriculture, celle-ci est fragilisée au niveau régional.
- Montpellier et Toulouse régressent dans le classement des eurocités.
- Les universités de la région voient leur influence et leur attractivité internationale diminuer en raison de la baisse du niveau des étudiants et des résultats des laboratoires de recherche, avec pour conséquence une fuite des cerveaux.

##### **Actions sur les processus des autres champs :**

- Audience internationale de Toulouse en régression de par la concurrence asiatique dans le secteur

<p>régionales non alignées. Ils sont axés sur l'autosuffisance, la résilience et la défense ;</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Dans le monde, les problèmes de concurrence rendent les accords mondiaux difficiles, du fait des nations dominantes, sans souci des effets négatifs sur les marchés des nations en difficultés et des effets destructeurs sur l'environnement ;</li><li>• Les pays en développement vulnérables sont pris entre deux feux, certains étant sur le point de devenir des Etats en faillite ;</li><li>• Difficile pour des institutions nationales de gérer des situations mondiales délicates et sans précédent, mais qui ne sont pas relayées par des organisations mondiales suffisamment reconnues et puissantes notamment sur le plan des échanges économiques, de la santé, de l'environnement, de la démographie, de l'alimentation ... ;</li><li>• La stagnation économique a engendré une insécurité généralisée en Afrique, au Moyen-Orient, en Asie du Sud, jusques et y compris aux frontières de l'UE, alimentant un repli sur des identités ethniques et religieuses infranationales, des sociétés sous tension, des États fragmentés et une instabilité croissante ;</li><li>• Concentration de la richesse dans les centres de haute technicité, ce qui aboutit à l'appauvrissement et à l'effondrement de pays plus faibles qui ne peuvent plus s'appuyer au moins sur des classes de travailleurs peu qualifiés et au faible coût, mais devenus inutiles pour les ensembles précités. (IA, Automation) ;</li><li>• La séparation des économies entraîne des conséquences désastreuses, notamment des pertes financières massives pour les pays et les entreprises, car les chaînes d'approvisionnement se brisent, les marchés décrochent à leur tour et les secteurs autrefois lucratifs, comme le tourisme, diminuent.</li></ul> <p><b>Incertitudes sur les grands mouvements mondiaux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• La Chine va-t-elle continuer sa croissance jusqu'à devenir la première surpuissance ?</li><li>• Les États-Unis vont-ils régresser ou du moins perdre leur hégémonie ?</li><li>• Allons-nous vers une catastrophe écologique majeure ou les progrès techniques vont-ils permettre plus ou moins vite de faire face à ce challenge ?</li><li>• Le fondamentalisme est-il une vague de l'avenir ou un mouvement sans grande signification à long terme ?</li></ul>	<p>aérospatial, mais aussi la robotique, l'informatique. Le projet d'un pôle inter-métropolitain ;</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Toulouse-Montpellier dans le secteur de la santé, de la pharmacie et de la cosmétique est en panne et remis à plus tard ;</li><li>• Au plan européen Toulouse et Montpellier rencontrent des difficultés à monter dans la hiérarchie des Eurocités Européennes notamment faute d'événements de dimension européenne ou internationale ;</li><li>• Une faible dynamique des universités de la région dans les relations Internationales (Européennes avec Erasmus, mais aussi Afrique et Asie) ;</li><li>• Cessation du développement de pôles d'excellence à vocation Internationale dans le domaine de l'économie, de l'agroalimentaire et de la santé.</li></ul>
--	---

- Des tensions internationales fréquentes ;
- Interrogations sur l'avenir de l'organisation de l'Europe ?
- Tendance au déplacement des populations dans le monde, et notamment à l'amplification des mouvements de la rive sud et orientale de la méditerranée vers la rive nord suite aux difficultés économiques, sociales, politiques grandissantes ;
- Ces mouvements entraînent des modifications du poids démographique de certains États. Affaiblissement démographique de bien des pays européens, Allemagne, Espagne, Italie, Scandinavie...
- Chute des programmes de coopération décentralisée publique et privé (économique, scientifique et culturel) pour des raisons financières ;
- Diminution de la présence économique et militaire de la France en Afrique et en Océanie ;
- Le réchauffement climatique global manifeste des impacts différents selon les nations ;
- Trois problèmes menacent la civilisation : l'effondrement écologique, la guerre nucléaire plus ou moins généralisée, la disruption technologique ;
- La fusion biotech-infotech risque d'ouvrir la porte à une configuration de « dictature digitale » et à la création d'une classe mondiale « d'inutiles » ;
- Développement du terrorisme qui dans ses formes actuelles entraîne des dépenses disproportionnées au détriment de dépenses pour lutter contre le réchauffement climatique, la pauvreté, les pandémies ... (depuis le 11 septembre 2001 on estime à 30 000 personnes victimes du terrorisme, alors que les accidents de la route sont à l'origine de 1,5 M de morts, le diabète 3,5 M, la pollution de l'air 7 M) ;
- Depuis la crise de 2008, un certain bellicisme s'est développé dans plusieurs régions du monde, entraînant une croissance des dépenses militaires, notamment au sein de l'UE ;
- Situation aggravée avec la montée des personnalités de certains dirigeants ;
- Des tendances à d'autres formes de terrorismes s'amorcent: nucléaire, bioterrorisme, Cyber-terrorisme.

- Pour maintenir la stabilité intérieure de ce monde, les Etats adoptent des modèles politiques combinant des éléments de démocratie et d'autoritarisme, augmentant la surveillance et la répression ;
- La France est incapable d'attirer des talents au niveau mondial ou de maintenir une collaboration internationale stable, l'innovation technologique s'atrophie ;
- Les organisations internationales et les actions collectives visant à lutter contre le changement climatique, les disparités en matière de soins de santé et la pauvreté s'accroissent ;
- Focalisées sur la sécurité intérieure, les plus grandes armées du monde évitent de moins en moins les conflits directs ; le précédent de l'invasion russe en Ukraine pourrait faire des émules en zone indo-pacifique.
- Les pays dépendant des industries des combustibles fossiles sont les plus lents à s'engager dans la révolution mondiale, ce qui crée un retour de bâton pour leurs dirigeants, leurs produits et leurs marques ;
- Situation de l'Europe et notamment son incapacité à construire une confédération ou une fédération (en effet, l'Europe ne peut être une nation, facteur d'équilibre mondial; cependant il existe des mouvements internes, notamment de l'Europe de l'Est qui n'est pas rattachée à l'Allemagne avec un risque excessif de repli des nations sur elles-mêmes – le Brexit n'est qu'un élément, mais significatif- avec la possibilité de reconstruire l'Europe sur d'autres bases que celles d'après-guerre (principes de Monet qui ont permis la construction d'un marché commun, mais pas d'une constitution politique) ;
- Union européenne est une expérience mondiale multiculturelle originale dans le monde, mais elle chancelle suite aux problèmes d'immigration et d'intégration.



### **III. LES PROCESSUS MAJEURS DU SCÉNARIO « NOUVELLES CONVERGENCES »**

#### **Le choix de la novation**

En privilégiant pour un troisième scénario dit « Nouvelles convergences », la Section Prospective n'a pas fait le choix d'une simple extrapolation positive du Tendanciel, ni de l'antithèse du Sombre. Elle a voulu s'inscrire dans une démarche innovante qui aspire à concilier des orientations qui peuvent paraître a priori incompatibles, mais qui peuvent aussi être associées pour dégager des pistes de réflexion et des orientations quelque peu audacieuses.

L'idée de départ était d'ouvrir la voie à une société plus apaisée et plus juste qui résulterait de trois grands principes : la prise en compte de la préservation de l'environnement ; l'intégration des importantes évolutions techniques et de leurs conséquences économiques ; l'aspiration à un meilleur équilibre social et sociétal.

Ce scénario de fortes transitions, voire de possibles ruptures, ébauche ainsi les contours d'un nouveau modèle culturel fondé sur l'idée d'un possible « bien-vivre ensemble » et sur une démocratie politique renouvelée effaçant des erreurs du passé.

Ce possible se construit sur une bifurcation qui rétablirait un lien entre nature et culture, entre l'exploitation de la planète et l'évolution humaine. Cela permettrait de mettre en œuvre une transition technique qui n'occulterait pas les enjeux sociaux, sociétaux et dans un sens plus large culturels en :

- **Substituant à une mondialisation débridée une coopération aidant à réduire les déséquilibres territoriaux ;**
- **Mettant l'accent sur un nouveau type de croissance compatible avec le respect de l'environnement, dans un contexte de changement climatique fort ;**
- **Privilégiant le bien-être, la santé, les solidarités.**

L'élaboration du scénario a reposé sur une sélection de processus au sein de chacun des dix champs majeurs qui couvrent la réalité complexe de nos sociétés contemporaines.

Les processus retenus sont ceux qui ont paru les plus marquants et les plus significatifs dans chaque champ étudié. Ils amènent dans un second temps à réfléchir aux interactions produites, les plus significatives contribuant à la construction du scénario, car elles sont susceptibles d'orienter des choix stratégiques. La complexité réside dans l'existence de variables multiples inhérentes à chaque processus soumis à une évolution constante, celle-ci étant actuellement accélérée du fait des crises successives.

Dans notre esprit, le mot clé est novation, car il s'agit d'ouvrir le débat en direction de modèles audacieux, parfois dérangeants voire provoquants, susceptibles d'interroger sur une autre conception du champ politique, du développement technico-économique et sur une société prometteuse sachant dompter les dangers que constituent les inégalités, les séparatismes, l'isolement, le dépassement de l'homme par la machine...

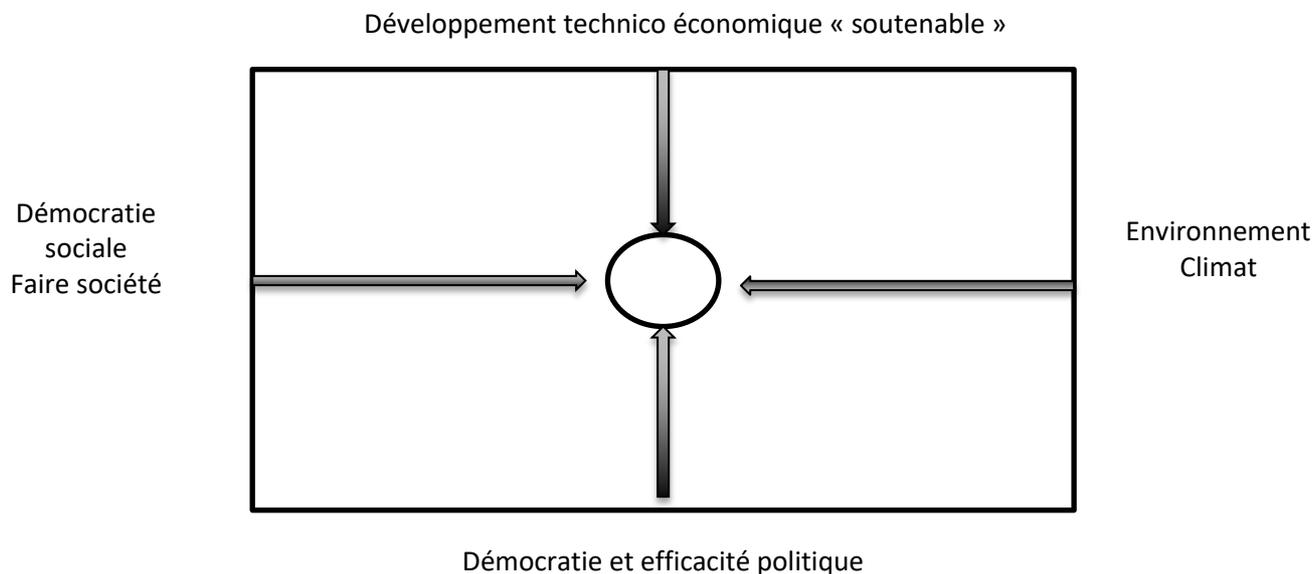
### Quadrilatère du scénario Nouvelles Convergences

Le schéma ci-dessous propose de construire dans un temps le plus maîtrisé possible, un « système » de société permettant la convergence entre un nouveau modèle technico économique, une progression de la démocratie politique et sociale et des exigences environnementales majeures. Notons que nous sommes aujourd’hui dans un « système » dans lequel les divergences semblent plus nombreuses et fréquentes que les convergences. Les maîtres mots de cette nouvelle configuration sont : développement (et non croissance), innovations non simplement techniques mais aussi organisationnelles, environnementales, territoriales.

Ce modèle peut se représenter selon un quadrilatère constitué de quatre dimensions : un développement technico-économique soutenable, une démocratie politique et une démocratie sociale plus affirmées, une protection–restauration de l’environnement.

Les scénarios tendanciel et sombre sont interconnectés. Les processus tendanciel considérés comme négatifs (du point de vue de notre système de valeurs et de normes de référence) sont amplifiés dans le scénario sombre. Le scénario « Convergences » se construit selon une logique sensiblement différente : affaiblir ou éliminer les processus considérés comme négatifs, amplifier à l’inverse les processus considérés comme positifs, mettre en œuvre des processus innovants (exogènes et endogènes) favorables à la construction du modèle « Convergences ».

#### Quadrilatère du Scénario « nouvelles convergences »



**Urbanisation et métropolisation contrôlée et aménagement volontariste des territoires**

**Après les crises**

<b>CHAMP 1 : AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - NOUVELLES CONVERGENCES</b>	
<b>PROCESSUS</b>	
<u><b>Processus exogènes</b></u>	<u><b>Processus endogènes</b></u>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au sein de l'Union Européenne, le développement de régions plus équilibrées au plan de l'aménagement territorial est devenu une des priorités, avec des moyens attribués en conséquence ;</li> <li>• La politique de décentralisation menée par l'État a abouti, renforçant les régions françaises qui deviennent réellement compétitives au niveau européen ;</li> <li>• Grâce à l'élaboration de la carte territoriale de 2015, amenant des fusions de régions et malgré quelques contestations, le rééquilibrage de l'hexagone a sensiblement réussi ;</li> <li>• Le métropolisation a été mieux maîtrisée et harmonisée, créant un lien efficace et dynamique avec les villes moyennes et petites, ce qui a permis une mise en réseau constructive ;</li> <li>• La complémentarité métropoles/villes moyennes a rationalisé et rééquilibré la réalisation des grands équipements ainsi mieux répartis sur le territoire et plus accessibles ;</li> <li>• Les « hubs » métropolitains sont connectés grâce à l'adaptation des réseaux de transport devenus performants ;</li> <li>• La réalisation plus équilibrée des équipements et la qualité des moyens de communication ont amené de nouvelles fonctions et services dans les villes moyennes et petites sources de dynamisme et de qualité de vie ;</li> <li>• Les fusions de communes et les intercommunalités ont dynamisé les territoires plus ruraux et excentrés ;</li> <li>• Une application beaucoup plus stricte des réglementations d'urbanisme a favorisé la maîtrise foncière et donc la diminution de l'artificialisation des sols ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les deux métropoles de l'Occitanie, Montpellier et Toulouse, sont parvenues à renforcer leur coopération ;</li> <li>• La Région, les métropoles et les villes moyennes ont établi des relations harmonieuses favorisant les grands projets d'aménagement et leur implantation équilibrée sur l'ensemble de l'Occitanie ;</li> <li>• La coopération entre les différents niveaux de collectivités territoriales a contribué à développer l'implantation d'activités innovantes mieux réparties dans l'espace régional ;</li> <li>• L'étalement urbain est maîtrisé par une urbanisation polynucléaire s'appuyant sur les réseaux de villes et de villages qui environnent les grandes aires urbaines, ce qui a permis de préserver des espaces agricoles ;</li> <li>• Un rééquilibrage du territoire en faveur des zones de moyenne montagne et des zones les plus fragiles a été obtenu par la mise en œuvre de politiques très actives dans les domaines du patrimoine, de la nature, du tourisme, des services ;</li> <li>• Les friches industrielles, immobilières et portuaires, via des politiques publiques innovantes, ont été réintégrées dans leurs bassins de vie ;</li> <li>• Face aux risques environnementaux (érosion du littoral, séismes, tempêtes, épisodes cévenols...) les territoires urbains et ruraux ont fait l'objet de mesures de protection efficaces</li> </ul>

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• La maîtrise des sols a permis de protéger, voire de rétablir, les espaces à vocation agricole ;</li><li>• Le patrimoine bâti ou industriel en déshérence a été soit effacé, soit réhabilité, offrant une amélioration du cadre de vie et de nouvelles ressources en matière d'habitat ou de locaux professionnels ;</li><li>• Les risques technologiques et environnementaux sont intégrés aux aménagements urbains et ruraux ;</li><li>• Les efforts consentis en matière d'aménagement et de transport ont réduit sensiblement la pollution et accru la protection de la biodiversité ;</li><li>• Du fait de la déconcentration d'activités mieux réparties sur l'ensemble du territoire, la congestion de la circulation a été réduite ;</li><li>• Un nouveau modèle économique, social et culturel a contribué à favoriser une réelle mixité des territoires, urbains, périurbains ou ruraux, résultat d'une meilleure répartition de la matière grise et des capacités d'innovations techniques et sociales ;</li><li>• Ainsi les fractures territoriales se réduisent progressivement.</li></ul> |  |
|--|--|

**CHAMP 1 : INFRASTRUCTURES - NOUVELLES CONVERGENCES**

**PROCESSUS**

**Processus exogènes**

- Les infrastructures au niveau national sont pensées dans un cadre Aménagement du territoire afin d'éviter les incohérences, voire les risques de « doublons » ou de concurrences coûteuses (rail – route, rail-avion ...)  
Ces politiques infrastructurelles nationales tiennent compte obligatoirement des politiques à l'échelle européenne

**Processus endogènes**

- Avec la construction des lignes ferroviaires à grande vitesse Bordeaux/Toulouse et Montpellier/Perpignan, l'Occitanie est désormais reliée efficacement aux grands couloirs nationaux et européens de transport ;
- Des « hubs » aériens et ferroviaires, au niveau des métropoles et de plusieurs villes d'importance apportent une bonne accessibilité permettant des déplacements aisés vers de nombreuses destinations à moyenne distance ou à longue distance ;
- Le schéma national et européen des infrastructures complète le maillage de l'Occitanie, incluant notamment la traversée centrale des Pyrénées ;
- Les plates-formes logistiques, à proximité des principales villes, des grands nœuds de transport et des ports, permettent de répondre efficacement aux besoins d'approvisionnement et d'échange, en particulier au niveau des entreprises et de l'activité industrielle ;
- Une gestion rationnelle des systèmes et des opérateurs de transport a permis de développer les modes de déplacement collectifs inter-cités, régionaux, et urbains ;
- La remise en état et la réouverture de « petites lignes » ferroviaires, encore nombreuses au sein de l'Occitanie, a été un atout important en faveur du désenclavement de territoires fragilisés ;
- Le développement des services satellitaires a aussi amélioré la vie quotidienne ;
- Grâce à de notables avancées au niveau technique, grâce aussi à son potentiel d'innovation, l'Occitanie est en pointe dans l'optimisation de la gestion économe et propre des modes de déplacement et dans la mise en service de véhicules autonomes sur les infrastructures adaptées ;
- De nouveaux modes de transport, tels que les drones ou les dirigeables par exemple, contribuent à une gestion logistique de proximité efficace, davantage respectueuse de l'environnement et limitant l'encombrement des voies de circulation au sol.

**Meilleure maîtrise du changement climatique et de ses multiples effets et préoccupation majeure du respect des écosystèmes**

**CHAMP 2 : ENVIRONNEMENT, CLIMAT : NOUVELLES CONVERGENCES**

**PROCESSUS**

**Processus exogènes**

- L'augmentation de la température est contenue dans l'objectif de 1,5°C (*objectif COP21 Paris – GIEC*) ;
- Les gouvernements et les sociétés de nombreux pays dans le monde, sensibilisés aux problèmes environnementaux de la planète, ont adhéré et mis en œuvre un certain nombre d'accords de portée planétaire (multiplication des réseaux internationaux de protection de l'environnement) ;
- On invente et on met en œuvre un modèle de croissance plus orienté vers la qualité de vie et intégrant les enjeux écologiques, notamment face aux changements climatiques ;
- Le passage à une économie de plus en plus circulaire<sup>6</sup> a débouché sur des solutions profitables à tous et offert à l'Europe un avantage concurrentiel ;
- S'appuyant sur les relais des villes et des collectivités territoriales ;
- L'instauration d'une collaboration mieux structurée entre la recherche et l'agriculture a permis à celle-ci de mieux tenir compte des contraintes d'opportunité environnementale, de déboucher sur une production de qualité, de concourir à une réelle préservation de l'environnement ;
- Une politique de l'eau beaucoup plus rationnelle reposant sur l'éducation, la persuasion mais aussi les réglementations en direction des consommateurs, des collectivités, etc.) permet de réduire les effets de la sécheresse, de lutter plus efficacement contre les incendies et les inondations. Politique très orientée vers les réserves et le recyclage, s'appuyant sur des plans territoriaux de gestion de l'eau (PTGE), concertés ;
- Des politiques volontaristes sont mises en place pour adapter les économies de montagne aux

**Processus endogènes**

- Les aires métropolitaines de la région se sont engagées dans une politique d'urbanisme novatrice, réduisant ainsi leurs problèmes de congestion et de pollution par la densification de l'habitat, l'instauration de ceintures vertes et la végétalisation de certains espaces urbains ;
- L'accès des centres des grandes villes et métropoles est réservé aux véhicules électriques de location, l'usage des transports collectifs, et les modes doux de déplacement est la règle ;
- Les exigences en matière de protection de l'environnement se sont imposées à l'industrie comme à l'agriculture ;
- Le SRADDET, les SCoT, les interSCoT, les PLU et les PLUI (documents prescriptifs) encadrent mieux l'évolution des espaces urbains ou ruraux de la région ;
- L'occupation des espaces s'est diversifiée avec des usages partagés entre différents acteurs : agriculteurs, néo ruraux, touristes, résidents secondaires... ;
- La région Occitanie dispose d'un Centre de compétences de niveau mondial en matière de prévision météorologique, susceptible de répondre aux demandes de l'agriculture et des zones urbaines ;
- L'implication des entreprises et des collectivités locales améliore et développe les systèmes de gestion des risques et des crises ;
- Progrès majeurs dans les techniques de production et d'économies d'énergies (bâtiments). Dans le cadre d'un plan régional (objectif neutralité carbone). Les énergies renouvelables bénéficient des conditions climatiques de l'Occitanie (marin pour éolien offshore), éolien terrestre, avec le soleil. Installation de centres de

<p>nouvelles conditions climatiques ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Progrès majeurs dans les techniques de production et d'économie d'énergie notamment dans le bâtiment et le logement ;</li> <li>• La réduction des émissions de CO2 dans le monde permet de limiter la hausse des températures, freine la montée des océans et de la Méditerranée (atténuation des effets sur les zones littorales) ;</li> <li>• La prévention est développée pour faire face à la diffusion des pathologies importées de pays tropicaux où équatoriaux et des pathologies « caniculaires » ;</li> <li>• Un urbanisme novateur se fait jour, plus adapté au réchauffement climatique : matériaux, coloris, espaces verts, etc...</li> <li>• Les aménagements urbains et ruraux ont systématiquement intégré les risques environnementaux.</li> </ul>	<p>production d'hydrogène utilisé notamment dans les transports ferroviaires et routiers ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le nucléaire de la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> génération apparaît comme une des composantes centrales du mix énergétique, bénéficiant des progrès de la recherche sur la fusion (ITER à Cadarache) ;</li> <li>• Véritable politique de gestion de l'eau, (plan) fondée sur l'éducation, la persuasion mais aussi les obligations et qui concerne les consommateurs, les entreprises et les collectivités. La remise à neuf des réseaux et une gestion « intelligente » et rationnelle des besoins diminue considérablement les pertes et la consommation ;</li> </ul> <p>Le Réseau Hydraulique Régional (RHR) lancé par le Conseil régional avec BRL et la CACG fin 2022 est fonctionnel en permettant de pérenniser et sécuriser les ouvrages hydrauliques dans le cadre d'un service public régional de l'eau.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un effort particulier est consenti pour créer de véritables réserves (barrages, lacs collinaires) intégrés dans un schéma régional de gestion globale de la ressource (nappes phréatiques, fleuves, unités de dessalement...) Les équipements du type « Aqua domitia » permettent une meilleure répartition de la ressource sur tout le territoire régional tout en veillant à ne pas créer des besoins « artificiels » ;</li> <li>• Dans l'agriculture, évolution des pratiques, par une gestion de l'eau toujours mieux maîtrisée notamment dans les grandes cultures (intelligence artificielle) et recours à des variétés culturales plus résistantes (à la sécheresse et aux maladies) ainsi qu'au développement de pratiques de conservation des sols et de l'agro-foresterie ;</li> <li>• La recherche agronomique (génétique) et la conservation des sols favorisent l'adaptation de notre agriculture aux nouvelles conditions climatiques ;</li> <li>• L'agriculture multifonctionnelle, en favorisant une occupation diversifiée du sol, permet une meilleure prise en compte des impératifs écologiques et le maintien de la biodiversité ;</li> <li>• Le plan protéines végétales (déclinaison du Green new deal de l'UE) et le soutien à l'élevage extensif permettent la réduction des GES (moins de déforestation importée) ;</li> <li>• Développement des circuits courts (restauration collective majoritairement inscrite dans ce</li> </ul>
--	---

	<p>processus). Effet direct sur les matériaux (plastiques) et sur les émissions de CO2 (transports) ;</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• L'agroécologie se développe aux côtés de l'agriculture biologique ; elles concourent à la conservation des sols ; la permaculture<sup>7</sup> demeure un secteur en devenir ;</li><li>• La protection des paysages et de leur diversité, la politique patrimoniale, le développement des parcs naturels, rendent la région encore plus attractive pour les actifs, les retraités et les touristes ;</li><li>• Gestion raisonnée du tourisme dans l'ensemble de la région (montagne et bord de mer où les infrastructures sont mieux réparties) permettant la valorisation d'un environnement exceptionnel ;</li><li>• Mise en place d'une politique de la montagne, permettant l'adaptation de cette économie aux nouvelles données climatiques. Disparition (moyenne montagne) de la neige (fonte des glaciers). Mise en place d'un tourisme (été/hiver) moins prédateur et plus respectueux des grands équilibres environnementaux ;</li><li>• Les vastes territoires de moyenne altitude de l'Occitanie (Aveyron, Lozère, Cerdagne...) offrent des espaces propres à relever les défis sanitaires (centre de soins, de remise en forme, mais aussi de découvertes pédagogiques) ;</li><li>• Les vastes espaces ruraux en Occitanie bénéficient de la création de parcs naturels régionaux (en sus des 2 parcs nationaux) permettant une activité humaine intégrant la préservation de l'environnement ;</li><li>• Les nombreuses réserves naturelles et biologiques (milieu marin entre autres) favorisent la reconstitution de la biodiversité ;</li><li>• Mise en œuvre d'une véritable politique forestière afin de préserver les essences traditionnelles et de planter des essences adaptées au changement climatique. La forêt gagne du terrain dans la région ; le Plan Arbre et Carbone vivant a rencontré un grand succès ; il est renouvelé avec plus de moyens ;</li><li>• Urbanisme adapté aux nouvelles contraintes</li></ul>
--	---

	<p>(matériaux, coloris, espaces verts...) La maîtrise de l'urbanisation s'appuie sur une planification exigeante : retrait de l'habitat dans les zones les plus fragiles, recomposition des espaces littoraux, fin de la déprise agricole ;</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Une réhabilitation systématique des logements pour une meilleure empreinte écologique et la diminution des consommations d'énergies est mise en œuvre ;</li><li>• Des politiques sanitaires d'éducation et de prévention sont mises en place pour faire face à des pathologies spécifiques (liées au réchauffement climatique) ou importées de pays tropicaux ou équatoriaux ;</li><li>• Mise en œuvre de démarches pédagogiques, dans les écoles, dans les entreprises pour sensibiliser les nouvelles générations aux problèmes de l'environnement, et plus précisément apprendre à consommer différemment, à moins gaspiller les ressources. Des projets citoyens portent un peu partout cette ambition. Objectif : faire évoluer nos modes de vie (relations interpersonnelles et rapport à l'environnement) ;</li><li>• Des aides et des accompagnements sont dégagés pour les entreprises et collectivités locales appelées à coordonner leurs décisions et unir leurs moyens autour des objectifs environnementaux. ;</li><li>• Des Centres de recherche de niveau mondial, (Météo France), l'implication des entreprises et des collectivités locales améliorent et développent les systèmes de gestion des risques et des crises.</li></ul>
--	--

**Système technico-économique : IA, Robotique, « mégabanques » de données, accroissement des capacités de communication ...**

**CHAMP 3 : SYSTEME TECHNICO-ECONOMIQUE - NOUVELLES CONVERGENCES**

**PROCESSUS**

**Processus exogènes**

- La France valorise son domaine maritime, le 2<sup>e</sup> du monde, à la fois au plan des ressources maritimes et de sa géostratégie ;
- Un développement productif durable est possible. En ayant dépassé les oppositions quantitatif/dérégulation d'une part et quantitatif/restriction de l'autre, les politiques mises en œuvre depuis près de trois décennies ont permis d'atteindre un nouvel équilibre (On consomme et on gère sans gaspiller, on protège sans priver, on produit sans restreindre) ;
- La recherche d'un équilibre entre une économie matérielle et une économie dématérialisée se base fortement sur le contenu numérique des biens et services ;
- La reprise mondiale s'effectue beaucoup plus sur un modèle de coopération que de concurrence. Des tendances progressives à une gouvernance économique et financière mondiale et européenne en association avec les États ;
- Depuis 1945 évolution du système économique : ingénierie de production pour la reconstruction, puis marketing (consommation), puis gestionnaire, puis financier (argent et par contre diminution de la recherche). D'ici 2050 recherche d'un système économique sur d'autres bases : se développe une économie dans laquelle se conjuguent et s'associent, industries et services afin de répondre de manière plus précise aux besoins des populations ;
- Les économies avancées ont une croissance du PIB inférieur à 2 % ; mais cette croissance n'est plus considérée comme le seul indicateur pertinent. D'autres indicateurs de développement apparaissent (indice de développement humain, indicateur de bien-être, ...). Le Comité Economique, Social et Environnemental et France Stratégie ont travaillé sur le contenu du PIB et ont fait des propositions pour modifier ses éléments de calcul ;

**Processus endogènes**

- La région conserve son avance mondiale en aéronautique et en spatial tout en développant, grâce à des investissements R et D, les domaines suivants : nouvelles sources d'énergies, nouveaux matériaux, numérique, IA et calculateur quantique, santé, et systèmes alimentaires durables ;
- Impulsant la structuration d'un écosystème intégrant des aides ciblées (capital-risque, accès aux marchés extérieurs, mise en réseaux), la région a permis l'extension d'un solide tissu de PME et de TPE dans des domaines de pointe comme la santé et le numérique ;
- La région est à la pointe pour développer les interfaces entre recherches et entreprises (écosystèmes), notamment par les pôles de compétitivité et les laboratoires vivants (sciences participatives), et les structures telles que le CEA Tech. Elle montre une forte capacité à s'ouvrir à une gestion innovante de l'énergie par les réseaux numériques ;
- La Région, partenaire engagée dans la dynamique Montpellieraine « Med Vallée », favorise le développement économique, la croissance des entreprises et plus largement la création de valeur, en les adossant aux trois grandes filières académiques et scientifiques, santé, agri-agro et environnement, qui font le succès du développement économique et technologique de la métropole et de l'Université thématique de recherche de Montpellier ;
- Les préoccupations environnementales et économiques (moins de kérosène, moins de bruit, nouvelles énergies, notamment hydrogène ...) sont fortement intégrées dans l'aéronautique ;
- Relance de la politique minière en France en raison de la difficulté d'approvisionnement en métaux rares, à laquelle la Région Occitanie porte intérêt pour favoriser son développement industriel dans le strict respect de la protection de

<ul style="list-style-type: none"> <li>• De nombreux territoires et villes ont acquis une autonomie énergétique génératrice d'économies importantes ;</li> <li>• La France a renoué avec une politique énergétique fondée à la fois sur les énergies renouvelables et le nucléaire, intégrant les considérations environnementales (risques de pollution, risques sur les paysages et la biodiversité etc ...) ;</li> <li>• Des contrats de partenariat ont permis, afin de mieux mobiliser, à des fins d'investissement, l'épargne privée ;</li> <li>• Les Etats et regroupement d'États (Europe) ont repris en mains la régulation du système bancaire et financier ;</li> <li>• Renforcement de la participation financière de l'Etat à des opérations à visées stratégiques et régulatrices ;</li> <li>• En France, l'Etat s'étant refait une santé financière, manifeste une capacité à intervenir dans des domaines bien précis, en intégrant les considérations environnementales et des innovations scientifiques et techniques pour les traiter ;</li> <li>• Le travail s'est automatisé, le télétravail se développe grâce à la diffusion du haut débit, mais avec des sessions en présentiel afin de conserver un esprit d'entreprise ;</li> <li>• Une part des emplois a migré vers des secteurs où les robots ne peuvent remplacer la présence humaine ;</li> <li>• Le passage à une économie circulaire a débouché sur des solutions profitables à tous et offert à l'Europe un avantage concurrentiel ;</li> <li>• L'économie collaborative marchande (« l'usage plutôt que la possession ») se développe concurrence l'économie traditionnelle et affecte le financement de la protection sociale, ainsi que les ressources fiscales ;</li> <li>• Le nouveau modèle économique qui émerge est davantage fondé sur le partage et l'économie collaborative ;</li> <li>• Les structures d'économie sociale et solidaire contribuent pour leur part à l'emploi, à la fiscalité et à la valeur ajoutée locale, mais également à l'autonomie sociale et individuelle ;</li> </ul>	<p>l'environnement. Elle en fait un atout majeur et démonstratif d'une exploitation exemplaire et rigoureusement préservatrice de la nature, en totale maîtrise préalable des nécessités de son développement industriel et économique. Elle l'accompagne d'un programme de grande ampleur de dépollution d'anciennes mines, de gestion des risques sanitaires et de réparation des préjudices ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La région développe un tourisme patrimonial et industriel, culturel et d'affaires en complément du tourisme traditionnel, avec une puissance de promotion majeure (tourisme vert, tourisme de montagne, tourisme de la mer) ;</li> <li>• Développement des sites portuaires de la région à la fois pour les marchandises et pour les passagers ;</li> <li>• La Région a accru sa capacité à accueillir les clientèles mondialisées (Chinois, Indiens, Japonais, Américains du sud, ...) ;</li> <li>• L'agriculture adapte ses modes de production aux exigences climatiques et à la protection de la biodiversité, et contribue à l'atténuation, grâce notamment au développement des technologies en lien avec le spatial ;</li> <li>• La région renforce sa position de plus grande région viticole mondiale tant par la quantité que la qualité, grâce notamment au centre de recherche en viticulture et œnologie (INRAE, ...) ;</li> <li>• La région est devenue très novatrice et dynamique dans les domaines agroalimentaires (traitement, conservation, nouveaux produits) ;</li> <li>• La région bénéficiant de la politique nationale, étudie et développe son domaine maritime et la production qui lui est liée (pisciculture, ostréiculture, réserves naturelles à des fins économiques, éducatives et touristiques) ;</li> <li>• L'attractivité contribue au poids du secteur touristique, facteur déterminant de l'équilibre de l'espace régional ;</li> <li>• La Région conforte et valorise son important tissu de TPE et PME (artisanat, commerce et profession libérale, ...). Cependant une partie des flux liés à « l'économie informelle » n'est toujours pas maîtrisée (travail non déclaré), même si la diminution de l'usage de la monnaie fiduciaire a permis la limitation des flux liée à ce type d'économie ;</li> </ul>
---	---

<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'externalisation de certaines tâches modifie sensiblement les principes d'organisation du travail (sécurité, entretien, maintenance) ;</li> <li>• Les nouvelles techniques permettent de réduire drastiquement le coût de production d'une unité supplémentaire ;</li> <li>• Une multiplication au plan local des petites unités de production (TPE) qui ont l'avantage d'une grande flexibilité ;</li> <li>• Une diminution constante du coût des énergies renouvelables ;</li> <li>• Multiplication des « prosommateurs » (des milliers de jeunes en particulier produisent leurs logiciels, exemples Uber, Autolib, musiques en ligne, Imprimante 3 D, production autonome de son énergie dans chaque bâtiment, etc.) ;</li> <li>• La nouvelle organisation du travail allie la flexibilité et la sécurité ;</li> <li>• Les systèmes productifs locaux ont trouvé un nouvel équilibre ;</li> <li>• Un certain rejet du mode de vie des grandes villes sur fond de coût élevé des transports a rendu plus attractifs des espaces à plus faible densité pour les chefs d'entreprises ;</li> <li>• De nouveaux savoir-faire agricoles se développent, ils intègrent à la fois rémunération, efficacité, protection de l'environnement, adaptation au changement climatique et santé globale.</li> <li>• Les ressources maritimes (France = deuxième zone du monde après les EU) sont intelligemment étudiées et exploitées (ressources halieutiques, énergétiques, alimentaires touristiques, échanges économiques) ;</li> <li>• Les emplois industriels non délocalisés permettent de fabriquer des produits dont la plus-value est capable de payer les matières premières, les biens d'équipements, les coûts de transport des produits de consommation et d'accéder aux innovations et à l'efficacité managériale ;</li> <li>• Les conditions politiques, économiques et sociales internationales et nationales ont permis une réindustrialisation de la France dans des champs très novateurs ;</li> <li>• La France développe ses services à l'international (maintenance, formation) ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La création et le développement de PME et de TPE dans des filières de haute technicité produit ses effets sur de nouvelles filières de formation et de recherche. De plus, elles sont plus adaptées à une diffusion de l'activité économique sur le territoire régional, avec tous les effets indirects sur la démographie, les équipements de services, la culture, etc ;</li> <li>• L'« uberisation » de la société et les auto-entreprises ont développé des emplois, des échanges et des compétences, dans des conditions qui préservent la protection sociale ;</li> <li>• La région est en pointe sur les « Startup clubs » (à l'exemple des clubs d'entrepreneurs de moins de 30 ans en Californie) qui font appel à des diplômés mais aussi des autodidactes et dont les valeurs cardinales sont : la création, la fluidité, les prises de risques, l'empathie ;</li> <li>• Certaines entreprises de la région abandonnent un système de gouvernance pyramidale au profit d'un nouveau concept de management (l'Holocratie) ;</li> <li>• Le tourisme culturel et le tourisme de nature et de santé, grâce à leurs succès, sont devenus des vecteurs de développement et de rééquilibrage du territoire, en particulier en direction des zones de moyenne montagne ;</li> <li>• L'activité agricole continue de façonner des paysages remarquables favorisant le tourisme ;</li> <li>• La synergie entre l'économie présente et l'économie productive donne naissance à des filières innovantes ;</li> <li>• Renforcement et création de filières locales autour des pôles existants (santé, numérique, agrobiologie, aéronautique, ...) ;</li> <li>• La région est parvenue à ralentir la croissance de la consommation d'énergie malgré la forte progression démographique ;</li> <li>• L'équilibre entre la production et la consommation d'énergie est maintenu grâce à l'apport des énergies renouvelables ;</li> <li>• Afin de répondre à la croissance urbaine, la plaine littorale a été remise en culture (légumes, fruits, ...) permettant la valorisation des produits de terroirs et surtout le développement des circuits courts, avec création d'emplois ;</li> </ul>
--	---

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des objectifs s'affirment : dissocier la croissance et les atteintes au climat et à la biodiversité et découpler la croissance et le système de protection sociale ;</li> <li>• Les processus industriels et les comportements de consommation sont fortement réorientés (moins de déchets, recyclage, ...) ;</li> <li>• La France de 2050 équilibre impératifs économiques, environnementaux et sociaux et suscite un nouveau modèle d'entreprise fondé sur :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'accroissement de la formation et du capital humain ;</li> <li>- L'évolution des techniques de production ;</li> <li>- L'aspiration sociétale à plus d'autonomie et d'épanouissement dans le travail ;</li> <li>- La délégation d'autorité et notamment le renforcement du rôle des salariés dans la gouvernance (conseil d'administration) ;</li> </ul> </li> <li>• La Diffusion des innovations organisationnelles et managériales et l'augmentation des gains de productivité s'effectuent par le développement des compétences et la formation, les méthodes, les techniques et le renouvellement du système productif par des entreprises pilotes ;</li> <li>• Renforcement des écosystèmes territoriaux : labos + entreprises + « start up » ;</li> <li>• Le télétravail et la sécurisation de l'emploi salarié, par leur développement, ont contribué à révolutionner l'organisation du travail (en maintenant un juste équilibre entre distanciel et présentiel) et à réduire une part du chômage. ;</li> <li>• L'économie sociale et solidaire, interface entre le marché et la cohésion sociétale et économique, a apporté un nouvel équilibre au territoire régional ;</li> <li>• Développement des synergies recherche-agriculture pour des systèmes et des filières alimentaires saines et durables (sécurisation des emplois et d'une production alimentaire de qualité, dimensions sociales et environnementales dont l'adaptation au changement climatique, prises en compte).</li> <li>• Développement des sciences participatives pour favoriser l'appropriation des évolutions techniques et sociales ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En région, l'instauration d'une collaboration mieux structurée entre une recherche pluridisciplinaire en lien avec des modes de formations renouvelés et l'agriculture a permis à celle-ci de mieux tenir compte des contraintes d'opportunité environnementale, de déboucher sur une production de qualité, d'obtenir une réelle préservation de l'environnement, tout en s'adaptant au changement climatique ;</li> <li>• Le développement de l'agroforesterie a favorisé la régulation du micro-climat, a amélioré les sols et la production de bois ;</li> <li>• Le développement de l'économie sociale et solidaire crée une interface entre le marché et la responsabilité sociale des entreprises ;</li> <li>• L'agriculture coopérative a favorisé la diversification des productions et le respect de l'environnement ;</li> <li>• Le développement du numérique, de l'automatisation et de l'informatisation dans le cadre de projets participatifs (laboratoire vivant OCCITANUM) favorise les innovations techniques et organisationnelles dans les exploitations agricoles. Il conduit à une accélération de la transition agroécologique et permet à la Région d'être au meilleur rang des productions agroalimentaires durables, adaptées aux évolutions climatiques.</li> </ul>
<p><b>IA, Robotique, « mégabanques » de données, accroissement des capacités de communication ...</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Extension de la connectivité numérique universelle, de la connexion de l'internet des objets, de</li> </ul>	

<p>l'exploitation massive des données individuelles, des voitures à conduite autonome et sans chauffeur et des routes « actives » ;</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Certaines formes d'innovations techniques, notamment le développement des NBIC (Nanotechnologie, Biotechnologie, Informatique, sciences Cognitives) favorisent l'alliance entre croissance économique et développement durable ;</li><li>• La généralisation du numérique et de l'IA, l'avancé des calculateurs quantiques commencent à entrainer une transformation générale des processus de transport, d'habitation, de santé et de consommation et à s'incarner dans le développement de nouveaux secteurs d'activités tels que les NBIC (Nanotechnologie, Biotechnologie, Informatique, Sciences cognitives, « Data Centers ») ;</li><li>• Cette généralisation favorise aussi l'émergence ou la transformation de TPE-PME aux productions très spécialisées haut de gamme et avec des savoir-faire spécifiques, sachant que les TPE-PME sont particulièrement agiles à embarquer les nouvelles technologies ;</li><li>• Elle favorise aussi le développement et les progrès des énergies renouvelables et de techniques aux effets environnementaux contrôlés ;</li><li>• Selon la loi de MOORE, la puissance des microprocesseurs est multipliée par 2 tous les 18 mois. L'importance de ce processus a remplacé la dynamique démographique dans les lois fondamentales de l'économie ;</li><li>• La connectivité généralisée produit une augmentation de diverses formes de productivité ;</li><li>• Développement d'entreprises collaboratives (prêt de matériel, fabrication d'objets, facilité pour la généralisation d'imprimantes 3D) ;</li><li>• La robotique favorise un ralentissement de la migration des emplois vers les pays à bas cout de main-d'œuvre ;</li><li>• Tendance à une meilleure gestion des consommations d'énergies dans les territoires, les entreprises, les habitations ;</li><li>• Rationalisation de la gestion des infrastructures : autoroutes, rails, ports maritimes ;</li><li>• La transformation des entreprises avec le</li></ul>	
---	--

<p>numérique, l'IA et la robotisation, sans oublier la RSE, entraîne de nouveaux modes d'organisation et de pilotage du travail, qui se doivent d'être accompagnés par des formations ad hoc ;</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le développement de l'automatisation et de l'informatisation favorise aussi les innovations techniques et organisationnelles dans les exploitations agricoles (circuits courts, agricultures biologiques) ;</li></ul> <p>Le numérique favorise de nouvelles formes de liens comme le développement de l'économie de partage ou collaborative et circulaire</p>	
---	--

**Évolution démographique contrôlée**

**CHAMP 4 : POPULATION-DÉMOGRAPHIE - NOUVELLES CONVERGENCES**

**PROCESSUS 2023**

**Processus exogènes**

- Le ralentissement de la croissance de la population mondiale a permis à celle-ci de ne pas dépasser les 9 milliards d'habitants en 2050 (chiffre de la prévision ONU 2012) ;
- La croissance démographique, variable selon les pays, reste très forte pour une partie du continent africain ;
- Persistance et diversification des mouvements migratoires à l'échelle de la planète ;
- Développement des migrations liées aux changements climatiques ;
- Diminution de migrations liées aux phénomènes sociaux-économiques et aux conflits ;
- En Europe, la population vieillit. Tous les pays ont corrigé l'évolution de leur pyramide d'âge, notamment par leurs politiques d'immigration régulée ;
- L'Europe en général et la France en particulier résistent mieux que d'autres au mouvement de vieillissement grâce à des politiques en faveur des familles et de la petite enfance (crèches, aides diverses, etc.) ce qui assure à cette dernière un solde naturel excédentaire ;
- Les régions françaises les plus attractives se situent toujours sur les façades atlantique et méditerranéenne ;
- La métropolisation poursuit son attractivité démographique sans appauvrir les autres territoires.

**Processus endogènes**

- La population s'accroît dans la région (classes moyennes aisées, retraités étrangers, actifs et demandeurs d'emploi), attirée par le dynamisme économique créateur d'emplois ;
- En 2040, la région a atteint environ 7 millions d'habitants grâce à son solde migratoire positif et à un nombre de naissances qui reste élevé, pas uniquement dans les aires métropolitaines ;
- Malgré l'arrivée d'une population plus jeune, l'âge moyen de la population s'élève, mais la durée de vie sans incapacité s'allonge, diminuant le coût social ;
- Grâce à une politique d'aménagement du territoire efficiente, on constate une répartition plus équilibrée de la croissance démographique sur l'ensemble du territoire régional.

**Actions sur les processus des autres champs :**

- Diminution et nouvelle répartition des temps de travail + multiplication des activités au bénéfice de la collectivité, rémunérées ou non ;
- Une politique d'aménagement du territoire visant à une répartition plus équilibrée de la population, notamment active, sur le territoire ;
- Une politique très volontaire de construction de logements, servant de moteur à un nouveau modèle

économique et social (Ex) (+) ;

- Diminution des coûts des mobilités : notamment par la politique d'aménagement du territoire, par des modes de transport rapides et confortables (nouveaux trains), le travail à distance, etc...;
- Le nombre de jeunes n'est plus une contrainte pour la formation, mais pousse à une révolution pédagogique s'appuyant sur les nouvelles techniques, mais aussi par des activités d'accompagnement, comme les jeunes en difficulté scolaire, par les nouveaux retraités ;
- L'idée : sans nier les contraintes des nombres (dépenses sociales, sanitaires, éducatives) faire des évolutions démographiques des ressources pour la société... ;
- Les jeunes sont plus sensibles aux questions environnementales et plus aptes à concevoir et à adopter de nouveaux modèles de consommation et de vie.

**Systèmes politico-institutionnels : revus et clarifiés**

**CHAMP 5 : POLITICO-INSTITUTIONNEL : NOUVELLES CONVERGENCES**

**PROCESSUS**

**Processus exogènes**

***Monde Europe et France***

- Renforcement des comités de massifs ouvrant à de plus grandes coopérations européennes
- En Europe la marge de décision des États-nations est devenue trop faible d'où des montées des souverainistes. Il faut donc une décomposition de l'Europe et sa reconstruction sur des bases différentes : peut-être une Europe aux structures d'esprit confédéral, incluant diverses nations y compris la Russie et une Europe constituée des nations à l'origine de la création européenne 6,8 ou 10 selon une organisation plus intégrée selon un principe de subsidiarité.
- Des efforts ont été réalisés afin de construire des institutions mondiales et européennes sur des valeurs et des principes universels ;
- L'Europe s'est reconstruite selon des cercles concentriques avec un noyau dur de 6 ou 7 pays. Les institutions pour ce noyau dur consistent en un système combinant des éléments fédéralistes et confédéralistes (Les États conservant un rôle majeur) ; les autres pays étant dans des formes d'associations diverses en fonction de leurs situations économiques, financières, politiques... ;
- Les réformes ne sont plus réalisées de manière isolée, mais avec la volonté de faire « système », (interactions entre les divers processus) notamment dans les domaines financiers, fiscaux, sociaux, de l'emploi, de la formation, de la création et du développement des entreprises.
- En France, l'État conserve les compétences régaliennes (justice, armée, financement de la santé, enseignement) et définit des règles communes dans l'aménagement du territoire. L'exercice de ces compétences n'exclut pas des coopérations et des harmonisations plus ou moins lentes entre les États ;
- Les fonctions sociales sont assumées en grande

**Processus endogènes**

- Renforcement des comités de massifs (Pyrénées et Massif Central) ouvrant à de plus grandes coopérations européennes
- Dans la région Occitanie, comme sur l'ensemble du territoire, les communes « historiques » ou « recomposées » (fusion de communes) sont devenues des instruments de médiation entre les administrés et les intercommunalités et exercent des compétences de proximité, en symbiose avec les communautés de communes devenues des collectivités de communes devenues des collectivités de plein exercice ;
- Un développement de la démocratie consultative : échanges entre élus et socioprofessionnels à travers notamment les conseils de développement sous diverses formes (PTCE ou des PETR pôle d'équilibre territorial et rural) ;
- En région, développement très substantiel d'une ingénierie territoriale de prospective ;
- Suite au redémarrage de l'économie, les ressources des collectivités augmentent Une partie non négligeable de ces ressources est réservée à l'investissement dans le domaine de l'urbanisme et de l'environnement ;
- Le Conseil Régional a lancé avec succès des opérations de mobilisation de l'épargne privée ;
- Le Conseil Régional devient la collectivité « leader » dans la mobilisation de l'épargne privée ;
- Le Conseil Régional devient la collectivité majeure dans de nombreux domaines notamment pour l'économie et l'aménagement du territoire ;
- Des réseaux de communication à distance très évolués permettent des gestions au plus près des territoires.
- Institution d'un fonds multirisques à l'échelle de

<p>partie par les corps intermédiaires et les collectivités territoriales ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les rôles respectifs de l'Etat et des collectivités territoriales ;</li> <li>• En France, naissance d'une nouvelle citoyenneté respectueuse de l'État et un mode de gouvernance de l'État plus participatif, plus ouvert, et garant du pacte social ;</li> <li>• Le système politico-administratif territorial est entré dans un processus de clarification et en même temps d'adaptation à la complexité et à la diversité des territoires, notamment par la maîtrise du foisonnement réglementaire et la gestion des appareils administratifs ;</li> <li>• Les intercommunalités sont devenues des collectivités de plein exercice élues au suffrage direct ;</li> <li>• Les communes conservent des compétences de proximité (principe de subsidiarité) ; Elles restent un lieu d'expression démocratique, de liens sociaux et de relais entre les administrés et les autres collectivités ;</li> <li>• Certaines très faibles au plan démographique ont fusionné ;</li> <li>▲ Les Régions françaises voient leurs compétences élargies, leurs moyens renforcés ;</li> <li>• Des recompositions territoriales (sur la base des intercommunalités) ont permis un rapprochement des cartes économiques et administratives afin de constituer des pôles dynamiques ;</li> <li>▲ Un nouvel équilibre des ressources propres a été obtenu entre les collectivités territoriales sur la base de la nouvelle répartition des compétences. Dans ce jeu, l'État intervient avec une logique allocative (contrats de Plan notamment de soutien à des projets de territoires). Cette logique est fondée sur le souci de préserver un certain degré d'autonomie (qualité de la gouvernance territoriale) des collectivités en termes de projets (le dynamisme suppose pour tout système un certain degré d'autonomie) ;</li> <li>• Des procédures allégées sans obérer la concertation des acteurs permettent une mise en œuvre des actions attendues ;</li> <li>• Le rôle des Conférences territoriales de l'action publique (CTAP) est renforcé avec l'intégration</li> </ul>	<p>plusieurs territoires ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Au fil des années une nouvelle identité régionale s'est affirmée et a facilité l'émergence d'un projet politique consensuel ;</li> <li>• La démocratie participative a été valorisée et les réseaux de compétences citoyennes activés ;</li> <li>• La redynamisation des territoires ruraux s'est amplifiée sur la base d'une démocratie participative appropriée ;</li> <li>• Les choix de société ont permis le renouvellement des agriculteurs, notamment par un accès facilité au foncier et aux moyens techniques (coopératifs), y compris aux périphéries des grandes villes ;</li> <li>• Une véritable concertation de tous les acteurs sur la base d'indicateurs pertinents a permis d'assurer une cohérence accrue de la politique régionale ;</li> <li>• La clarification des compétences et la simplification de l'organisation institutionnelle ont amélioré l'efficacité du système ;</li> <li>• Le décloisonnement institutionnel et celui des acteurs par le travail en réseau, leur formation transdisciplinaire et la clarification des tâches de coordination, a amélioré l'efficacité de l'action auprès des citoyens.</li> </ul>
---	--

<p>des CESER et contribue à la qualité de la gouvernance territoriale ;</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• L'État a maintenu sa présence et sa capacité de décision dans des domaines clés des métropoles et des Régions ;</li><li>• Les instances de gouvernance et les technostructures se renforcent dans les espaces métropolitains, le risque : une concurrence avec les régions sur certains domaines de compétences ;</li><li>• Un consensus politique sur la croissance et sa nature s'est recrée, notamment par des médiations territoriales ;</li><li>• Plusieurs leviers ont été actionnés afin de réhabiliter le politique :<ul style="list-style-type: none"><li>- Simplification de la structure de l'exécutif ;</li><li>- Les représentations politiques électorales s'ouvrent, se diversifient et se recomposent, produisant des effets et des dynamiques d'innovation sociale, politique, économique ;</li><li>- La représentativité socioprofessionnelle des assemblées s'améliore : diminution de la professionnalisation de la politique ;</li><li>- Réduction de l'inflation législative et réglementaire ;</li><li>- L'État renforce ses fonctions stratégiques et réorganise sa coopération avec les métropoles et les collectivités territoriales ;</li><li>- Nouvelles formes de participation des citoyens à la vie publique grâce au mouvement associatif et au numérique.</li></ul></li><li>• La démocratie participative est devenue un objectif politique et est organisée. Les réseaux de compétences citoyennes sont activés ;</li><li>• Une nouvelle organisation sociale sous l'égide de l'État, qui allie flexibilité, permet de créer un monde où perdre son emploi est un non-événement (exemple danois) ;</li><li>• La nouvelle révolution industrielle nécessite un commandement partagé plutôt qu'autonome. Les localités, les régions et gouvernements nationaux n'ont pas disparu, ils se sont renforcés et les unités continentales permettent de réguler les différents marchés continentaux ;</li><li>• Recherches et promotions de nouvelles interactions positives entre le système politique et les pouvoirs économiques (rôle et stratégie de l'État, des régions, des collectivités territoriales dans le champ économique de façon à favoriser</li></ul>	
--	--

<p>les synergies entre entreprises et les politiques publiques notamment en matière d'aménagement du territoire) ;</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Émergence d'une nouvelle conscience politique collective : les jeunes conçoivent le pouvoir comme latéral (associations, ...), alors que les anciens concevaient le pouvoir comme pyramidal ;</li><li>• Rôles fondamentaux, en symbiose avec l'éducation scolaire des systèmes politiques dans l'émergence et la propagation de nouveaux modèles de développement, de nouveaux modes de vie, de nouveaux types de consommation.</li></ul>	
--	--

**L'enjeu majeur du sociétal est de contribuer après des années d'effondrement des solidarités, des cassures, d'individualismes ... à refaire société sur la base de valeurs communes**

## CHAMP 6 : SOCIÉTAL - NOUVELLES CONVERGENCES

### PROCESSUS

#### Processus exogènes

##### Biométrie Démographie

- Surpoids et obésité ont une tendance à la régression du fait d'une meilleure éducation à la santé, la pratique du sport et de mesures de prévention pour les enfants et adolescents (Éducation, Éducation à la Santé, Praticiens de Santé, législation de santé publique, médias) ;
- Maintien du caractère favorable de l'augmentation de l'espérance de vie et de l'espérance de vie sans incapacité ;
- La mortalité prématurée diminue et rejoint la moyenne des pays européens par la diminution des morts violentes ;

##### Comportements sociaux

- La consommation de l'ensemble des drogues connaît une régression notable du fait d'une éducation appropriée, de meilleures conditions de vie et une efficacité croissante de la surveillance des circuits de vente et de sanctions proportionnées efficaces ;
- Plusieurs milliards d'habitants sont connectés au numérique ce qui entraîne une réorganisation des espaces d'information et de débats grâce à une régulation élaborée à l'échelle mondiale évitant les dérives ;
- Instauration de nouvelles sécurités professionnelles. En cas de perte d'emploi, les revenus sont maintenus, sans rupture et sans limitation de durée, accompagnés de politiques actives de réinsertion et de formation ;
- Recherche croissante d'un accès à la mobilité plus économe et plus propre ;
- L'amélioration du degré de confiance des Français pour leur propre avenir se construit à partir d'une adhésion à un projet commun, tant sur le plan quantitatif que qualitatif ;

#### Processus endogènes

##### Qualité de vie

- Les habitants de la région bénéficient d'un cadre et d'une qualité de vie très attractifs (alimentation, proximité de la nature, de la mer et de la montagne, traditions culturelles et sportives...). L'accueil d'entreprises dans les villes petites et moyennes ou de télétravailleurs, en milieu rural est plus significatif qu'ailleurs, des plateformes de télétravail et «coworking» se distribuent dans chaque département ;
- Le niveau de vie des habitants de la région s'élève globalement. Il est mesuré avec des critères plus qualitatifs (indicateurs de bien-être).

##### Processus Socio-économiques

- Après un taux traditionnellement élevé de chômage dans notre région, on tend vers un taux de chômage résiduel.

##### Précarité

- Une meilleure adaptation des structures privées et publiques aux besoins diversifiés des segments de population permet de renforcer la cohésion sociale ;
- Diminution de la part de la population en situation de précarité, par l'amélioration de la situation économique générale.

##### Utilisation du territoire

##### Urbanisme

- L'économie sociale et solidaire, interface entre le marché et la cohésion sociétale et économique, a apporté un nouvel équilibre au territoire régional ;
- En région, l'aménagement des aires urbaines, des quartiers et leur animation améliorent les conditions de sociabilité ;
- Les politiques publiques ont permis la

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le développement des activités de nature et des activités sportives ont des effets bénéfiques sur l'état physique et psychologique des populations ;</li> <li>• Des modes de vie sont moins « stressants », notamment par des progrès majeurs dans l'organisation et les rythmes du travail ;</li> <li>• Les structures d'économie sociale et solidaire contribuent pour leur part à l'emploi, la fiscalité et la valeur ajoutée locale ;</li> <li>• Redéfinition d'un nouveau pacte social, les syndicats se sont réinventés, une plus grande proportion des actifs adhère à un syndicat ;</li> <li>• Les écarts d'espérance de vie et de perception de l'état de santé dans la population française se sont réduits sous l'influence de facteurs convergents, notamment un meilleur niveau d'éducation, une amélioration de l'accès à un système de santé de proximité ainsi qu'aux soins les plus techniques, et une amélioration des conditions physiques et psychologiques au travail ;</li> <li>• La pacification des relations sociales prend le pas sur la culture de la concurrence et de l'envie ;</li> <li>• Les aspirations individuelles (réduction de l'égotisme) et les aspirations sociales convergent vers les mêmes objectifs ;</li> <li>• La généralisation et/ou la vulgarisation des pratiques sportives et culturelles ont permis de renforcer les liens sociaux et sociétaux ;</li> <li>• Meilleure utilisation du levier du sport pour l'intégration, la mixité sociale et le renforcement de la dimension citoyenne en assurant l'égalité hommes/femmes, l'accès au sport pour les personnes avec handicap, en soutenant le réseau associatif ;</li> <li>• Égalité hommes/femmes en forte progression</li> </ul> <p><b>Familles et rapports sociaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les taux de fécondité permettent à la population française son renouvellement et la croissance de la population se conjugue avec une immigration régulée ;</li> <li>• La diversité de la composition des couples et des familles reste compatible avec les valeurs familiales, adossées à une évolution de la législation qui prend en compte les liens familiaux : qualités relationnelles sécurisantes, éducation et solidarités ;</li> </ul>	<p>réintégration des espaces marginalisés diminuant par ce fait les friches industrielles, immobilières et portuaires. Elles intègrent les relocalisations qu'a imposées le changement climatique ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un équilibre est recherché entre les besoins traditionnels des populations résidentes dans un territoire et les besoins nouveaux des générations nouvelles comme des nouveaux habitants de culture différente ;</li> <li>• Une politique systématique de « végétalisation » des villes est menée et s'avère efficace en période de canicule</li> </ul> <p><b>Logement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre de politiques facilitant l'accès au logement en relation avec les politiques de mobilité ;</li> <li>• Des réponses en matière de logements mieux définies sur la base des besoins et territorialisées, appuyées sur un travail partenarial des différents acteurs du logement en vue d'alimenter les programmes locaux de l'habitat et les conférences intercommunales du logement ;</li> <li>• Une réhabilitation des logements permet une meilleure empreinte écologique, une diminution de la facture énergétique, le maintien dans les lieux des ménages vieillissants ou plus généralement en perte d'autonomie ;</li> <li>• Une production croissante de logements intelligents répondant aux attentes et aux besoins des ménages s'inscrit au service d'un développement territorial durable ;</li> <li>• Accompagnement des ménages dans le parcours résidentiel, de l'hébergement au locatif et jusqu'à l'accession à la propriété ;</li> <li>• La cohabitation intergénérationnelle imposée par la limitation des ressources ou les insuffisances du parc de logement diminue ;</li> <li>• La cohabitation intergénérationnelle choisie s'est développée. L'urbanisme et l'architecture sont conçus pour relancer la vie des quartiers contribuant ainsi à des échanges intergénérationnels et à la mixité sociale.</li> </ul> <p><b>Santé, Action Sociale</b></p>
--	--

<ul style="list-style-type: none"><li>• Les modes d'échanges dans le voisinage, le quartier, et les associations, comme l'utilisation du numérique permettent l'inclusion des personnes vulnérables du fait de leur âge ou d'un handicap, favorisant leur dignité et leurs apports spécifiques dans la Société ;</li><li>• Les solidarités qui s'exercent à l'intérieur d'un groupe culturel à caractéristiques particulières du fait d'une origine commune ou du partage d'une même religion ou idéologie se sont éloignés des risques de replis communautaires, voire d'offensives à l'égard d'autres groupes. Elles représentent des appuis pour le partage social et civique, avec des valeurs communes ;</li><li>• Un équilibre existe entre une tendance à la judiciarisation des rapports sociaux et économiques, garantie du maintien des droits des personnes et du principe de précaution, et les accords négociés, informels ou formalisés par le biais de conventions pour régler les échanges et permettre leur évolution.</li></ul> <p><b>Écarts intergénérationnels</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les conditions de vie des générations les plus jeunes ont cessé de se dégrader par rapport aux générations antérieures, par le fait d'une meilleure formation et d'une insertion socio-professionnelle ainsi que par des aides ciblées</li></ul> <p><b>Représentations sociales</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• La famille reste ce qui compte le plus pour l'ensemble des français, elle est le socle de sécurité permettant l'ouverture aux différents groupes sociaux ;</li><li>• Les perceptions négatives sur l'évolution de la société française, en comparaison avec les autres pays se sont atténuées grâce à une attitude proactive des citoyens comme des institutions.</li><li>• Le sujet de l'insécurité est moins l'objet de débats politiques ou idéologiques et davantage une lutte commune menée par tous les acteurs devant des risques évolutifs endogènes et exogènes.</li></ul> <p><b>Qualité de vie</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les définitions des PNB et des PIB sont revues afin d'intégrer des indicateurs plus qualitatifs (indicateurs de bien-être) ;</li><li>• La prise en compte dans l'organisation de vie et dans l'habitat des équilibres entre la diversité des</li></ul>	<p><b>Santé</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• En matière de recherche, de soins, de médecine douce et phytosanitaire, de prévention de la dépendance en raison de la longévité de sa population, la région a acquis une des toutes premières places ;</li><li>• Le problème de la démographie médicale et de la répartition des professionnels de santé sur le territoire est en grande partie réglé par des mesures nationales et surtout locales ;</li><li>• La synergie hospitalo-universitaire, est à l'origine d'une structuration régionale de l'offre de soins harmonisée et efficace sur incitation nationale ;</li><li>• L'exercice médical collectif à travers les maisons de santé et les réseaux de santé ou des unités mobiles, la télémédecine, ont permis de réduire la désertification médicale dans les zones rurales et dans les quartiers sensibles ;</li><li>• Le Thermalisme a repris une place de choix dans l'éventail thérapeutique</li></ul> <p><b>Action Sociale</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• La convergence d'action des agents publics et des associations permet de lutter contre la précarité en s'appuyant davantage sur l'investissement personnel ;</li><li>• Une approche nouvelle de l'action sociale réduit le nombre et l'importance de problèmes cruciaux : personnes sans domicile fixe, pathologies psychiatriques chroniques, soutien et traitement des personnes avec addiction, pertes d'autonomie...</li></ul>
--	---

aspirations personnelles, les nécessités de la vie familiale, sociale et du travail diminuent les contraintes de mobilité et améliore la qualité de vie pour toutes les catégories des Français ;

- Une meilleure répartition et accessibilité des services de proximité (marchands et publics) dans un territoire diminue les contraintes de mobilité et les risques d'isolement et de ghettoïsation ;
- L'amélioration de la perception des risques naturels, comme des risques liés à la pollution permet une meilleure convergence des citoyens et de leurs associations, des entrepreneurs et des décideurs politico-institutionnels, pour des solutions écologiques améliorant la qualité de vie, sans régression technique.
- L'amélioration des conditions de vie quotidienne, de l'environnement parental, familial et éducatif, a permis de réduire très sensiblement la consommation de produits stupéfiants et par voie de conséquence des trafics liés.

#### **Processus Socio-économiques**

- Montée en puissance d'une classe moyenne mondiale, mais les écarts de richesse restent considérables ;
- Développement de nouvelles formes d'organisation du travail liées à la mobilité et au développement des nouvelles technologies
- La culture d'entreprise a considérablement changé sous l'effet des techniques numériques associées à la robotique. Les emplois préalablement supprimés ont été remplacés grâce à une formation initiale et continue adaptées à une nouvelle organisation de l'entreprise ;
- La robotisation, la numérisation et la réorganisation du travail ont amené à modifier les instruments finançant les solidarités pour les besoins sociaux, de santé et d'éducation. Les solidarités reposent moins sur les revenus salariaux et le coût du travail.

#### **Précarité**

- Une meilleure adaptation des structures privées et publiques aux besoins diversifiés des segments de population permet de renforcer la cohésion sociale ;
- Diminution de la part de la population en situation de précarité, par l'amélioration de la situation économique générale.

#### **Utilisation du territoire**

**Urbanisme**

- Des progrès dans la réduction des écarts sociaux et dans la réintégration des quartiers marginalisés dans les villes ;
- Malgré quelques poches de pauvreté et de délinquance, notamment dans les grandes agglomérations. Les politiques locales et nationales œuvrent pour le lien social et l'exercice citoyen ;
- Les qualités patrimoniales des centres urbains et les politiques publiques volontaristes favorisent un retour des services et des formes de commerces de proximité ;
- Une réhabilitation systématique des cœurs des bourgs est développée pour une valorisation patrimoniale et touristique ;
- Des politiques foncières plus proactives et inscrites dans la durée permettent la maîtrise des ressources foncières ;
- Des politiques de l'habitat sont mises en œuvre à l'échelle des communautés de communes et d'agglomération. Elles s'inscrivent dans les PLUI. Elles accompagnent les enjeux et les projets des territoires ;
- Des politiques de l'habitat à l'échelle départementale et régionale sont définies et mises en œuvre (PDH, PRH). Elles intègrent les relocalisations qu'a imposé le changement climatique

**Logement**

- Mise en œuvre de politiques facilitant l'accès au logement en relation avec les politiques de mobilité ;
- Des réponses en matière de logements mieux définies sur la base des besoins et territorialisées, appuyées sur un travail partenarial des différents acteurs du logement en vue d'alimenter les programmes locaux de l'habitat et les conférences intercommunales du logement ;
- Une réhabilitation des logements permet une meilleure empreinte écologique, une diminution de la facture énergétique, le maintien dans les lieux des ménages vieillissants ou plus généralement en perte d'autonomie ;
- Une production croissante de logements intelligents répondant aux attentes et aux besoins des ménages

s'inscrit au service d'un développement territorial durable ;

- Accompagnement des ménages dans le parcours résidentiel, de l'hébergement au locatif et jusqu'à l'accession à la propriété ;
- La cohabitation intergénérationnelle imposée par la limitation des ressources ou les insuffisances du parc de logement diminue ;
- La cohabitation intergénérationnelle choisie s'est développée.

#### **Santé**

- Des modes de vie moins « stressants », notamment grâce à des progrès majeurs dans l'organisation et les rythmes du travail ;
- Poursuite de l'amélioration de l'accessibilité pour tous aux soins à un degré de réalisation tel qu'elle permet la mise en évidence d'avantages économiques ;
- Les séjours en établissements de santé de longue durée sont de moins en moins nombreux du fait du développement de services d'aide en proximité, professionnels, bénévoles et familiaux, ce qui permet le maintien au domicile ;
- Les soins nécessitant une haute technicité se sont développés du fait des progrès techniques ;
- La télémédecine participe à un meilleur accès aux soins ;
- Les aidants bénévoles et familiaux sont formés et soutenus psychologiquement et financièrement ;
- Les aidants professionnels bénéficient de formations complémentaires en fonction des besoins spécifiques.

#### **Action Sociale**

- La convergence d'action des agents publics et des associations permet de lutter contre la précarité en s'appuyant davantage sur l'investissement personnel ;
- Une approche nouvelle de l'action sociale réduit le nombre et l'importance de problèmes cruciaux : personnes sans domicile fixe, pathologies psychiatriques chroniques, soutien et traitement des personnes avec addiction, pertes d'autonomie...

**Culture: généralisation des pratiques culturelles avec des progrès supérieures en Occitanie/ par rapport aux autres régions**

**CHAMP 07 : CULTURE - NOUVELLES CONVERGENCES**

**PROCESSUS 2023**

**Processus exogènes**

- Modification profonde du modèle culturel de référence de la société (valeurs, normes comportementales.) ;
- Reprise en main par la société sur une technologie devenue autonome ;
- Réconciliation société nature, notamment avec le monde végétal et animal ;
- Nouvelle éthique de responsabilité en particulier de la part des systèmes politiques, avec la remise en cause de la logique des systèmes dominants (principe d'illimitation, culte du rendement, productivisme, ...) ;
- La société numérique se déploie et les TIC continuent à progresser et à se diffuser ; leurs conséquences environnementales sont prises en compte (terres rares, recyclages, stockage) ;
- Des nouvelles formes de médiation culturelles permettent de rendre la culture accessible partout et tout le temps et se réinvente aux contacts d'autres disciplines (réalité augmentée, métaverse ...)
- La culture progresse comme facteur de développement économique durable en France. Le pays a retrouvé une image culturelle forte et attire des étrangers du monde entier ;
- Le déploiement de culture participe au sentiment d'appartenance ;
- La diversité culturelle respectueuse des principes unitaires de la République s'est affirmée notamment grâce à l'application des droits culturels inscrits et reconnus par la loi ;
- L'État continue à intervenir sur des opérations et équipements culturels d'importance nationale ;
- Les collectivités territoriales grâce à des ressources financières renouvelées, prennent le relais et

**Processus endogènes**

- Les « revenus » (pas uniquement sous des formes financières, mais aussi en termes d'accès gratuits à de multiples services culturels, sportives, sociaux...) , des habitants de la région s'améliorent et facilitent leur participation à des activités culturelles nombreuses et diverses ;
- La culture scientifique et technique garde une place majeure sur le territoire régional, valorisant ainsi auprès de nombreux citoyens ce potentiel scientifique (universités, organismes de recherche, écoles d'enseignement supérieur... et industriel de la région ;
- Les dynamiques culturelles dans les divers territoires tendent à s'amplifier quoique de manière différenciée ;
- La production culturelle et la mise en patrimoine sont très développées. Elles s'inscrivent dans une logique publique et génère des richesses locales, dont les revenus sont redistribués équitablement, en bénéficiant aux territoires, à ses ressources et à tous ses habitants ;
- Les festivals financés par les collectivités et le mécénat sont de plus en plus des instruments d'attractivité des villes et de la région ;
- Le patrimoine riche et divers sur l'ensemble de la région est entretenu et mis en valeur. Il devient un élément clé de la politique culturelle de la région ;
- L'attractivité et la notoriété internationale de la Région sont renforcées par le nombre de sites classés (patrimoine mondial, monuments et sites historiques) ;
- Les deux pôles universitaires majeurs, Toulouse et Montpellier, ainsi que les autres sites universitaires, apportent leurs concours à la valorisation du patrimoine culturel et scientifique de la région ;
- Les programmes d'éducation artistique offrent un

<p>mènent des actions culturelles propices au développement des territoires. D'autres ressources tels que le mécénat et les souscriptions citoyennes complètent les financements des projets ;</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les langues sont de moins en moins un obstacle aux échanges et à la communication entre les personnes grâce aux techniques de traduction simultanée ;</li><li>• Les efforts de formation ont permis une nette amélioration de la pratique écrite et orale de la langue Française par l'ensemble de la population du pays ;</li><li>• Suite à une démographie favorable dans les pays francophones, accompagnée par des stratégies offensives des pouvoirs politiques et des associations pour la francophonie, le français retrouve une place importante dans le monde ;</li><li>• Ce nouveau modèle culturel imprime sa marque sur l'organisation des entreprises, la conception et le partage du travail, l'utilisation de temps libre...</li></ul>	<p>meilleur accès à la culture avec un fort appui des écoles régionales des Beaux-Arts ;</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le développement des formes artistiques émergentes est encouragé et accompagné ;</li><li>• Le développement de la fonction de médiateur culturel, professionnel ou bénévole permet au plus grand nombre d'accéder aux disciplines artistiques, littéraires et scientifiques ;</li><li>• Tout en prenant en compte les spécificités territoriales et l'héritage des ex-régions, l'Occitanie a mis en place une politique culturelle qui s'appuie sur les deux métropoles avance et tend à se diffuser sur l'ensemble du territoire régional : promouvoir partout des filières d'excellence et veiller à la diffusion d'une offre culturelle, en tout lieu et pour tous les publics ;</li><li>• Le réseau de scènes nationales s'est étoffé, une par département, même chose pour les salles de concert. Une politique ambitieuse de programmation permet de développer les recettes de billetterie. Pour autant le travail en direction des écoles, des quartiers, dans le cadre de conventions de partenariats s'est fortement développé. Il permet aux plus jeunes, comme aux aînés de s'approprier les expressions culturelles (danse, théâtre, stand-up, musique, chant...) ;</li><li>• Des ateliers de création (y compris en langues régionales) voient le jour un peu partout sur le territoire de l'Occitanie, encadrés par les professionnels concernés. Des rencontres, départementales, voire régionales, créent une forte émulation ;</li><li>• Des festivals nombreux, du type « Montpellier Danse » ou « JIM » (Jazz in Marciac) font de la région un point de mire en toute saison. Ils assoient sa notoriété et favorisent la présence de publics nationaux et internationaux ;</li><li>• Les musées rénovés et modernisés disposent d'outils numériques spécifiques, développés en région, qui leur permettent de créer des réseaux et d'offrir au grand public un accès dématérialisé, complet et ludique à leurs œuvres ;</li><li>• Ce vaste programme force à la rencontre entre deux filières qui ont beaucoup à apprendre l'une de l'autre, permettant surtout l'éclosion et le développement des potentiels existants autour du numérique ;</li></ul>
--	--

	<ul style="list-style-type: none"><li>• Un véritable écosystème se développe ainsi, de la formation au marketing, en passant bien sûr par la conception, ce qui permet l'émergence d'un savoir-faire reconnu nationalement voire internationalement ;</li><li>• Plus généralement, les spectacles et autres manifestations culturelles, développent par le biais du numérique, de nouvelles présentations qui permettent d'élargir leurs publics ;</li><li>• La filière audiovisuelle restructurée (regroupement des sociétés de production) s'appuie sur une formation professionnelle renforcée, repensée territorialement autour de pôles spécialisés (dessins animés, documentaire...) et travaille en lien étroit avec le numérique ;</li><li>• Cette filière dispose d'un fond de soutien abondé qui intervient en particulier dans les domaines des fictions et séries. Des appels à projets, autour de plusieurs sites régionaux sollicitent les scénaristes et les diffuseurs, afin de donner aux différents territoires régionaux, une visibilité perceptible sur tous les écrans. La télévision publique (France3) est étroitement associée à la diffusion des documentaires ;</li><li>• La sensibilisation, l'éducation à la culture ne sont plus la part du pauvre dans nos systèmes de formation, repensés en profondeur en partie grâce aux outils numériques ;</li><li>• L'histoire et les langues régionales, face à la globalisation et à la standardisation des cultures et des savoirs, retrouvent leur place dans notre imaginaire collectif ;</li><li>• Une politique volontariste de promotion et de valorisation des langues et cultures régionales (occitan et catalan) a permis de renforcer leur vitalité ;</li><li>• Les nouvelles populations se sont plus fréquemment approprié les particularités culturelles régionales, renforçant les liens culturels et le sentiment d'appartenance.</li></ul>
--	---

**Sport : généralisation des pratiques sportives avec des progrès supérieures en Occitanie /  
par rapport aux autres régions**

**CHAMP 08 : SPORT - NOUVELLES CONVERGENCES**

**PROCESSUS 2023**

**Processus Exogènes**

- Par une pratique facilitée et une meilleure connaissance des enjeux, les publics et en particulier les jeunes retrouvent une estime de soi et une confiance qui favorisent les liens sociaux et sociétaux.
- En soutenant, en particulier le mouvement associatif, l'insertion sociale facilitée par la participation à des actions collectives permet de maîtriser l'effet des communautarismes ;
- L'amélioration des conditions de pratique sportive (accès aux gymnases ; aux terrains...équipements utilisés...) facilite la participation des personnes en situation de handicap ;
- L'État et les collectivités territoriales conscients de l'appétence de la population pour la pratique sportive font une priorité de la construction et de l'entretien des équipements sportifs dans tous les territoires ;
- La pratique sportive généralisée ; jeunes adultes ; femmes hommes ; personnes en situation de handicap, favorise l'amélioration de la santé à tous les âges ;
- La formation des bénévoles qui encadrent les associations et les clubs, tant sur les disciplines que sur la gestion, s'est généralisée ce qui concourt à la pérennité des structures ;
- Les bénévoles peuvent faire valoir leur expérience pour valider de nouvelles compétences y compris dans leur milieu professionnel ;
- Le système éducatif et les bénévoles formés remettent en évidence les valeurs du sport dès le plus jeune âge, ce qui a pour effet de réduire la violence dans et autour des stades ;
- La complémentarité entre sport scolaire,

**Processus Endogènes**

- Profiter de la diversité des territoires d'Occitanie qui favorisent l'activité sportive, en prenant en compte la répartition géographique et le temps d'accès aux équipements ;
- En Occitanie le sport professionnel et en particulier le rugby attire un public nombreux ce qui favorise l'économie régionale ;
- Le sport est une source importante d'emploi ;
- La formation des bénévoles se généralise.

<p>associations et clubs est facilitée ce qui permet la poursuite du sport après l'école ;</p> <ul style="list-style-type: none"><li>● La formation des professeurs des écoles comprend un volet sportif pour faciliter le sport à l'école ;</li><li>● les TIC favorisent la connaissance des divers sports et leur rôle dans la vie des citoyens ;</li><li>● Le dopage est rattrapé par la prévention et le contrôle et ne constitue plus un risque pour la santé ;</li><li>● Le sport professionnel s'est donné des normes de fonctionnement économiques et humaines acceptables ;</li><li>● Les sportifs de haut niveau sont préparés à la suite de leur carrière par une formation continue adaptée ;</li><li>● La R&amp;D est un élément au service du sport et des sportifs.</li></ul>	
--	--

**Enseignement et recherche ouverts sur les enjeux en territoire : des établissements d'enseignement mieux répartis en territoire et des activités de recherche impliquées dans les territoires.**

**CHAMP 9 - ENSEIGNEMENT FORMATION RECHERCHE - NOUVELLES CONVERGENCES**

**PROCESSUS**

**Processus exogènes**

**Monde Europe et France**

- Les indicateurs de réussite académique sont de moins en moins inégaux selon les départements. Le baccalauréat est rénové et exige 'un meilleur niveau dans toutes les disciplines permettant ainsi un accès pertinent aux études supérieures ;
- La mixité résidentielle constitue un élément fondamental du vivre ensemble. Elle favorise la lutte contre le déterminisme social et territorial accompagnant ainsi la mixité scolaire ;
- Les taux de « décrocheurs » de 15 à 17 ans en réduction sensible : (jeunes sortis prématurément du système éducatif sans diplôme de niveau V ou plus) ; grâce en particulier à une organisation des aides scolaires systématiques dans le cadre des établissements ;
- Les problèmes d'inadéquation dans l'orientation vers une qualification professionnelle qui ont sévi longtemps par mésusage des filières BTS, IUT et université et une coupure entre milieu professionnel et académique sont considérablement réduits en 2050 ;
- La généralisation des classes « passerelle » et un accompagnement adapté ont permis aux bacheliers professionnels de confirmer leurs projets d'orientation et consolider leurs acquis en réponse aux attendus de l'enseignement supérieur ;
- Ré-augmentation des effectifs dans les filières d'enseignement scientifique (sciences exactes et techniques) ;
- Rénovation généralisée des établissements scolaires ;
- La pédagogie en formation initiale est plus et mieux adaptée pour obtenir la plus grande réussite des élèves ;

**Processus endogènes**

- En Occitanie, les taux d'élèves aux acquis fragiles et insuffisants au moment de l'évaluation au CM2, se sont améliorés ;
- Le taux de « décrocheurs » qui était plus élevé en Occitanie par rapport à la nationale est en réduction sensible ;
- Le taux des diplômés de l'enseignement supérieur après avoir été longtemps inférieur à la moyenne européenne retrouve un rang honorable en Occitanie, ce taux qui était en 2020 inférieur à la moyenne de la France métropolitaine, à l'exception des bassins d'emploi de Montpellier et Toulouse rejoint la moyenne nationale, elle-même en progression ;
- Les problèmes d'inadéquation dans l'orientation vers une qualification professionnelle qui ont sévi longtemps par mésusage des filières BTS, IUT et université et une coupure entre milieu professionnel et académique sont considérablement réduits en 2050 ;
- Ré-augmentation des effectifs dans les filières d'enseignement scientifique (sciences exactes et techniques) ;
- Rénovation généralisée des établissements scolaires ;
- La pédagogie en formation initiale est plus et mieux adaptée pour obtenir la plus grande réussite des élèves ;
- Augmentation des effectifs dans les IUT et prolongement en licences professionnelles ;
- Fédéralisation des universités qui présentent ainsi une image d'organisation et de cohérence plus grande au plan national et international ;
- La multiplication des opérations d'implantation de

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation des effectifs dans les IUT et prolongement en licences professionnelles ;</li> <li>• Fédéralisation des universités qui présentent ainsi une image d'organisation et de cohérence plus grande au plan national et international ;</li> <li>• La multiplication des opérations d'implantation de sites universitaires dans les villes moyennes, outre les effets de démocratisation dans l'accès à l'enseignement supérieur, participe à la réduction des fractures territoriales, augmente les possibilités d'ascension sociale ;</li> <li>• Le système économique a trouvé plus facilement des personnes qualifiées correspondant à ses besoins, notamment par l'organisation systématique par l'amélioration des interactions entre enseignants et entreprises ;</li> <li>• Les réussites académiques malgré des progrès certains restent encore différenciées selon les territoires ;</li> <li>• Développement de l'enseignement en ligne et concurrence internationale de plus en plus active par les MOOCs (cours en ligne ouvert aux grands nombres) ;</li> <li>• Les Nanotechnologie, Biotechnologie, technologie de l'Information, science Cognitive (NBIC) ont révolutionné la robotique, ainsi que les capacités physiques et intellectuelles des hommes (prothèses, capacités de mémoire...) mais elles nécessitent une réflexion éthique ;</li> <li>• Les recherches sur l'intelligence ont fait de grands progrès et conduisent à traiter les animaux non comme des objets machines, mais des êtres sensibles appartenant comme les hommes à la biosphère et y assumant des fonctions majeures ;</li> <li>• Les TIC continuent à progresser et à se diffuser. Leurs incidences environnementales sont prises en compte (terres rares, recyclages, autonomie énergétique) ;</li> <li>• De nouveaux crédits ont redonné aux services publics de la formation et de la recherche un esprit de conquête ;</li> <li>• Nouvelles structurations de l'enseignement supérieur (universités, grandes écoles) autour de pôles intégrés dotés d'une autonomie accrue. Emergent quelques universités de classe mondiale ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>sites universitaires dans les villes moyennes, outre les effets de démocratisation dans l'accès à l'enseignement supérieur, participe à la réduction des fractures territoriales, augmente les possibilités d'ascension sociale ;</li> <li>• Le système économique a trouvé plus facilement des personnes qualifiées correspondant à ses besoins, notamment par l'organisation systématique par l'amélioration des interactions entre enseignants et entreprises ;</li> <li>• Les réussites académiques malgré des progrès certains restent encore différenciées selon les territoires ;</li> <li>• Volonté exprimée de recomposition et de développement de la carte des sites universitaires ;</li> <li>• Le fort potentiel de formations supérieures et de recherches s'accroît ;</li> <li>• Tendance à une augmentation du nombre d'étudiants français et étrangers qui conforte la place de la Région dans la hiérarchie universitaire et sa qualité de puissant pôle de recherche ;</li> <li>• Reconnaissance de l'excellence internationale de certains laboratoires de recherche et accroissement des fonds privés ou fondations ;</li> <li>• Poursuite des efforts de formation professionnelle continue notamment au 1er niveau de qualification ;</li> <li>• Les universités de la région Occitanie ont adopté une organisation fédérale aux réseaux efficaces ;</li> <li>• L'excellence universitaire et les efforts en recherche et développement confortent le développement industriel, agricole, agroalimentaire et l'emploi ;</li> <li>• Des laboratoires d'excellence fonctionnent dans des champs très ouverts (aéronautique, nanotechnologies, robotique, agro-biosciences, énergie, santé, ...) ;</li> <li>• La région organise un système qui optimise la relation enseignement supérieur, recherche et innovation, qui tend à favoriser un développement économique plus harmonieux du territoire régional ; notamment grâce à la création de fondations mobilisant des capitaux et de l'épargne privés ;</li> <li>• Renouvellement des équipements et des pratiques</li> </ul>
---	---

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les systèmes de formation disposent de nouveaux moyens financiers, en particulier ceux qui sont très orientés vers des formations en lien direct avec le marché de l'emploi et les nouvelles compétences liées aux nouvelles techniques ;</li> <li>• Les régions ont vu leurs compétences s'accroître très sensiblement dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle, mais l'intensité des politiques menées est différente selon les régions ;</li> <li>• La pédagogie est révolutionnée selon les contenus, notamment par l'association des formations scientifiques dans les sciences de la nature avec les sciences sociales, les humanités, de manière à stimuler l'esprit collectif et imaginaire ;</li> <li>• Les inégalités éducatives n'ont cessé de diminuer ;</li> <li>• Le système éducatif français a trouvé un équilibre entre le devoir d'égalité des chances, la nécessité de produire une excellence, l'acquisition en continu et la formation de la personne ;</li> <li>• Accroissement de l'autonomie des établissements, afin de permettre l'adaptation des moyens et des méthodes aux spécificités économiques, environnementales, culturelles, ... des différents territoires ;</li> <li>• Une plus grande ouverture de l'Education Nationale en direction des parents, des associations de quartier, des « maisons pour tous », des milieux professionnels...a contribué à réduire les échecs et à favoriser l'intégration dans la vie sociale et dans la société ;</li> <li>• Le degré de cohésion de tous les partenaires autour de l'Education s'est renforcé et a permis l'amélioration des résultats académiques et une meilleure insertion citoyenne.</li> <li>• La créativité est valorisée par rapport à l'autorité ;</li> <li>• L'Education donne à chacun les moyens intellectuels d'une pensée indépendante ;</li> <li>• Développement de la formation professionnelle « tout au long de la vie » comme outil d'insertion et d'emploi, mais aussi de développement personnel et social ;</li> <li>• La France, qui se situait à la 6<sup>ème</sup> place pour les</li> </ul>	<p>de pédagogie dans tous les ordres d'enseignement qui permet de réduire le nombre de sortie sans qualification du système éducatif ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement des moyens pour former aux nouvelles activités et compétences, grâce notamment à l'apprentissage et l'alternance qui ne s'adressent plus seulement à une population peu formée, mais à tous ceux qui ont fait le choix de cette démarche pédagogique ;</li> <li>• Mise en place de GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) afin d'anticiper sur les emplois qui vont disparaître et ceux qui vont apparaître ;</li> <li>• Le challenge : développement des moyens pour former aux nouvelles activités et compétences une large population ;</li> <li>• L'excellence de la recherche et développement au plan régional a confirmé par ailleurs l'avance mondiale de la région dans l'aéronautique. Par extension, ont pu croître des activités liées, par exemple au niveau des nouveaux matériaux et des systèmes embarqués. Les préoccupations environnementales étant fortement intégrées dans l'avionique, elles ont favorisé la croissance de ces industries propres ;</li> <li>• L'intégration de la recherche dans les systèmes productifs régionaux induit des effets positifs sur l'emploi en région.</li> </ul> <p><b>Une recherche ouverte et impliquée.</b> Les hypothèses constitutives de ce scénario sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Suppression des barrières idéologiques et corporatistes en renforçant le continuum de la recherche dite fondamentale jusqu'à l'innovation – transfert, incluant la recherche-action et l'innovation sociale, en favorisant le lien avec l'ensemble des dispositifs de formation ;</li> <li>• Encouragement à l'innovation et à sa valorisation et transferts de technologies propices à la création de valeur économique, elle-même facteur d'investissement dans la recherche scientifique, créant ainsi un cercle vertueux de dynamisation et d'harmonisation entre recherche fondamentale et recherche appliquée ;</li> <li>• Appui aux infrastructures pour des recherches finalisées, ouvertes aux acteurs en territoire et soutien de manière coordonnée aux dispositifs pour la dynamique des projets partenariaux (pôles</li> </ul>
--	---

<p>publications scientifiques en 2015 a maintenu son rang voir a progressé dans ce domaine, ainsi que dans le dépôt de brevets ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plusieurs universités françaises sont remontées dans les classements internationaux ;</li> <li>• Les classes d'âges les plus jeunes bénéficient d'un effort considérable de formation. L'atout démographique est ainsi valorisé ;</li> <li>• En 2050, 70 % des 30-34 ans passent par l'enseignement supérieur (en 2015 43 %) ;</li> <li>• Préparation à une plus grande mixité des compétences professionnelles ;</li> <li>• L'instauration d'une collaboration renforcée entre la recherche et les acteurs du monde agricole et agroalimentaire l'agriculture a permis à ceux-ci de mieux tenir compte des contraintes d'opportunité environnementale, de déboucher sur une production de qualité, d'obtenir une réelle préservation de l'environnement et de maintenir les revenus ;</li> <li>• En matière de recherche, des révolutions techniques étroitement associées aux réflexions en matière d'éthiques progressent : énergie solaire captée à profusion, pilules de la mémoire, traducteurs de langues perfectionnés ;</li> <li>• La professionnalisation d'une partie importante des acteurs de l'Education Populaire a préservé le rôle majeur des bénévoles, dans le fonctionnement des instances associatives, comme dans la participation aux activités ;</li> <li>• Expérimentation des villes et quartiers en faveur d'une dynamique de campus (évolution de l'Université, s'inspirant des MOOCs, de l'Université Globale (Minerva) de la ville campus (San Francisco, Londres ...)).</li> </ul>	<p>de compétitivité, agences d'innovation, ...).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adaptation des dispositifs d'accompagnement financiers des activités de recherche : adaptation des dotations sur le moyen terme permettant une exploration approfondie des questions complexes, intégration des outils financiers le plus tôt possible dans les projets tournés vers l'innovation et le transfert, avec développement simultané d'une formation dédiée des équipes scientifiques appelées à assurer les phases de transfert jusqu'à la création de valeur économique de l'entreprise de portage ;</li> <li>• Maintien du cap voire développement significatif des efforts de la région Occitanie en faveur de ses champs d'excellence qu'ils soient académiques (IA, Quantique, ...) ou que, basés sur la multidisciplinarité, ils soient en lien avec des enjeux sociétaux en territoire pour une recherche impliquée (transitions agro-alimentaires, santé globale et biotechnologies, environnement et climat, ...);</li> <li>• Emergence d'initiatives motrices à la structuration de l'enseignement et de la recherche en faveur d'une meilleure reconnaissance internationale, source d'attractivité.</li> </ul> <p><b>Formation « tout au long de la vie » : un projet de société pris au sérieux.</b></p> <p>Les hypothèses constitutives de ce scénario sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Éducation et formation : un enjeu, un investissement et une stratégie pour aller vers une société du savoir ;</li> <li>• Large diffusion de technologies variées et adaptées sur la base d'une approche centrée sur l'humain ;</li> <li>• Appropriation continue de ressources élaborées collectivement au sein des communautés et largement accessibles ;</li> <li>• Rapprochements recherche, éducation et formation ;</li> <li>• Formation à et par la recherche des acteurs de l'éducation ;</li> <li>• Liens directs entre la recherche et les pratiques selon diverses formes ;</li> <li>• Initiation à l'état du monde, l'école doit devenir le</li> </ul>
---	--

*Une prospective territoriale pour la région Occitanie*  
*« Les chemins 2050 »*

---

	<p>lieu de la conscientisation et de l'apprentissage de la nature, de l'apprentissage de l'empathie et de l'émerveillement. Toutes les facettes du vivant et des énergies qui l'animent doivent devenir le socle d'une indispensable éducation à la planète et à la vie.</p>
--	--

**Internationale: gouvernance européenne et mondiale**

**CHAMP 10 : RELATIONS INTERNATIONALES - NOUVELLES CONVERGENCES**

**PROCESSUS 2023**

**Processus exogènes**

- Malgré un contexte difficile : réchauffement climatique, ressources énergétiques et minérales, épidémies, épizooties, trafics, instabilité financière, terrorisme et revendications territoriales... l'organisation du monde progresse ;
- Les institutions internationales peinent à traiter ces enjeux, mais elles progressent en s'adaptant aux nouvelles conditions.
- Un nouvel équilibre s'est établi entre les grandes puissances : USA, Chine, Union Européenne, Russie, Inde Brésil, ...
- Un système multipolaire reposant sur l'équilibre entre puissances aux intérêts quelque fois contradictoires fonctionne,
- La France a repris une place importante en Europe et dans le monde aux plans économique et culturel,
- L'Europe, avec un leadership franco-allemand affirmé, est devenue une puissance militaire, souveraine aux plans sanitaire et alimentaire, ce qui lui permet de peser dans un climat géopolitique complexe ;
- Grâce à sa présence, la France conforte une puissance maritime effective (militaire et économique) sur sa zone maritime exclusive, la seconde du monde notamment dans l'Océan Pacifique ;
- La balance commerciale française est redevenue excédentaire ;
- Réussite de nouvelles formes d'agriculture et d'une politique de ré-industrialisation, notamment dans des domaines novateurs et dans une perspective de développement durable (nouvelles formes d'énergie, ressources minérales, résolution du problème des déchets nucléaires, etc.) ;
- Politique nationale et européenne sur les grandes

**Processus endogènes**

**Processus spécifiques à la région Occitanie :**

- Ayant réussi la fusion de ses anciennes composantes, la nouvelle région a acquis un poids et un dynamisme qui lui permettent de faire jeu égal avec ses régions voisines françaises et ibériques ;
- La région développe ses relations avec ses voisines de l'hexagone (Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine, PACA) et avec ses partenaires de l'Euro-région (Baléares, Catalogne), de la Communauté de travail des Pyrénées, du SUDOE, en particulier dans les domaines : de la coopération industrielle, de la santé, des secteurs agricoles et agro-alimentaires, de la recherche fondamentale et appliquée (relations entre les universités) ;
- La volonté d'ouverture régionale favorise les échanges entre les pôles d'excellence qui ont émergé dans les universités de la région avec les universités étrangères ;
- Audience internationale de Toulouse en progression grâce au secteur aérospatial, mais aussi la robotique, l'informatique. Constitution d'une audience internationale, d'un pôle inter-métropolitain Toulouse-Montpellier dans les secteurs de hautes technologies (IA, Nanotechnologies, robotique, informatique quantique, nouveaux matériaux...) de la santé, de la pharmacie et de la cosmétique ;
- Audience et visibilité de Montpellier, aux plans européen et international, également en forte progression, instaurée par la dynamique métropolitaine « Med Vallée », adossant le développement économique et la croissance des entreprises, plus largement la création de valeur économique, à la synergie des trois grandes filières santé, agri-agro et environnement qui font le succès de l'Université thématique de recherche de Montpellier ;
- Au plan européen, Toulouse et Montpellier, en favorisant et en créant des événements de dimension européenne ou internationale,

<p>infrastructures. La LGV est en service depuis plusieurs années sur les lignes Paris/Toulouse, Montpellier/Barcelone et Toulouse/Narbonne ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les universités françaises qui ont regagné des places dans les classements internationaux participent à l’audience internationale du pays ;</li> <li>• Le rôle international de la métropole parisienne s’affirme ;</li> <li>• Les avancées technologiques favorisées par les partenariats public-privé dans les États démocratiques libéraux transforment l’économie mondiale, augmentent les revenus et améliorent la qualité de vie de leurs populations ;</li> <li>• Les progrès technologiques et la croissance économique se sont combinés pour améliorer la capacité des gouvernements, permettant aux démocraties de fournir des services nouveaux devenus nécessaires et d’assurer la sécurité et la tranquillité publique plus efficacement ;</li> <li>• Les sociétés démocratiques sont devenues plus résistantes à la désinformation grâce à une meilleure sensibilisation du public et aux nouvelles technologies qui permettent d’identifier et de démystifier rapidement les informations erronées, rétablissant ainsi un débat démocratique vigoureux, mais civilisé, sur les valeurs, les objectifs et les politiques ;</li> <li>• Les USA et leurs alliés en Europe et en Asie, sont dès 2030 les leaders mondiaux incontestés dans plusieurs domaines technologiques, notamment l’IA, la robotique, la connectivité des objets, les biotechnologies, le stockage des données et de l’énergie, la fabrication additive et la maîtrise du développement des applications quantiques dans le numérique ; L’ensemble de ces facteurs de développement leur confère une souveraineté de défense.</li> <li>• Moins d’incertitudes sur les grands mouvements du Monde ;</li> <li>• Le système mondial est devenu beaucoup plus multipolaire, ce qui atténue l’hégémonie de grandes puissances : EU, Chine... ;</li> <li>• La Russie et la Chine, en raison de leurs régimes autoritaires, n’ont pas réussi à retenir les talents et les investissements, ni à développer l’environnement de haute technologie nécessaires pour soutenir une innovation</li> </ul>	<p>progressent dans la hiérarchie des Eurocités Européennes ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des progrès des universités de la région dans les relations Internationales (Européennes avec Erasmus, mais aussi Afrique et Asie) ;</li> <li>• En recherche et développement se sont constitués des réseaux très structurés entre la région et des pôles de compétitivité nationaux et européens ;</li> <li>• Les universités régionales voient leur influence internationale s’accroître grâce à la capacité d’innovation de leurs laboratoires.</li> <li>• Rôle croissant de la Formation Ouverte à Distance (FOAD) de cours de masse en ligne et ouvert (MOOC) en direction d’autres pays notamment de l’espace francophone ;</li> <li>• Développement de pôles d’excellence à vocation Internationale, voire mondiale, notamment dans le domaine de l’économie, de l’agroalimentaire, de la santé et des transports du futur... ;</li> <li>• Ouvertures de nouvelles liaisons Nationales et Internationales à partir de Toulouse et Montpellier et d’autres aéroports plus modestes de la région largement ouverts au transport lowcost ;</li> <li>• Renforcement des liaisons et des liens terrestres avec d’une part la péninsule ibérique, notamment la Catalogne, et d’autre part l’axe rhodanien qui ouvre la région vers la Suisse, l’Allemagne et l’Italie ;</li> <li>• La traversée centrale des Pyrénées est en cours de réalisation et procurera une ouverture sur Saragosse, Madrid, l’Espagne centrale puis le Maghreb (tunnel en projet).</li> <li>• Le port de Sète, poursuit le développement de ses relations internationales, notamment avec l’Afrique du Nord et d’autres ports méditerranéens ; il s’ouvre à l’international avec de nouvelles lignes maritimes, fret et voyageurs. Il développe le transport combiné fer/route par navires rouliers, le transport par ferry et l’accueil de bateaux de croisière.</li> <li>• L’Euro-région a enfin progressé dans la recherche d’une coopération efficace entre ses composantes (Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Catalogne, Baléares) ;</li> <li>• Grâce à ses plates-formes logistiques</li> </ul>
--	--

<p>continue dans tous les domaines de la société ;</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les régimes autocratiques tenteront sans succès de s'opposer à la force croissante des démocraties occidentales et asiatiques alliées. La Russie continuera de menacer, voire d'intervenir, au nom des minorités ethniques russes dans plusieurs pays de l'ex-empire soviétique non membres de l'OTAN. Quant à la Chine, elle aura la tentation de prendre des mesures agressives dans la Mer de Chine méridionale ;</li><li>• Sans parler d'un gouvernement mondial, les États et les fédérations ont mis en place des organismes mieux structurés de dialogue dans le cadre de l'ONU et des institutions annexes, ce qui permet le développement de politiques mondiales dans les domaines de l'environnement durable et la résolution ou l'évitement de conflits ;</li><li>• Grâce en partie à la mise en œuvre de ces politiques de développement, le fondamentalisme religieux a sensiblement réduit son influence et sa progression ;</li><li>• Les systèmes ouverts et démocratiques se sont avérés plus à même de favoriser la recherche scientifique et l'innovation technologique, catalysant un boom économique ;</li><li>• Le leadership américain s'est avéré essentiel à la coordination multilatérale et à la concentration sur les défis mondiaux, en s'appuyant sur les alliances et les institutions internationales établies ;</li><li>• La rivalité entre les USA, la Chine, dans une moindre mesure la Russie, et les relations entre États sont centralisées dans la concurrence pour les marchés, les ressources et le prestige des marques dans le cadre de règles mutuellement acceptées dans ces domaines ;</li><li>• Le renforcement de l'interdépendance économique réduit le risque d'engagement des grandes puissances dans un conflit armé ;</li><li>• Le principal défi en matière de sécurité et de défense est de savoir comment la concurrence géopolitique entre les USA, la Chine et la Russie peut ne pas miner la coopération économique dont dépendent leur prospérité et l'économie mondiale ;</li><li>• Mais, la stabilité à long terme est menacée par les changements climatiques croissants, encore mal</li></ul>	<p>multimodales, à ses équipements, la région accroît ses liens et ses échanges avec les grandes plateformes européennes.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• La Communauté de Travail des Pyrénées développe des fonctions à la hauteur des ambitions affichées à l'origine ;</li><li>• Les systèmes productifs de la région ont marqué des progrès importants dans le domaine des échanges internationaux. (305 685 établissements actifs (2012) pour 4 183 entreprises exportatrices (2013).</li></ul>
---	---

<p>maîtrisés qui ont été ignorés au profit des bénéfiques à court terme ;</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• L'Europe s'est enfin organisée sur la base d'un compromis intelligent entre confédéralisme (maintien de certains pouvoirs et compétences des États et fédéralismes (compétences des institutions européennes) garantissant une souveraineté de défense et une souveraineté économique, sanitaire et alimentaire ;</li><li>• Une intensification des programmes de coopération décentralisée publique et privée (économique, scientifique et culturel) notamment dans le bassin méditerranéen et en Afrique subsaharienne, a permis le développement de pays en surcharge démographique, en freinant fortement les mouvements migratoires vers les pays du Nord, ou en Amérique latine vers les EU. La France joue un rôle tout particulier en Afrique ;</li><li>• Développement maritime à la fois fret et passagers ;</li><li>• Développement des programmes de coopération ;</li><li>• Retour affirmé d'une présence économique, culturelle et militaire de la France en Afrique et même au Moyen et en Extrême Orient, ainsi que dans la zone Indo-Pacifique.</li></ul>	
--	--



## **GLOSSAIRE**



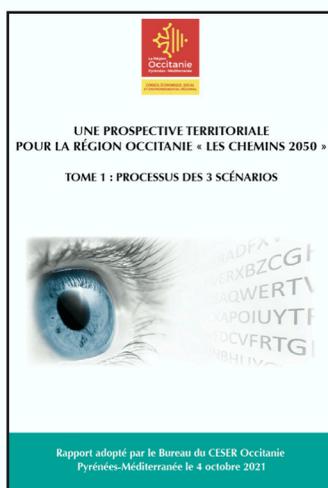
*Une prospective territoriale pour la région Occitanie*  
*« Les chemins 2050 »*

<b>BATX</b>	Baidu, Alibaba, Tencent et Xiaomi
<b>BIT</b>	Bureau international du travail
<b>BTP</b>	Bâtiment et travaux public
<b>BTS</b>	Brevet de technicien supérieur
<b>CFA</b>	Centre de formation des apprentis
<b>CPER</b>	Contrat de plan État Région
<b>CPTS</b>	Communauté professionnelle territoriale de santé
<b>CNES</b>	Centre national d'études spatiales
<b>CFE</b>	Centre de formalités des entreprises
<b>CNRS</b>	Centre national de la recherche scientifique
<b>COMUE</b>	Communauté d'universités et établissements
<b>COVID</b>	Corona virus
<b>CO2</b>	Dioxyde de carbone
<b>CSA</b>	Confederate States of America
<b>DMA</b>	Digital Markets act
<b>DSA</b>	Digital Service act
<b>EPCI</b>	Établissements publics de coopération intercommunale
<b>EPTB</b>	Établissement publics d'aménagement et gestion des eaux
<b>ESS</b>	Économie sociale et solidaire
<b>GAFA</b>	Google, Apple, Facebook et Amazon
<b>GAFAM</b>	Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft
<b>GECT</b>	Groupement européens de coopération transfrontalière
<b>GES</b>	Gaz à effet de serre
<b>FLOT</b>	Formation en ligne ouverte à tous
<b>FMI</b>	Fonds monétaire International
<b>FOAD</b>	Formation ouverte et à distance
<b>GV</b>	Grande vitesse
<b>IA</b>	Intelligence artificielle
<b>IHME</b>	The Institute for Health Metrics and Evaluation
<b>INREA</b>	Institut national de la recherche agronomique
<b>INSEE</b>	Institut national de la statistique et des études économiques
<b>INSERM</b>	Institut national de la santé et de la recherche médicale
<b>IUT</b>	Institut universitaire de technologie
<b>JEPS</b>	Diplôme d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
<b>LAS</b>	Licence accès santé
<b>LGV</b>	Ligne à grande vitesse
<b>LOM</b>	Loi d'orientation des mobilités
<b>MOOCS</b>	Massive Open Online Course
<b>NBIC</b>	Les nanotechnologies, biotechnologies, informatique et sciences cognitives
<b>OCDE</b>	Organisation de coopération et de développement économiques
<b>OMC</b>	Organisation mondiale du commerce
<b>OMS</b>	Organisation mondiale de la santé
<b>ONU</b>	Organisation des Nations Unies

*Une prospective territoriale pour la région Occitanie*  
*« Les chemins 2050 »*

---

<b>RCEP</b>	Régional Comprehensive Economic Partnership
<b>REUTE</b>	Réutilisation des eaux usées traitées
<b>SCOTs</b>	Schéma cohérence territorial
<b>SMIC</b>	Salaire Minimum interprofessionnel de croissance
<b>SRADDET</b>	Schéma régional d'aménagement et de développement durable et d'égalité des territoires
<b>STAPS</b>	Licence et technique des activités physique et sportive
<b>TGV</b>	Train à grande vitesse
<b>TIC</b>	Technique d'information et de communication
<b>TIPP</b>	Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques
<b>TPE</b>	Très petite entreprise
<b>UE</b>	Union européenne
<b>UNESCO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
<b>UNSS</b>	Union nationale du sport scolaire
<b>USA</b>	United States Of America
<b>USEP</b>	Union sportive de l'enseignement du premier degré



Le rapport est téléchargeable sur le site du CESER

## CESER Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

### Siège

18 allées Frédéric Mistral  
31077 Toulouse Cedex 4  
Tél. 05 62 26 94 94  
Fax 05 61 55 51 10  
ceser@ceser-occitanie.fr

### Site de Montpellier

201 av. de la Pompignane  
34064 Montpellier Cedex 2  
Tél. 04 67 22 93 42  
Fax 04 67 22 93 94  
ceser@laregion.fr



Avec l'initiative  
des papiers  
on recycle.

[www.ceser-occitanie.fr](http://www.ceser-occitanie.fr)

Créditphoto ©Alva Steury

**Conseil Économique, Social et Environnemental Régional  
Occitanie / Pyrénées-Méditerranée**